

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
/ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "secteurs activité arcelor" sur la base de données ARIA - État au 28/11/2024

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "secteurs activité arcelor":

Accident

Explosion avec projection de zinc et incendie dans une entreprise de traitement de surfaces métalliques

N° 58199 - 25/10/2021 - FRANCE - 17 - LA ROCHELLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58199/>



A 19h10, lors de l'immersion d'une pièce dans un bain de galvanisation, une explosion se produit en fin d'immersion dans une entreprise de traitement de surfaces métalliques. L'explosion projette 15 t de zinc sur 200 m autour du bassin. Le zinc, étant à 450 °C, 3 départs de feu se déclarent sur des matériaux combustibles situés dans cette zone : PVC , câbles électriques, tapis boucle en plastique, bâche de rideaux, réseau d'air comprimé en tube PEHD. Les équipiers de première intervention procèdent à la maîtrise de ces départs d'incendie jusqu'à l'arrivée des pompiers. La production est mise à l'arrêt pendant 27 h.

Les déchets générés sont de l'ordre de 100 kg de plastiques brûlés et une vingtaine de kilogrammes d'acier. Les fumées émises lors de l'accident ont été en partie aspirées via le filtre zinc de l'installation qui était en service. Un ensemble d'armoires électriques pilotant un convoyeur extracteur de cendres a été détruit.

La pièce impliquée était impropre à la galvanisation parce qu'elle n'était pas percée. Lors de l'immersion d'un corps creux dans du zinc en fusion, si le corps n'est pas percé, la pression augmente fortement jusqu'à la rupture du corps creux. La pression libérée par le corps creux a entraîné une onde de choc dans le bain de zinc et projeté du zinc à l'extérieur de la cuve. L'événement est dû à une défaillance de la chaîne de contrôle des pièces client depuis la réception jusqu'à la galvanisation.

A la suite de l'événement, l'exploitant met en place les actions suivantes :

- remplacer les matériaux combustibles autour du bain par des non combustibles ;
- améliorer les passages de câble par des protections métalliques et isolées ;
- capoter des chemins de câble en sous sol ;
- prévoir une formation renforcée pour les opérateurs sur la conformité des pièces ;
- sensibiliser les opérateurs aux risques de non détection d'une non-conformité.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 57333 - 13/05/2021 - FRANCE - 95 - BEZONS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57333/>



Vers 7h25, un feu se déclare dans une entreprise de traitement de métaux de 3 200 m² au sol sur 4 niveaux. Différents bains de traitement contenant du cadmium, des cyanures et des acides sont présents dans le bâtiment. A 8h55, un embrasement généralisé se produit dans l'atelier et le système d'alarme incendie se déclenche. Les systèmes électriques sont arrêtés ainsi que les extractions atmosphériques. A 9h05, les pompiers se présentent sur les lieux. Les diverses utilités sont coupées (gaz, eau). Les eaux d'extinction sont confinées sur le site. Le personnel arrive à 9h15. Un important panache de fumée noire est visible à des kilomètres. Un périmètre de sécurité est mis en place et 4 habitants situés à proximité sont évacués. La circulation routière est interrompue. Une mosquée est fermée pour la

journee. Les pompiers indiquent que l'incendie est circonscrit à 11h34 et éteint à 16h24. Trois pompiers sont légèrement blessés. Des traces de cyanures sont présentes dans les 120 m³ d'eaux d'extinction. Une entreprise d'assainissement vide le bassin de récupération des eaux d'incendie et pompe l'ensemble des produits présents dans le circuit. La zone de production concernée est en partie détruite, en particulier l'ensemble des bains de traitement des ateliers galvanoplastie et oxydation. La zone de stockage des produits chimiques n'est pas impactée.

Les analyses du dégagement de fumées montrent de faibles concentrations en polluants (COV, COHV, HAP, acides inorganiques, métaux) et en particules fines (PM2,5 et PM10). Aucune teneur anormalement élevée en polluants susceptibles de provenir de l'entreprise (acides inorganiques, cyanures, chrome VI, métaux, COHV) n'est détectée dans les prélèvements d'eaux résiduelles ou naturelles.

Un opérateur, formé et qualifié, avait mis en sécurité (arrêt eau, arrêt des chauffages des bains) les installations la veille de l'accident (fait confirmé par les caméras de surveillance). Les rondes du gardien jusqu'à 6 h (soit durant 9 h après le départ des équipes de production) n'ont rien identifié d'anormal. Le départ du feu proviendrait d'une défaillance électrique ou d'un échauffement électrique lié à l'abandon d'une pièce métallique sur la cuve selon les expertises menées par l'exploitant et le bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels (BEA-RI). La procédure existante de fermeture des ateliers n'a pas permis de sécuriser complètement les risques d'incendie et certains organes électriques étaient toujours sous tension (redresseur / filtres) pour des raisons de conception d'installation. De plus, les détecteurs linéaires de fumées et les détecteurs optiques de flammes de l'atelier, rendus involontairement inopérants de par leur position inadéquate suite à des travaux réalisés quelques mois auparavant, n'ont pas détecté l'incendie. Cela a engendré l'absence de détection incendie durant les 90 minutes qui ont précédé l'embrasement généralisé de la ligne.

Suite à cet incendie, l'exploitant prévoit de :

- revoir la conception des ateliers afin de supprimer les alimentations électriques dans les zones de production en dehors des périodes de production ;
- modifier les procédures de fermeture de site afin de sécuriser la bonne réalisation de la vérification. Cette procédure prévoira un enregistrement de l'opérateur qui ferme le site et un contrôle des étapes de fermetures par une autre personne qualifiée ;
- renforcer le système de détection incendie avec de nouveaux détecteurs ;
- revoir la gestion du stock de produits chimiques pour l'éloigner au maximum des zones de production ;
- doubler le bassin de confinement afin de séparer les eaux d'extinction incompatibles (acides / cyanures) ;
- créer plusieurs cellules autonomes coupe-feu (5 nouvelles cellules en remplacement d'une seule avant incendie) ;
- optimiser les voies d'accès autour du bâtiment de production afin d'assurer un accès de proximité aux camions d'intervention sur tout le périmètre du bâtiment.

Accident

Mélange de produits incompatibles dans une usine de traitement des métaux

N° 54965 - 19/12/2019 - FRANCE - 41 - CORMENON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54965/>



Vers 23 h, lors du remplissage d'une cuve d'acide chlorhydrique dans la station de

traitement des eaux d'une usine de traitement des métaux, une réaction exothermique se produit et dégage de la vapeur chaude. L'opérateur effectuant la manipulation est brûlé au visage et à l'oreille. Il est placé 15 minutes sous la douche et soigné par un secouriste au travail. Le personnel est évacué et la zone accidentée est nettoyée à l'aide d'absorbant. L'exploitant appelle les pompiers qui sont sur place à 23h30. Les absorbants sont récupérés et traités en externe.

La cause de l'accident est le versement d'acide sulfurique dans la cuve d'acide chlorhydrique. Lors du remplissage de la cuve, l'opérateur a demandé à son binôme de lui apporter de l'acide chlorhydrique. Celui-ci a rapporté de l'acide sulfurique. L'opérateur n'a pas vérifié le bidon avant de le verser dans la cuve. Le mélange a créé un dégagement gazeux de chlorure d'hydrogène.

L'exploitant réalise une formation approfondie sur le risque chimique pour les salariés concernés par l'accident et forme tous les salariés sur l'utilisation des EPI.

Accident

Incendie d'une entreprise de traitement de surface

N° 49465 - 31/03/2017 - FRANCE - 69 - SAINT-PRIEST .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49465/>



Vers 1h25, un feu se déclare dans une entreprise de traitement de surface. L'atelier est équipé de détecteurs incendie reliés à une centrale qui envoie un appel d'alerte aux responsables de l'entreprise. La circulation routière est interrompue. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 18 personnes travaillant dans 2 entreprises. Les pompiers éteignent l'incendie au moyen de 4 lances vers 5h30. La chaleur générée provoque la fusion de plusieurs cuves contenant des produits de traitement de surface (18 t de dégraissant et 13 t d'électrolyte), qui se déversent dans l'atelier. Ils sont collectés dans la fosse intérieure de rétention. L'ensemble des produits de traitement et des eaux de rinçage présents sur le site (367 m³) sont considérés comme déchets, car dégradés par la chaleur dégagée. Les produits sont pompés et éliminés par un centre de traitement agréé.

L'incendie détruit 3 000 m² des 5 000 m² de bâtiment, 15 personnes sont en chômage technique. Les dommages matériels sont estimés à 2 MEUR.

Le site était à l'arrêt au moment du départ de feu (fin de la journée de travail à 18h30) et il n'y avait pas de travaux en cours. Une résistance électrique, placée dans un bac en polypropylène pour chauffer un produit de traitement, a été laissée en fonctionnement à l'issue de la journée de travail. Au cours de la nuit, le niveau de produit a chuté du fait du chauffage. La résistance a émergé et s'est enflammée. L'incendie s'est propagé à la cuve en polypropylène attenante, puis à la gaine de ventilation par aspiration (en fonctionnement de nuit), jusqu'à la cheminée de rejet à l'atmosphère. La ventilation a attisé et propagé l'incendie à l'ensemble de l'atelier de traitement chimique.

L'exploitant identifie les causes profondes suivantes :

- utilisation de résistances électriques devenue exceptionnelle depuis l'installation dans le nouveau bâtiment, car des boucles d'eau chaude ont été mises en place, précisément pour éliminer le risque d'incendie. Les opérateurs n'étaient pas ou plus sensibilisés au risque engendré par l'utilisation de résistances électriques;
- opérateurs, ainsi que responsables, ont quitté leur poste de travail sans faire un état des lieux. Ils n'ont donc pas constaté qu'une résistance chauffante était toujours en

fonctionnement.

A la suite de cet accident, plusieurs mesures sont prises :

- installation d'une sonde de température dans la gaine ventilation pour déclencher l'arrêt immédiat de la ventilation en cas de température élevée ;
- système de capotage des bains de traitement pour limiter le recours à la ventilation en dehors des horaires de travail ;
- utilisation de résistance électrique conditionnée à la mise en place simultanée d'une sonde de niveau, arrêtant automatiquement l'alimentation de la résistance en cas de niveau bas atteint ;
- formation des opérateurs renforcée pour leur indiquer l'ensemble des risques auxquels ils sont exposés, ainsi que les procédures à suivre afin d'éviter ces risques ;
- contrôle et rangement du poste de travail systématique en fin de journée.

Accident

Incendie sur une ligne de traitement thermique

N° 48551 - 22/08/2016 - FRANCE - 45 - BEAUGENCY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48551/>



A 13h06, lors du redémarrage d'un four de traitement thermique après son arrêt pour maintenance annuelle, un feu se déclare sur le bac de trempe au sel. De la fumée blanche sort du four. Un opérateur donne l'alerte. Les gaz de traitement sont coupés et le four est inerté à l'azote. L'alarme incendie est déclenchée. Le personnel est évacué. A 13h15, l'incendie est maîtrisé en interne à l'aide d'un extincteur à poudre. Les pompiers arrivent à 13h20 et repartent à 14 h après quelques vérifications. Le four est arrêté 15 jours. L'exploitant évacue 12 t de sels de trempe usagés et 500 kg de matériaux métalliques. Le montant des réparations s'élève à 100 kEUR.

Depuis 2015, le site accepte de traiter des pièces très grasses qui apportent des imbrûlés qui se fixent dans le moufle. La partie non éliminée par les brûlages de suies chute dans le bac de trempe et génère des carbonates et des insolubles. L'absence de méthodologie de piégeage de ces composés et le non nettoyage du bac de stockage ne permet pas de les éliminer. Par ailleurs, une prise d'air sur le joint entre le moufle et la boîte de giclage provoque la détérioration de l'atmosphère et la création de suies dans le moufle. Les insolubles présents dans le sel bouchent les fentes générant le rideau de sel dans la boîte de giclage. Sans rideau de sel, le four rayonne à température élevée dans la boîte de giclage sur la pellicule de polluants en surface du bain dans le bac de trempe. L'atmosphère du moufle se détériore du fait de remontée de vapeurs. Cette réaction thermochimique intense provoque une découpe nette de la boîte de giclage et une entrée d'air importante dans le moufle qui active le brûlage des suies.

Le sel de trempe utilisé est constitué d'un mélange de 50 % de nitrite de sodium et de 50 % de nitrate de potassium. Utilisé pour ses propriétés thermiques, il est recyclé in-situ avec appoint par du sel neuf. La qualité du bain est suivie par analyses semestrielles. Le volume présent dans le bac de trempe est de 12 t.

L'analyse des causes conduit à la mise en oeuvre des actions suivantes :

- amélioration des procédures pour mieux gérer le piégeage des carbonates et insolubles et le nettoyage du bac de stockage ;

- amélioration de l'accès au bac de stockage pour faciliter son nettoyage ;
- amélioration de la procédure de brûlage des suies dans le moufle du four ;
- travail avec les clients pour supprimer ou limiter le traitement thermique sur des pièces grasses ;
- vérification avec le fournisseur de la qualité du sel utilisé ;
- amélioration des fiches de travaux concernant les vérifications de serrage de la boulonnerie de la boîte de giclage et l'état du sel lors du redémarrage d'un équipement après maintenance.

L'accident a mis en évidence l'efficacité de l'inertage à l'azote du four, actionné rapidement par les opérateurs et facilité par le faible volume (0,7 m³) du moufle des fours.

Accident avec fiche détaillée

Fuite puis rejet d'un bain cyanuré dans une rivière

N° 31236 - 14/09/2005 - FRANCE - 03 - SAINT-VICTOR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/fiche_detaillee/31236/



Dans une usine comportant 6 chaînes de traitement de surface des métaux (volume des bains : 196 m³), un opérateur constate vers 20h15 que 1 000 l de cuivre alcalin cyanuré se sont écoulés dans une rétention en béton à la suite du décrochement de la canalisation de sortie du filtre de régénération du bain d'une chaîne multitraitements. Informé à son domicile, le responsable sécurité lui demande d'arrêter cette installation (coupure du système de chauffage) et de laisser le bain dans la rétention. L'incident est consigné sur le cahier réservé à cet effet. Le lendemain, lors de sa prise de poste à 5 h, un opérateur expérimenté (15 ans dans l'activité de traitement de surface) constate que la rétention est remplie de liquide et, après avoir pris connaissance du relevé d'anomalie, décide de transférer le produit avec une pompe mobile, dans la cuve des effluents alcalins cyanurés de la station de détoxification. A la suite d'une erreur, il transfère le liquide dans le réservoir de la ligne de détoxification des bains de chromage, inadaptée pour traiter un tel effluent.

A 9 h, le responsable sécurité vérifie comme chaque matin, par colorimétrie, les concentrations en polluants des rejets à la rivière et constate une teneur excessive en cyanure (> à 2 mg/l) ; la vanne d'isolement de l'émissaire est immédiatement fermée. La quantité de cyanure rejetée dans le CHER est estimée par l'exploitant de 3 à 5 g/l. Durant le reste de la journée, la station de détoxification est nettoyée mais de façon incomplète (pas de nettoyage du filtre presse) et un nouveau rejet pollué par des cyanures se produit le surlendemain lors de sa remise en service. 2 à 3 t de poissons ont été tués. La quantité totale de cyanure déversée est évaluée à 70 kg.

L'inspection des installations classées effectue une enquête, relève le non-respect de certaines prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation (défaut de déclaration des accidents, absence de consignes) et propose au préfet un arrêté de mise en demeure.

Accident

Pollution de la GRENNE par une usine de traitement des métaux

N° 58128 - 14/10/2021 - FRANCE - 41 - CORMENON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58128/>



Vers 6 h, la canalisation d'une cuve de rinçage de dicyanoaurate de potassium se rompt dans une entreprise de traitement des métaux. Cette rupture génère une contamination du réseau d'eaux pluviales, avec un déversement de 300 l de solution de concentration 0,2 mg/m³ dans la GRENNE. Une faible pollution aquatique est visible. Le réseau d'eaux pluviales est isolé grâce à une vanne d'isolement. La tuyauterie cassée est réparée. Une surveillance visuelle de la GRENNE est mise en place jusqu'au lendemain.

Un opérateur, voulant vidanger la cuve de rinçage de dicyanoaurate de potassium a ouvert la vanne de la cuve. L'effluent a rompu la canalisation d'évacuation et a emprunté une ancienne canalisation dans le couloir d'aspiration donnant dans la tour de lavage. L'existence de cette canalisation n'était pas connue des employés.

A la suite de l'événement, le service de maintenance effectue une révision de la structure des réseaux des cuves de traitement.

Accident

Fuite d'acide chromique dans une usine de traitement de surface

N° 51217 - 13/03/2018 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51217/>



Vers 15h35, une fuite d'acide chromique se produit à la suite d'un arrachement de flexible sur une pompe de refoulement dans une entreprise de traitement de surface. Un déversement de 400 l d'acide chromique à 300 mg/l s'écoule sur le sol. Deux opérateurs coupent la pompe. Des absorbants sont mis en place. Les 17 employés présents sont évacués. Quatre personnes sont blessées dont 2 ayant reçu des projections au visage et sur le corps.

L'accident a eu lieu alors que deux opérateurs étaient en charge d'effectuer un relevé de mesures sur des bains de traitement de surface. Le point de mesure se situe en hauteur et nécessite l'utilisation d'une échelle. L'opérateur en charge de lire les mesures grimpe à l'échelle et s'appuie sur le redresseur du bain. Le tuyau de refoulement de la pompe de refroidissement de l'acide chromique se déboîte subitement. L'opérateur en an bas de l'échelle reçoit du produit chimique. La tâche effectuée était une tâche courante de maintenance.

L'exploitant prévoit la mise en place d'une plateforme d'accès aux cuves au-dessus de l'échangeur thermique. L'échangeur sera déplacé au-dessus d'une rétention. Une vérification quotidienne visuelle par le responsable de site ou le personnel de maintenance sera réalisée sur les canalisations.

Accident

Rejet de chlorure ferrique dans les eaux de surface

N° 49568 - 22/03/2017 - FRANCE - 77 - MEAUX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49568/>



Vers 8h30, un opérateur déplace un GRV de chlorure ferrique vide sur un site de traitement de surface. Un écoulement de fin de cuve se produit sur le bitume. L'opérateur rince le sol avec de l'eau courante. Ce rinçage part dans le réseau d'eaux pluviales.

Plusieurs défaillances organisationnelles sont relevées par l'exploitant : formation du personnel insuffisante, absence de consigne, manque de communication et culture de sécurité insuffisante.

Suite à ce constat l'exploitant prévoit les mesures suivantes :

- révision/rédaction de consignes/procédures ;
- renforcement de la formation des opérateurs ;
- redéfinition des rôles et responsabilités de chaque intervenant ;
- réalisation d'une analyse des risques.

Accident

Emission de chlore dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 43936 - 18/06/2013 - FRANCE - 43 - SIAUGUES-SAINT-MARIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43936/>



Un dégagement de vapeurs chlorées se produit vers 11 h dans une entreprise de traitement de surface des métaux classée Seveso seuil bas durant un transfert de déchets liquides dans un conteneur destiné à la station de traitement des effluents ; 8 employés sont évacués et 2 d'entre eux, légèrement intoxiqués, sont hospitalisés pour la nuit. Des mesures révèlent l'absence de Cl₂ à l'extérieur du bâtiment. L'intervention des pompiers s'achève vers 14 h après ventilation des locaux et une nouvelle détection négative. Un mélange accidentel de 200 l d'acide chlorhydrique (HCl) à 10 %, 750 l d'acide sulfurique (H₂SO₄) à 10 % et de persulfate de sodium dans la cuve est à l'origine de l'accident. A la suite de l'accident, l'exploitant modifie les procédures de transfert et traitement de produits chlorés (cuves spécifiques, destruction au fil de l'eau en faible quantité...).

Accident

Incendie dans une entreprise de mécanique industrielle

N° 58514 - 04/01/2022 - FRANCE - 44 - SAINT-NAZAIRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58514/>

A 7 h, un feu se déclare sur un bain composé d'acide tartrique et d'acide sulfurique dans une entreprise de mécanique industrielle. Les employés sont évacués. De la mousse est pulvérisée sur le bain avec un extincteur. 12 employés sont en chômage technique pendant 3 jours. Les dommages matériels sont estimés à 8 407 EUR et les pertes d'exploitation à 30 192 EUR.

Le circuit de filtration a été vidangé lors de la maintenance annuelle. Lors du démarrage, les vannes ont été rouvertes pour mettre en fonctionnement le système de filtration. Une des vannes ouvertes a modifié le flux. Le bain s'est déversé dans le bain de rinçage faible débit. Le niveau du bain acide a fortement diminué et donc découvert les résistances. Le rôle du capteur de niveau n'a pas fonctionné, puisque celui-ci est resté coincé en position haute. Lors de la maintenance annuelle, les contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés mais après vérification, le nettoyage n'a pas été assez poussé car cela aurait pu altérer le fonctionnement.

A la suite de l'événement, l'exploitant met en place les actions suivantes :

- intégration d'un deuxième capteur de niveau branché en série du premier ;

- condamnation du fonctionnement de la vanne ;
 - mise en place d'une autre technologie de capteurs de niveau ;
 - évolution de la check-list de contrôle après les maintenances programmées.
-

Accident

Dégagement gazeux de cyanure dans une usine de traitement de surface

N° 54956 - 16/01/2020 - FRANCE - 33 - MERIGNAC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54956/>



Vers 16 h, des émanations de vapeurs d'acide cyanhydrique (HCN) se produisent dans une usine de traitements de surface. Les 35 salariés présents sont rassemblés dans le bâtiment principal. Les secours mesurent une concentration en HCN de 50 ppm dans le local. Ils mettent en place un périmètre de sécurité autour du site. Ils pompent 300 l d'effluents répandus dans un bac de rétention. Le dégagement gazeux intoxique 11 employés qui présentent des maux de tête et vomissements. Cinq d'entre eux sont hospitalisés.

Le dégagement d'HCN s'est produit dans la rétention d'un bain de traitement de surface de cyanure d'argent. En démontant une pompe défectueuse de recirculation du bain de cyanure d'argent, 60 l de produit s'écoulent dans la rétention. L'opérateur remonte une autre pompe ayant servi à la recirculation d'un bain d'acide borique. Cette pompe, préalablement rincée à l'eau contenait probablement encore de l'acide borique dilué. Du produit s'écoule dans la rétention. Un mélange incompatible se produit et génère un dégagement d'HCN.

À la suite de cet accident, l'exploitant met en place les mesures suivantes :

- mise à disposition de détecteurs portatifs de gaz et d'équipements de protection "cyanure" ;
 - rédaction d'une consigne d'intervention d'urgence "cyanure" et d'une consigne d'évacuation générale ;
 - identification spécifique des équipements du circuit "cyanure" (exemple: mise en place d'étiquette, coloration...).
-

Accident

Violent incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 47697 - 18/02/2016 - FRANCE - 41 - VENDOME .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47697/>



Vers 23 h, un feu se déclare dans une usine de traitement de surface. La détection incendie fonctionne. L'astreinte et les pompiers sont sur site. Les énergies sont coupées et les réseaux d'eaux obturés. Les secours maîtrisent l'incendie vers 2 h du matin à l'aide d'eau et de mousse.

L'incendie très virulent ravage l'atelier de traitement de surface et ses bacs de traitement contenant 360 m³ de produits toxiques (acide chlorhydrique, bases fluorées, soude...). Plusieurs locaux connexes dont les stockages de produits chimiques, le local maintenance, les bureaux sont impactés par les eaux d'extinction incendie. Une conduite de gaz en façade de bâtiment explose et s'abat à 30 m sur le parking. Les charpentes d'acier plient sur les structures permettant la manutention des pièces, qui s'affaissent à leur tour sur les

bacs. L'entreprise voisine, séparée par un mur coupe-feu n'est pas impactée. Les relevés toxicologiques dans l'atmosphère sont négatifs. Les eaux d'extinction et les polluants sont confinés sur le site. Les mesures de toxicité des fumées ne sont pas alarmantes. L'incendie est éteint vers 4 h. Aucun blessé n'est à déplorer, mais l'outil de production est détruit. Une trentaine d'employés est en chômage technique. Le coût des dégâts est estimé à 9 Meuros et les pertes de production à 2,3 Meuros.

L'incendie aurait démarré sur un bain de dégraissage en PVC vidangé pour maintenance. Un problème est survenu sur la sonde de niveau qui est resté bloquée en position haute empêchant la coupure de la chauffe du bain par détection de niveau bas. La formation de cristaux de soude autour du flotteur serait en cause. Aucun contrôle de fonctionnement de cette sonde n'a été réalisé lors de la vidange du bain. L'horodatage qui permet la commande automatique des chauffes, a été programmé pour permettre un redémarrage des bains le lundi matin. La production décide de mettre en chauffe un bain spécifique le jeudi soir. Ce bain est sur la même programmation que le bain vide de dégraissage. Comme programmée, la chauffe a démarré à 23 h. Le thermoplongeur s'est allumé dans le bain vide et a enflammé la cuve. Le système d'aspiration qui fonctionne en continu a attisé le foyer et enflammé le reste de l'atelier. Il a également participé à alimenter le feu en brûlant puis en retombant sur les équipements.

L'exploitant rédige une procédure de mise en sécurité des cuves vides avec une disjonction possible du système de chauffe à l'armoire électrique par le service maintenance. La procédure intègre également la vérification systématique du bon fonctionnement du détecteur de niveau.

Accident

Incendie d'une cuve d'un bain acide dans une usine de traitement de surface.

N° 39041 - 01/10/2010 - FRANCE - 95 - ARGENTEUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39041/>



Un feu se déclare un vendredi vers 15h sur une cuve d'un bain acide d'une entreprise de traitement de surface. Les employés de bureau aperçoivent l'incendie vers 15h30 et alertent les secours. Les 5 salariés présents sont évacués ainsi qu'une soixantaine de gens du voyage occupant une dizaine de caravanes stationnée sur un terrain jouxtant l'établissement. Les pompiers coupent l'alimentation en gaz du bâtiment et maîtrisent le sinistre avec 2 lances à eau et une à mousse ; l'incendie est éteint vers 18 h. Deux policiers sont incommodés par les fumées et un autre est légèrement blessé. Les 7 m³ d'eaux d'extinction, qui ont été confinés sur le site, sont éliminés par une entreprise spécialisée.

Un court-circuit électrique sur un thermoplongeur de chauffage du bain est à l'origine de l'accident. L'exploitant prévoit : le remplacement des thermoplongeurs électriques par des serpentins à eau chaude, l'installation de cuves double enveloppe en inox pour tous les bains chauffés et la mise en place d'une procédure de contrôle journalier des systèmes de chauffe.

Accident

Déversement d'acide fluorhydrique et émanations gazeuses

N° 37221 - 12/12/2008 - FRANCE - 35 - LA SELLE-EN-LUITRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37221/>



Dans un atelier de traitement de surface, lors de l'ajout d'acide fluorhydrique depuis un contenant de 1 000 l dans une cuve de traitement avec un chariot élévateur, la vanne du contenant en cours de vidange reste bloquée en position ouverte. Afin de ne pas détériorer son bain, l'opérateur décide vers 9 h de déverser l'acide fluorhydrique du contenant défectueux dans un autre contenant vide et propre de même capacité. Lors du transfert, 80 l d'acide se déversent dans la cuvette de rétention, sur le sol et sur l'armature en acier galvanisé du contenant vide. Le contact entre l'acide et l'acier provoque une émanation gazeuse. L'opérateur inhale ces vapeurs. Les 90 ouvriers sont évacués et les secours arrivent sur place à 9h20. Ils ouvrent les portails, ventilent le bâtiment, diluent l'acide avec de l'eau et l'évacuent vers la cuve de rétention. Les 2 contenants sont rincés à l'eau et les employés regagnent leur poste de travail à 12h30. Une société spécialisée récupère les eaux polluées.

L'inspection demande à l'exploitant d'établir une procédure plus sécurisante pour l'alimentation des bains ainsi que de remplacer l'alarme manuelle qui n'a pas fonctionné lors de l'incident.

Accident

Incendie d'un atelier de traitement de surface

N° 30431 - 15/08/2005 - FRANCE - 39 - SAINT-CLAUDE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/30431/>



Dans une usine de traitement de surface, un feu se déclare vers 19 h lors de travaux de maintenance sur une cuve d'acide sulfurique vide. L'opérateur coupe aussitôt l'alimentation en gaz et électricité des installations et alerte les secours qui maîtrisent l'incendie. Un bac de nickelage chimique contenant un mélange d'1 t d'hydroxyde de potassium et 1 t de chlorure de nickel, la cuve d'H₂SO₄ et 4 cuves de rinçage également vides sont détruites ; l'atelier (faux plafond, tuyauterie d'eau,...) est endommagé et divers bains de traitement pollués sont inutilisables. Les eaux d'extinction et l'écoulement de la solution de nickel sont contenus dans une rétention. Les déchets solides et liquides sont récupérés et traités par une entreprise spécialisée. Les dommages matériels et les pertes d'exploitation sont estimés à 1 MEUR chacun.

La surchauffe du système de chauffage du bain de la cuve d'H₂SO₄ est à l'origine de l'accident. En effet, l'enquête révèle que ce dispositif a été mis en route à la suite d'une erreur de l'intervenant lors des travaux de maintenance (une consigne interdit la mise en chauffe d'une cuve vide). Le dysfonctionnement de la jauge de niveau du bain dans la cuve n'a pas permis d'alerter l'opérateur de sa méprise ; la sonde thermométrique habituellement immergée, prévue également pour éviter une surchauffe, s'est retrouvée inopérante compte tenu de l'absence de liquide dans le bac de traitement. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant : la mise en place d'un dispositif efficace pour empêcher les surchauffes en cas d'absence de liquide dans les cuves, des vérifications des systèmes d'ouverture automatique des trappes de désenfumage, certains n'ayant pas fonctionné lors de l'incendie, et d'examiner avec les pompiers les mesures à mettre en oeuvre pour permettre aux secours en cas de sinistre, d'accéder aux zones verrouillées par clés. L'exploitant installe des thermoplongeurs avec système anti-incendie et actualise ses consignes d'exploitation et de maintenance.

Accident

Dégagement de chlore gazeux.

N° 29036 - 26/01/2005 - FRANCE - 74 - THYEZ .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29036/>



Dans la station de détoxification des effluents d'une usine de traitement de surface, une émission de chlore se produit lors du déversement accidentel de 800 l d'hypochlorite de sodium (NaClO) dans une cuve contenant 600 l de bisulfite de sodium (NaHSO3). Ces produits sont utilisés pour le traitement de certains effluents de l'établissement. L'accident survient au cours de la livraison de 1 000 l de lessive de soude, 1 000 l d'eau de javel et d'un conteneur de 24 bonbonnes d'acide chlorhydrique par une entreprise de négoce de produits chimiques. Le chauffeur du camion connecte par erreur la citerne de NaClO de son véhicule à la bouche de dépotage du NaHSO3, pourtant clairement identifiée par étiquetage, durant l'absence momentanée de l'employé de l'usine parti chercher un chariot élévateur pour décharger l'HCl. Le chlore se répand dans l'atelier de traitement des effluents et à l'extérieur du local mais également dans le bâtiment de production relié à la station d'épuration par des fourreaux non-étanches. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et le personnel de l'entreprise est confiné dans l'entrée de l'atelier de production. Une crèche et 5 entreprises riveraines sont évacuées ; les 98 personnes sont accueillies dans le gymnase communal. Les habitants des immeubles voisins sont confinés dans leurs logements. Quatre employés de l'usine de traitement de surface, incommodés par les émanations de chlore sont hospitalisés pour des examens ; ils reprendront leurs activités dans la journée. Les secours pompent le produit de la cuve et le périmètre de sécurité est levé. A la suite de l'accident, l'exploitant prévoit la mise en place sur les carters des bouches de dépotage de double cadenas imposant la présence simultanée du livreur et de l'agent habilité de l'usine, d'étancher les fourreaux reliant l'atelier de production et l'atelier de traitement des effluents, d'organiser une formation interne de secouriste et la pratique régulière d'exercices d'évacuation. Sur proposition de l'inspection des installations classées, le préfet prescrit par arrêté du 15 février la mise en place sous 1 mois de procédures fixant les conditions de réception et de dépotage des produits chimiques et la réalisation sous 3 mois d'une étude de dangers sur les risques liés à la livraison, au stockage et à la distribution des produits chimiques dans l'usine.

Accident

Explosion et incendie de dépôt d'acétylène.

N° 13396 - 18/08/1998 - FRANCE- 42 - SAINT-ETIENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13396/>



Dans une usine de traitement de surface effectuant notamment des dépôts métalliques par torche à plasma, des flexibles s'enflamment dans un local de 40 m² abritant 560 Nm³ d'acétylène dissout (10 cadres de 8 bouteilles) à la suite d'une fuite probable sur le robinet d'une bouteille. Changeant un rack et brûlé au 2e degré par les flexibles battant l'air, un opérateur s'enfuit. Une bouteille explose, un incendie et d'autres explosions se produisent, le feu gagne une benne à déchets située à 15 m. Une fumée noire se dégage. Les pompiers interviennent 10 minutes plus tard avec 12 véhicules. La population est évacuée dans un rayon de 300 m (2 magasins, 9 entreprises industrielles, 3 terrains de sport, une crèche, 80 riverains à reloger, etc.) et 2 accès autoroutiers sont fermés. Le gaz brûle sous contrôle durant 14 h. Les bouteilles sont refroidies durant 24 h (lances) puis le dispositif de lutte est progressivement levé. Dix experts venus de toute l'Europe se concertent pour quantifier les risques et établir des scénarios de sécurisation du site. Huit jours après la 1ère explosion,

sous la protection de 3 lances-canon et un périmètre de sécurité de 120 m ayant été délimité, les bouteilles sont déplacées par les spécialistes et vidées jusqu'à l'obtention d'une pression intérieure correcte, puis elles seront évacuées. L'intervention est rendue plus difficile par la dimension réduite du local de stockage, par les fuites permanentes d'acétylène qui impliquent un risque d'explosion, par le risque de combustion interne des bouteilles, et par le manque de connaissance sur leur état de remplissage. Les dommages matériels sont limités. Le local est sprinklé, la centrale de détente mise à l'extérieur et un stockage modulaire mobile avec refroidissement autonome est envisagé.

Accident

Mélange de produits incompatibles en période de travaux

N° 48868 - 22/11/2016 - FRANCE - 79 - NIORT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48868/>



Vers 15 h, dans une entreprise de traitement de surface, 33 personnes inhalent des vapeurs acides. Le dégagement de vapeurs nitreuses provient d'une cuve tampon située dans le local de la station de traitement des eaux industrielles. Il dure entre 15 et 20 minutes. Les opérateurs se trouvant dans l'atelier voisin donnent l'alerte. Le bâtiment est évacué, la production et la station sont arrêtées, les trappes de désenfumage sont ouvertes. Trois personnes incommodées par les vapeurs sont prises en charge par les pompiers.

Un opérateur a déversé 3 bains incompatibles dans une même cuve tampon au lieu de les stocker dans des cuves séparées, en attendant leur élimination par un prestataire. De l'acide sulfurique concentré (95 %), de l'acide nitrique (50 %), de l'éthylène glycol (40-60 %), du fluorure de zinc (1-5 %), du tétrafluoroborate d'hydrogène (25-40 %) et de l'eau sont mélangés. Le site était en période de travaux. Ces travaux ont immobilisé certaines des cuves normalement utilisées pour la récupération de ces bains usés. D'autres cuves auraient dû être utilisées en remplacement de celles immobilisées. L'exploitant évoque plusieurs défaillances organisationnelles, notamment un défaut de communication entre les services et un manque de contrôle et d'encadrement.

L'exploitant revoit la gestion de ces vidanges en redéfinissant le matériel à utiliser, la périodicité, en établissant une planification, et en redéfinissant les responsabilités. Des contrôles sont également mis en place. L'exploitant révisé les procédures et consignes concernées par ces modifications.

Accident

Confinement de population suite à un violent incendie

N° 47484 - 13/12/2015 - FRANCE - 67 - DETTWILLER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47484/>



Un dimanche matin, vers 6 h, un feu se déclare dans une entreprise de traitement de surface pour l'industrie automobile. La chaîne de traitement de surface d'où le sinistre est parti est à l'arrêt. L'alerte est donnée suite au déclenchement d'alarmes. L'incendie concerne 500 m² d'un bâtiment contenant des bains et des stockages de produits chimiques (280 l de peroxyde d'hydrogène, 7 000 l de soude caustique, 3 000 kg de soude en perle et 1 500 l de chrome). Un important panache de fumées noires se dégage en direction de la ville. En raison de la quantité de produits chimiques impactée par l'incendie,

des mesures de confinement de la population sont prises. Les secours maîtrisent l'incendie vers 11h30. Les mesures de pollution de l'air réalisées permettent de lever les mesures de confinement au bout de 4 h. Par ailleurs, la capacité de rétention du site n'étant que de 130 m³, les secours effectuent des travaux de terrassement pour augmenter à 500 m³ cette capacité de rétention et éviter une pollution de la rivière voisine. En parallèle une société privée pompe les bains de traitement et les eaux d'extinction avec le concours de l'exploitant et des pompiers. La chaîne de production est détruite. La production est transférée sur un autre site. 65 à 70 salariés sont en chômage technique pour une durée indéterminée.

L'origine de l'incendie serait dû à un dysfonctionnement électrique au niveau d'une des chaînes de traitement de surface. Il s'agirait d'une défaillance de liaison à l'intérieur d'un boîtier de raccordement d'une résistance chauffante. Cette défaillance pourrait résulter d'un phénomène de corrosion qui aurait dégradé la qualité du contact, provoquant un contact résistif à l'origine d'un échauffement anormal par effet Joule. Cet échauffement a pu provoquer l'inflammation du boîtier en plastique. L'incendie se serait ensuite propagé au câble électrique puis à la gaine principale d'aspiration du laveur de gaz. L'alarme incendie a mis en sécurité le laveur de gaz qui coupa l'aspiration au niveau des bains. Les mouvements d'air mettent plusieurs secondes à s'arrêter du fait de l'inertie de rotation du ventilateur. Ce temps suffit à convoyer les gaz de combustion jusqu'au laveur situé dans la station et à y propager l'incendie.

La thermographie infrarouge aurait pu détecter un échauffement de la connexion électrique défaillante si celle-ci avait été réalisée sur les systèmes de chauffe en fonctionnement. C'est à dire en dehors des périodes de fonctionnement des bains et plutôt en hiver quand les systèmes de chauffe ont plus de chance d'être sollicités. Ce qui n'a pas été le cas.

Accident

Fuite d'huile de laminage

N° 61014 - 09/08/2023 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61014/>



Dans une usine de laminage d'acier doux, une fuite se produit lors de la vidange annuelle de la cuve d'huile de laminage vers une citerne dans la cours du site. L'opérateur récemment embauché se charge du transvasement, sans supervision, car le seul responsable du site présent est hospitalisé à la suite d'un accident grave. Cet opérateur a utilisé un tuyau souple à la place d'un tuyau rigide. Au bout de 2 min, l'équipe de maintenance s'aperçoit que de l'huile se répand hors de la citerne et de sa rétention. La pompe est arrêtée. De l'huile est projeté vers l'ORNEL à un endroit où le cours d'eau n'est protégé par aucun dispositif de rétention. L'équipe de maintenance, sur place pour le nettoyage de la cuve, tente d'absorber ce qui reste d'huile avec plusieurs types d'absorbants et en mettant en place des boudins absorbants sur l'ORNEL, mais sans donner l'alerte (ni à leur hiérarchie, ni au QSE du site, ni aux pompiers). Les riverains signalent la pollution sortante avec un voile gras et gris. Les pompiers complètent le barrage flottant sur place, mais après que le plus gros de la pollution soit sorti du site. Un arrêté est pris pour interdire la pêche sur une partie de l'ORNEL et de la MARNE. Les zones polluées à l'huile sur le site sont nettoyées. Le séparateur d'hydrocarbures et la rétention de la citerne sont pompés. L'huile restante dans la cuve est analysée pour connaître son niveau de pollution en métaux après 1 an d'utilisation au laminage.

La quantité d'huile rejetée dans l'ORNEL est estimée à 3 m³. Un voile gras s'étend sur le

ruisseau puis la MARNE sur 9 km. Aucune mortalité n'est constatée.

L'exploitant construit, autour de l'ORNEL, un muret de rétention dimensionné pour la rétention incendie, le bâtiment le plus proche du ruisseau comportant les activités de laminage, stockages d'hydrocarbures et traitement de surface.

Accident

Fuite d'acide nitrique dans une usine de traitement de surface

N° 46288 - 23/02/2015 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46288/>



Une fuite d'acide nitrique concentré à 58 % se produit au niveau d'une cuve de 2 500 l dans une entreprise de traitement de surface. Une partie de l'acide reste contenu dans la cuve et 500 l se répandent dans sa rétention. Quelques litres d'acide se répandent au sol et sur des équipements métalliques. Les salariés sont alertés par le bruit d'éclatement de la paroi du bain. De la fumée orange se dégage et est visible en toiture du bâtiment. Le personnel évacue le site. Un binôme de l'établissement effectue une reconnaissance sous ARI (Appareil Respiratoire Isolant) et transvase les 2 000 l restant vers un autre bain. A la fin de l'opération, les 2 employés sont envoyés vers le centre hospitalier pour un contrôle médical.

Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 300 m. Ils coupent l'accès à la rue longeant le site. Le produit épandu au sol est neutralisé à partir de produits neutralisants selon les procédures internes au site. L'intervention des pompiers est retardée au droit du déversement suite à l'absence de connaissance sur la nature et le volume des cuves situées à proximité du déversement. Les fiches de données de sécurité n'étaient pas immédiatement consultables en l'absence de version papier.

Cette cuve, récemment installée, ne répondait pas au cahier des charges. Elle était constituée d'un corps de cuve en polyéthylène soutenu par une armature métallique, elle-même protégée par un enveloppe en polyéthylène. Une première fuite a entraîné l'introduction d'acide entre l'armature métallique et son enveloppe. Le contact de l'acide et de l'acier a généré une réaction exothermique. La montée en pression qui a suivi a provoqué la rupture brutale d'une soudure plastique de l'enveloppe et la projection d'acide.

Afin de pouvoir assurer sa production, l'exploitant a rapidement mis en place les mesures suivantes :

- réalisation de 4 piquages en pied de paroi sur l'enveloppe de la cuve
- contrôle visuel de ces 4 piquages toutes les 2 h pour vérifier l'absence de fuite entre la cuve et son enveloppe
- installation dans la cuve d'une sur-cuve en PVC massique compatible avec l'acide
- contrôle visuel toutes les 2 h à l'aide d'une jauge de l'absence de fuite entre la sur-cuve et la cuve.

Le remplacement de cette cuve et de cette sur-cuve par une cuve simple paroi en PVC fretté tel que défini dans le cahier des charges initial est prévu 15 jours plus tard.

Accident

Chute dans une fosse de rétention

N° 24357 - 16/03/2003 - FRANCE - 93 - NEUILLY-SUR-MARNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24357/>

Un dimanche matin, l'ancien dirigeant à la retraite d'une usine de traitement de surface, se rend dans les ateliers pour effectuer des travaux sur une cuve de trichloréthylène vide ; son corps est retrouvé 4 h plus tard dans la fosse de rétention, profonde de 1,5 m, de la cuve. L'atelier ne fonctionnait pas et la ventilation était arrêtée. Des traces de brûlures relevées sur la victime montrent un assez long contact avec le liquide brunâtre stagnant au fond de la fosse et remplissant son point bas. Ce liquide, dont l'analyse montre une teneur de 5 g/l de cyanure de sodium et un pH 10, proviendrait de fuites ou d'égouttures lors du débranchement des résines échangeuses d'ions proches de la fosse et qui ne sont pas sur rétention. Une enquête judiciaire est effectuée. L'inspection du travail contrôle si les installations pourront être remises en service du point de vue de la sécurité des travailleurs. L'inspection des installations classées constate la présence de cuves de traitement non autorisées situées hors rétention et de cuves implantées dans la même rétention contenant des produits (acide / cyanure) dont la nature est incompatible en cas de fuite. L'inspection propose au Préfet de mettre en demeure l'exploitant de faire procéder au nettoyage complet de la fosse de rétention contenant le liquide cyanuré, de le faire éliminer par une société agréée, de rechercher les causes de la présence du liquide cyanuré dans la fosse de rétention de la cuve de trichloréthylène, de remplacer l'ensemble des installations sur des rétentions correspondant à la nature des liquides contenus et de prévoir un contrôle de l'étanchéité des cuvettes de rétention existantes.

Accident**Formation d'un nuage toxique.****N° 21477 - 03/12/2001 - FRANCE - 73 - GRESIN .****C25.61 - Traitement et revêtement des métaux**<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21477/>

Dans un atelier de traitement de surface, un incident sur un bac de traitement de pièces métalliques contenant 2 000 l d'acide nitrique provoque l'émission d'un nuage de 1 200 l de ce produit au-dessus de l'usine. Six personnes incommodées sont hospitalisées (3 regagnent leur domicile rapidement). Les contrôles effectués montrent une concentration de 1 ppm au niveau de l'usine, les habitations voisines ne sont pas affectées.

Accident**Epandage de chlorure de méthylène avec mort d'un employé.****N° 21400 - 06/11/2001 - FRANCE - 69 - SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON .****C25.61 - Traitement et revêtement des métaux**<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21400/>

Le corps du responsable d'une société de décapage est découvert penché sur une cuve de chlorure de méthylène. Durant l'intervention, 5 pompiers en contact avec la substance chimique sont hospitalisés pour un contrôle médical, l'un d'eux est placé sous oxygène.

Accident**Pollution atmosphérique.****N° 13819 - 23/09/1998 - FRANCE - 69 - VAULX-EN-VELIN .**

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13819/>



Dans l'atelier de décapage d'un établissement de traitement des métaux, plusieurs centaines de m³ de vapeurs nitreuses sont émises au moment où des pièces métalliques sont plongées dans un bain d'acide nitrique à 58 % et d'acide fluorhydrique. L'opérateur de la chaîne, intoxiqué en essayant de retirer les pièces du bain, est hospitalisé par précaution. Se déplaçant à quelques mètres de hauteur, le nuage enveloppe un lycée voisin dont les 250 élèves sont évacués ; 18 d'entre eux se plaignant de picotements aux yeux sont examinés sur place. La production de l'atelier est suspendue 1 h 30. Les locaux sont ventilés. L'accident est dû au changement, par le client et sans information préalable, de la nature de l'alliage composant les pièces immergées (fort % de zinc).

Accident

Fuite d'acide chlorhydrique.

N° 11441 - 13/08/1997 - FRANCE - 28 - AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11441/>

Dans une usine de traitement de surface fermée pour congés annuels, une fuite d'acide chlorhydrique a lieu sur une bride non utilisée au bas d'une cuve d'un volume de 5 000 l. Un employé d'un établissement voisin remarque des vapeurs jaunâtres et alerte la gendarmerie. En partie émis hors de la cuvette de rétention, le jet d'acide se répand dans une canalisation d'eaux pluviales en fonte. Un périmètre de sécurité est établi. Les pompiers ne peuvent stopper la fuite. La cuvette de rétention est bâchée. Les vapeurs corrosives se diluent progressivement. Il n'y a pas de victime et les dommages internes sont limités. La bride avait été révisée 3 semaines auparavant ; sur 4 boulons, l'un manquait et un second n'était pas serré. L'inspection des installations classées constate les faits.

Accident

Incendie de tableau électrique dans une entreprise de traitement de surface

N° 57826 - 29/08/2021 - FRANCE - 01 - SAINT-PAUL-DE-VARAX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57826/>

Vers 5h30, un feu se déclare sur une armoire électrique dans une entreprise spécialisée dans le traitement de surface des métaux. Un dégagement de fumée est constaté par un riverain qui prévient les pompiers. Les dispositifs de sécurité des chaînes mettent rapidement à l'arrêt des systèmes d'aspiration présents sur les cuves de traitement, évitant ainsi d'attiser l'incendie. Une légère fuite de difluorure d'ammonium est contenue et inertée dans une rétention sur le site. L'incendie est maîtrisé à 6h30. Les locaux sont ventilés. Les eaux d'extinction sont confinées dans les dispositifs de rétention de l'entreprise.

A la suite du sinistre, plusieurs armoires électriques ainsi qu'une partie des deux chaînes de traitement principales étant mises hors service, les 30 salariés sont en chômage technique et le site mis à l'arrêt.

Un court-circuit dans une armoire électrique située entre 2 chaînes de traitement serait à l'origine du départ de feu.

L'entreprise a connu un incendie en mai 2020, lors du premier confinement de l'épidémie de Covid19, (ARIA 57827). Ce nouvel incendie intervient, dans un contexte de contentieux entre l'entreprise locataire des locaux et le propriétaire du bâtiment en liquidation judiciaire, concernant l'entretien du bâtiment en mauvais état.

Deux mois plus tard, le site est toujours à l'arrêt et la vidange de l'intégralité des bacs de traitement n'est pas terminée. Compte tenu des problématiques amiante et vétusté du bâtiment (toit et structure en très mauvais état), un redémarrage de l'activité est compromis à court terme.

Accident

Incendie dans une entreprise spécialisée dans le traitement de surface de l'aluminium et du titane

N° 56913 - 14/03/2021 - FRANCE - 74 - FILLIERE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56913/>

Peu avant midi, un feu se déclare sur une chaîne de traitement, sans produit chimique, dans une entreprise spécialisée dans le traitement de surface de l'aluminium et du titane pour l'automobile et l'aéronautique. Les pompiers interviennent en nombre en raison de la présence de produits chimiques sur le site. L'entreprise est mise à l'arrêt. Les 18 employés sont en chômage technique pendant 3 jours.

Un dysfonctionnement électrique dans l'armoire du TGBT serait à l'origine du sinistre. Le dernier contrôle Q19 réalisé en juin 2020 n'avait pas mis en évidence de défaut particulier sur le TGBT.

Accident

Activité provisoire sur un site, conduisant à un incendie

N° 47696 - 17/02/2016 - FRANCE - 69 - VENISSIEUX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47696/>

Un feu se déclare dans une société de grenaillage suite à des travaux de meulage. Ces travaux ont eu lieu à proximité d'un stockage temporaire de déchets solvantés appartenant à l'entreprise voisine qui travaille en lien avec le site sinistré. Ces déchets sont entreposés temporairement, par manque de place sur le site producteur, du fait de tests réalisés pour le recyclage de ses solvants. Les flammes se propagent à la toiture du bâtiment. L'incendie endommage le mur séparatif des deux entreprises. Un important panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres.

Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h. Les eaux d'extinction sont confinées sur le site. L'atelier est endommagé. Les 10 employés sont en chômage technique.

Les salariés de l'entreprise avaient été informés des risques liés au stockage temporaire. Ils avaient pour consigne de ne pas réaliser de travaux par points chauds à proximité. Aucune consigne écrite ou périmètre de sécurité n'avaient été établis.

Accident

Déversement d'effluent chargé en oxyde de fer dans un contre fossé

N° 47521 - 17/12/2015 - FRANCE - 55 - CONTRISSON .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47521/>



Un déversement accidentel d'oxyde de fer en provenance d'une usine de profilage à froid pollue un ruisseau se jetant dans la SAULX. Une opération de vidange et rinçage des circuits de purge de la chaudière, des laveurs de buées et de la cuve acide étaient en cours. Cette opération est réalisée au moment de l'arrêt de production de fin d'année de la ligne de décapage.

L'alerte est donnée rapidement. Les pompes de relevage des eaux pluviales sont arrêtées. Le ruisseau prend une coloration rouille liée à la présence de fer dans les effluents rejetés. La présence d'un barrage flottant permet de contenir la pollution. L'exploitant pompe les eaux et les traite dans sa propre station de traitement des eaux après analyse.

La pollution provient d'une rupture du caniveau qui collecte les eaux de purge. L'opération de vidange réalisée trop rapidement a envoyé une quantité d'eau trop importante, en même temps dans le caniveau. Cette surcharge du caniveau a entraîné sa rupture et le déversement dans les eaux pluviales puis dans le contre fossé servant d'exutoire.

L'exploitant prévoit de créer une procédure pour encadrer la vidange de la ligne de décapage. Il prévoit de réparer le caniveau en mettant en place un suivi de l'étanchéité de ce caniveau.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41791 - 19/02/2012 - FRANCE - 01 - JASSANS-RIOTTIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41791/>

Un feu se déclare vers 23h30 dans une entreprise de traitement de surface de 5 000 m² spécialisée dans le décapage de supports en bois ou en métal recouverts de peintures, laques, vernis... par trempage dans des bains acides ou basiques. Le volume total des bains est de 89,4 m³. Les installations sont en service depuis novembre 2011.

L'incendie se propage dans le bâtiment par la toiture, via les panneaux rigides de laine de verre revêtus d'un pare-vapeur en kraft d'aluminium, ainsi que par les chemins de câbles électriques. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable de 500 l/min dont une à eau dopée (eau + mouillant) ; une lance à mousse est utilisée pendant une trentaine de secondes pour éteindre un bac d'acide en feu. L'intervention des secours est compliquée par l'enfumage important des locaux en l'absence d'exutoires et par l'éloignement (300 m) de l'un des 2 poteaux incendie utilisés pour l'extinction ; une alimentation par camion-citerne est mise en place. Aucune fiche de données de sécurité des produits chimiques employés sur le site n'est disponible. Les pompiers ont également dû forcer le portail d'entrée de l'établissement, non débrayable en l'absence d'électricité. L'intervention des secours s'achève à 8h15. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine de l'accident.

L'outil de production est détruit et notamment le laveur et le réseau d'aspiration des COV (en PEHD et polypropylène), les installations et armoires électriques ainsi que 20 cuves de 1 m³ d'acide phosphorique et d'hydroxyde de potassium ; 20 salariés sont en chômage technique. L'atelier n'est plus protégé des intempéries, des bardages et des tôles de couverture du bâtiment étant également détruits ; la toiture ne s'est cependant pas effondrée. Les locaux administratifs protégés par un mur maçonné, le hall accolé à l'atelier

et utilisé pour des contrôles par ressuage, la station de traitement des effluents liquides n'ont pas été affectés par le sinistre. Les eaux d'extinction et les écoulements de produits chimiques ont été confinés sur le site.

L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mesures d'urgence prescrivant : la couverture des rétentions et des bacs jusqu'à l'enlèvement des déchets dans des installations autorisées, la mise en sécurité du site ou son gardiennage permanent, une étude sur l'impact environnemental et sanitaire de l'incendie, un diagnostic de la stabilité de la structure du bâtiment en cas de réutilisation de ce dernier, l'implantation d'un second point d'eau à moins de 200 m de l'établissement, la mise en place d'un système de désenfumage des locaux, une étude sur l'incompatibilité des produits chimiques entre eux, la rédaction de consignes de sécurité. Dans le cadre de la reconstruction du bâti, l'exploitant doit également faire des propositions concernant les matériaux de couverture du bâtiment et les protections des installations électriques vis à vis de l'incendie.

Accident

Déversement d'HCl après la chute d'un GRV dans une entreprise de traitement de surface.

N° 39961 - 14/03/2011 - FRANCE - 51 - TINQUEUX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39961/>

   

Dans une entreprise de traitement de surface, un Grand Récipient Vrac (GRV) en plastique de 800 l d'acide chlorhydrique (HCl) chute d'un chariot élévateur vers 9h30 durant son déstockage après que le cariste a heurté l'armoire d'emmagasinement. Le récipient se brise et le HCl se déverse sur le sol. Le personnel met en place un barrage mais 200 l d'acide s'écoulent dans le réseau d'eau pluviale qui rejoint la rivière la VESLE à 2 km. Les secours publics interrompent la circulation routière dans la rue et évacuent 23 personnes d'un campement de gens du voyage installés sur une friche voisine. Les pompiers mettent en place un rideau d'eau et protègent les égouts ; des contrôles de présence de vapeurs acides dans l'air sont effectués. Une entreprise spécialisée récupère les absorbants puis la zone de déversement et le réseau d'eau sont rincés durant 2 h pour accélérer la dilution. Une surveillance du pH du rejet est mise en place au débouché dans la rivière. Aucun blessé n'est à déplorer. L'activité du site reprend normalement vers 15h45 après le départ des secours publics. Une erreur de manipulation du cariste est à l'origine de l'accident ; il a baissé le mât de levage de son chariot élévateur et fait tourner l'engin de manutention sans décomposer les 2 mouvements. L'exploitant affiche la consigne de déchargement des conteneurs de produits chimiques, équipe le poste de conduite du chariot élévateur d'une vitre et installe une douche de sécurité sur le parc de stockage des acides. Les autorités préfectorales et municipales ont été informées.

Accident

Emission de vapeurs acides.

N° 33162 - 28/06/2007 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33162/>

   

Une émission de vapeurs acides se produit vers 18h30 dans une entreprise de traitement de surface à la suite d'une réaction exothermique dans un bac de déchets (acide nitrique,

acide fluorhydrique, peroxyde d'hydrogène) de 4 m³. Une fumée rousse se dégage dans le bâtiment. Les systèmes de sécurité se sont mis en marche. L'un d'eux lave cette vapeur afin d'en éliminer les éléments dangereux mais se retrouve rapidement à saturation. Le système de désenfumage se met en marche à son tour, ce qui provoque l'émission du nuage chargé d'acide à l'atmosphère. 96 personnes sont évacuées dont 26 employés du site et 70 employés d'une entreprise jumelle. La ventilation du bâtiment est interrompue. Les secours interviennent avec 52 hommes et une CMIC, des mesures atmosphériques sont effectuées à l'extérieur (route nationale, habitations en bord de seine) qui se révèlent négatives pour l'acide nitrique mais révèlent une concentration de 2 ppm d'acide fluorhydrique. Des consignes de confinement sont données aux riverains par les pompiers qui font du porte à porte. A l'intérieur de l'atelier, des concentrations de 10 ppm d'acide nitrique, 5 ppm d'acide fluorhydrique et 105 ppm d'ammoniac sont mesurées. les pompiers procèdent au noyage du bac vers 21h pour réduire les émissions de fumée toxiques. 3 employés sont légèrement intoxiqués et 2 pompiers de l'entreprise légèrement brûlés au visage sont conduits à l'hôpital. L'intervention des secours s'achève vers 2h30.

Pour une raison indéterminée, un élément métallique est tombé dans le bac rempli d'acide alors qu'aucun opérateur n'est présent à proximité, la réaction chimique dans le bac a été immédiate. Une légère odeur acide est encore perceptible par les riverains en soirée.

Accident

Déversement de chrome VI dans une usine de traitement de surface

N° 53280 - 13/03/2019 - FRANCE - 01 - BEYNOST .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53280/>



Lors de l'ouverture d'une usine de traitement de surface à 7 h, l'exploitant constate un écoulement de couleur orange sur les voiries de son site. Il met en place des absorbants et appelle les secours dans la matinée. Il s'agit d'effluent chargé en chrome VI. Une partie a été récupérée dans le bac de rétention du bain qui a débordé. L'autre partie des effluents s'est dirigée vers le point bas du site, équipé d'un puits d'infiltration servant à recueillir les eaux pluviales. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité de 100 m et récupèrent 700 l de produit. L'exploitant fait pomper la rétention et place des absorbants sur les voiries. En bordure de celles-ci, le site n'est pas imperméabilisé. De l'eau chargée en Chrome III (couleur verte) est également présente dans les ornières.

L'effluent chargé en chrome VI provient d'un bain de chromage de 2 900 l, dont la vanne de mise à niveau d'eau est restée ouverte à la fermeture de l'atelier la veille vers 19h30. Le bain est équipé de fentes d'aspiration des vapeurs, dont le rejet se fait en façade Est du bâtiment. Lorsque le bain a débordé, une partie a été aspirée par les fentes d'aspirations périphériques du bain d'acide chromique. Le dévésiculeur a été saturé et a permis le rejet d'acide chromique en phase liquide via l'extracteur d'air en façade.

Suite à cet accident, des travaux de remédiations sont entrepris. L'exploitant signale qu'au regard des nombreuses contraintes réglementaires liées à l'activité de chromage, cette activité sera définitivement abandonnée sur site d'ici 1 mois. Une suspicion de pollution au chrome a déjà été enregistrée sur ce site 8 mois plus tôt (ARIA 52126).

Accident

Incendie dans une cabine de peinture

N° 50455 - 29/09/2017 - FRANCE - 69 - SAVIGNY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50455/>



Vers 11h10, un feu se déclare lors de l'opération manuelle de nettoyage du pistolet d'une cabine de peinture à l'aide d'un solvant dans une entreprise d'application de peinture. Cette opération fait suite à l'application d'une peinture hydrosoluble dans la cabine. Le pistolet utilisé présente la particularité d'avoir à son bout une électrode permettant de charger la peinture appliquée afin qu'elle se répartisse mieux sur la pièce. Pour cette opération de nettoyage, l'opérateur doit couper l'électricité en mettant la cabine en mode "solvants" ou par coupure sur coup de poing. Cette action n'a pas été réalisée. La flamme générée a été entraînée par le système de ventilation jusqu'à la toiture et a brûlé au 2ème degré l'opérateur. L'incendie qui s'est propagé à la toiture a été éteint par les salariés de l'usine à l'aide d'un RIA, puis par les pompiers externes. La cabine de peinture est endommagée, ainsi que la toiture sur 20 m. Les autres installations du site ne sont pas touchées excepté la cabine voisine, arrosée lors de l'extinction. Les fumées intoxiquent légèrement 3 employés. Pendant 1 mois, 10 employés sont en chômage technique.

L'inspecteur des installations classées constate lors de la visite suite à l'incendie que l'opération de nettoyage au solvant nécessitant la coupure électrique ne faisait pas l'objet d'une procédure écrite cadrant les mesures de sécurité.

Accident

Incendie sur une chaîne de thermolaquage

N° 48579 - 12/09/2016 - FRANCE - 31 - TOULOUSE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48579/>



Peu après 18 h, un feu se déclare dans une entreprise de grenaillage et thermolaquage. Une entreprise voisine, voyant des fumées sortir du bâtiment, donne l'alerte. Les pompiers circonscrivent l'incendie vers 19h15 et quittent les lieux à 21h15. Une partie de la chaîne de thermolaquage est détruite. La mezzanine située au-dessus de la zone de refroidissement des pièces et servant au stockage des documents papiers et archives est détruite. Le bardage du bâtiment, les installations électriques, plusieurs machines et le stockage de peintures poudre sont endommagés. Les eaux d'extinction incendie ne sont pas retenues sur site. Sept personnes sont en chômage technique jusqu'à la rénovation des bâtiments qui prend plusieurs mois.

L'origine de l'incendie se situe en sortie du four de la chaîne de thermolaquage, au niveau de la zone de séchage, refroidissement des pièces. Une pièce, hors norme de 10,30 m est thermolaquée puis introduite dans le four qui ne mesure que 10,20 m de longueur, soit 10 cm de moins que la pièce. L'opérateur en charge du thermolaquage sait qu'il ne pourra pas fermer le four. Il s'appuie sur le fait que ce type de pratique a déjà été réalisé et qu'il a une contrainte de temps car la pièce doit être livrée le lendemain matin. Il laisse donc la porte de sortie du four légèrement entrouverte et met le four en marche vers 17h20. La cuisson dure 20 minutes et s'arrête automatiquement avec un système de minuteur. Le refroidissement de la pièce doit se poursuivre toute la nuit. A l'heure de fin de poste, les opérateurs quittent l'atelier alors qu'il reste 10 minutes de cuisson. Aucune surveillance n'est assurée. La température extérieure ce jour-là est de 34 °C.

Les règles de bon fonctionnement de l'atelier sont rappelées au personnel.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 44653 - 01/12/2013 - FRANCE - 69 - GENAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44653/>



Un feu émettant une importante fumée noire survient un dimanche vers 14 h sur 2 des 7 lignes de traitement d'une entreprise de traitement de surface de 2 000 m². Les bacs en polypropylène contenant des bains de cyanure de cuivre (3,9 m³) et d'étain acide (H₂SO₄) fondent sous la chaleur de l'incendie et les substances chimiques se déversent dans leurs rétentions associées. Les canalisations d'une cuve d'eau propre sont également détruites entraînant l'écoulement de son contenu de 20 m³ dans les rétentions des bains déversés. Le mélange des bains acide et cyanuré après débordement provoque un dégagement d'acide cyanhydrique dans le bâtiment. Les pompiers éteignent l'incendie vers 17h30 avec des lances à eau et à mousse ; l'un d'eux victime d'un malaise est conduit à l'hôpital. Les 20 employés sont en chômage technique. Les effluents liquides dont les eaux d'extinction ont été en majorité confinés dans les fosses de 150 et 200 m³ prévues à cet effet et situées dans le bâtiment. Une partie des eaux acides (10 à 15 m³) s'est écoulée vers un regard extérieur relié à un puits d'infiltration via le séparateur d'hydrocarbures, après avoir été évacuée du bâtiment par les secours pour éviter la dégradation du béton. Une société spécialisée élimine en centre de détoxification les effluents confinés dans l'établissement et les eaux polluées (cyanures, métaux et hydrocarbures) présentes dans les 2 puits d'infiltration du site. Les 2 chaînes de traitement étaient à l'arrêt depuis le 29/11 à 17 h. Selon la presse, un court-circuit serait à l'origine du sinistre.

L'entreprise sinistrée est située à 800 m d'un forage profond d'une usine agroalimentaire et à 2,5 km en amont d'un captage public d'eau qui ne fonctionne qu'une heure par semaine et qui n'alimente pas le réseau de distribution. Son exploitant et l'agence régionale de santé sont informés. Un arrêté préfectoral d'urgence prescrit une surveillance des eaux souterraines (cyanures, métaux, hydrocarbures totaux et HAP...) durant 3 mois, notamment dans le forage profond ; 3 piézomètres sont implantés du 05 au 07/12, un en amont et 2 en aval du site dont un en amont du tènement de la société agroalimentaire. Un arrêté de mise en demeure impose également la mise en conformité du réseau d'assainissement de l'établissement (suppression des puits d'infiltration et raccordement au réseau communal) et la formation du personnel aux situations d'urgence.

Accident

Incendie d'une cuve d'électrozingage à l'arrêt.

N° 42164 - 15/05/2012 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42164/>



Un feu se déclare vers 14 h sur une cuve d'électrozingage à l'arrêt dans une usine métallurgique. Un salarié d'un atelier voisin apercevant de la fumée sortant de la toiture donne l'alerte ; 49 employés évacuent l'établissement. Les secours établissent un périmètre de sécurité de 200 m dans lequel la circulation est interdite. Le service de l'électricité coupe une ligne de 20 kV. La cinquantaine de pompiers mobilisés maîtrise l'incendie en 2 h ; l'un d'eux victime d'une allergie (?) ou de brûlures au contact d'acide sulfurique (H₂SO₄) à 96 % sera hospitalisé par précaution. Un bâtiment contigu au sinistre abritant un stock de 30 m³ de H₂SO₄ en GRV de 1 000 l a été protégé lors de l'intervention ; une fuite d'acide dilué sera cependant constatée sur l'un d'eux avec un épandage dans la rétention associée et un écoulement localisé vers la rue rapidement maîtrisé. Une société spécialisée

pompe l'acide déversé vers 17h30. Aucun impact sur l'environnement n'est signalé. Les pompiers attribueront à de possibles réactions chimiques accidentelles plusieurs explosions "sourdes" d'origine indéterminée entendues à l'intérieur du bâtiment à la fin de l'intervention. L'activité de l'usine reprend à 21 h. La chaîne de traitement est détruite ainsi qu'une grande partie de la toiture de l'atelier. La municipalité et la préfecture ont été informées des faits. Une défaillance d'une résistance électrique de chauffage du bain, entraînant une augmentation importante de la température du contenu du bac de traitement de surface, pourrait être à l'origine de l'incendie.

Accident

Intoxication au trichloroéthylène dans une entreprise de revêtement des métaux.

N° 35709 - 05/01/2009 - FRANCE - 94 - FRESNES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35709/>



Un employé muni d'un masque à gaz dont la cartouche est périmée est gravement intoxiqué avec arrêt cardio-respiratoire lors du nettoyage d'une cuve de dégraissage de 5 m³ de trichloroéthylène dans une entreprise de revêtement des métaux. Le directeur de l'établissement qui lui porte secours est à son tour victime d'un arrêt cardiaque. Alerté par le 3ème salarié du site, les pompiers réaniment les 2 blessés graves qui sont conduits à l'hôpital et ventilent l'atelier ; les 2 personnes décéderont les jours suivants. Le 3ème employé ainsi que 2 pompiers sont légèrement intoxiqués. Aucun impact sur l'environnement n'est signalé. Une enquête judiciaire est diligentée.

Accident

Accident mortel dans une aciérie

N° 34003 - 12/10/2007 - FRANCE - 57 - FLORANGE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34003/>



Vers 8 h, un technicien, remarquant quelques "griffures" sur une tôle, se penche pour identifier le problème avant d'être happé par les cylindres de la ligne d'électrozingage dans l'atelier des tôles fines d'une usine de traitement des métaux. Malgré l'intervention rapide des secours, la victime est décédée à leur arrivée. Lors du poste précédent, l'équipe avait constaté la présence de "griffures" sur la bande et la vitesse avait été adaptée. A 5 h, lors du débriefing, le chef de poste de nuit a suggéré à la victime d'attendre le changement d'épaisseur et la bande remorque prévue à cet effet pour le nettoyage de 2 rouleaux conducteurs chargés de zinc. Trois bobines de zinc sont réalisées et considérées comme bonnes par le contrôleur de qualité. Cependant, la victime entreprend quand même une recherche concernant les "griffures" avant la mise en place de la bobine de transition. Pendant le contrôle, il établit une conversation par talkie-walkie avec l'opérateur situé en cabine centrale et demande, une fois sur zone, de ralentir la vitesse de la ligne à 20 m/min. Quelque temps plus tard, l'opérateur ne recevant pas de retour à son appel, décide, avec le contrôleur, d'aller voir sur la zone. Ils découvrent le corps de leur collègue bloqué entre les deux rouleaux du bloc et activent l'arrêt d'urgence. Les syndicats dénoncent des baisses d'effectifs conduisant les opérateurs à réaliser certaines tâches dangereuses seuls.

Accident

Fuite d'acide

N° 17961 - 08/06/2000 - FRANCE - 38 - SAINT-JEAN-DE-MOIRANS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17961/>



Dans une société de traitement des métaux, une fuite d'acide (pH 2) rejoint le collecteur d'eaux pluviales et pollue la MORGE. La visite de l'établissement met en évidence plusieurs anomalies : un stockage de bonbonnes de produits chimiques à l'extérieur sans cuvette de rétention, un tuyau partant de l'installation d'épuration (en circuit fermé) permettant le déversement des eaux polluées directement dans un regard d'eaux pluviales, une dégradation importante des ces regards et du sol situés derrière les ateliers. Le non-respect de l'arrêté préfectoral d'autorisation est constaté par l'inspection des ICPE. Les installations en cause doivent être rénovées et une étude de la pollution du sol réalisée.

Accident

Incendie d'un atelier de traitement de surface

N° 13372 - 13/08/1998 - FRANCE - 59 - ROUBAIX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13372/>



Dans un atelier de traitement de surface un court-circuit dans un coffret électrique provoque l'incendie de la toiture et d'un plancher en bois supportant 4 cuves de bains de nickelage (11 700 l). Les pompiers maîtrisent le sinistre. Le débordement de la cuvette de rétention entraîne une pollution du milieu naturel par le réseau d'assainissement équipé d'une station de traitement collective (simple décantation). Les dommages matériels s'élèvent à 0,96 MF et les pertes d'exploitation à 0,5 MF.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface

N° 58557 - 20/01/2022 - FRANCE - 80 - FRIVILLE-ESCARBOTIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58557/>

Vers 23 h, un feu se déclare dans un atelier de polissage, d'une usine spécialisée dans le traitement de surface de 2 000 m². Un employé exceptionnellement présent à cette heure sent de la fumée et alerte le chef d'équipe qui lui-même alerte les pompiers vers 23h30. Les fenêtres sont soufflées par l'incendie et les murs ondulent sous l'effet de la chaleur. Le vent pousse les fumées vers les pâtures. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 3 lances dont une sur échelle. Une lance queue de paon est mise en protection sur une bouteille d'azote. Des mesures sont effectuées sur les eaux d'extinction pour éviter tout risque de pollution.

L'incendie endommage l'entrepôt et l'atelier de polissage, soit 200 m². L'atelier de vernissage attenant est également impactés. Les deux tiers de l'entreprise ne sont pas touchés, un mur en parpaing séparant l'atelier de traitement de surface chimique et électrolytique. L'activité de polissage est mise à l'arrêt pour la fin de la semaine. Une trentaine de salariés est en chômage technique pour une durée indéterminée, le temps que l'exploitant trouve une cabine à vernis pour redémarrer au plus vite.

L'exploitant ne disposait pas de système de détection incendie malgré la prescription de son arrêté préfectoral d'autorisation.

Un flash lumineux a été observé sur la vidéo de surveillance au moment où le feu s'est déclaré. Les installations électriques avaient bien été contrôlées à fréquence annuelle et les contrôles ne relevaient pas de non-conformité électrique ou de mise à la terre.

Selon l'enquête menée par le BEA-RI, l'hypothèse la plus probable serait un feu couvant allumé par la projection d'étincelles liées aux opérations d'ébavurage et leur captation par le système d'aspiration.

Accident

Départ de feu sur une cuve de zinc sur un site de traitement de surface

N° 58106 - 15/10/2021 - FRANCE - 03 - SAINT-VICTOR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58106/>



Vers 7h30, un feu se déclare sur une cuve de 12 000 l contenant un bain de zinc (zinc 10g/l et soude 130g/l) dans une usine de traitement de surface. Un employé qui se trouve à proximité détecte immédiatement le départ de feu. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité et évacuent 3 entreprises. L'incendie est éteint à l'aide d'un extincteur. Une légère fuite est constatée sur la cuve. La cellule risque chimique des pompiers et l'exploitant dépotent le réservoir. Les déversements au sol sont traités avec de l'absorbant. Pendant un jour et demi, 12 personnes sont en chômage technique.

L'origine du départ de feu pourrait être une surchauffe électrique au niveau du point de contact de passage du courant sur le bac de traitement.

Accident

Incendie d'une usine de traitement de surface

N° 48217 - 25/06/2016 - FRANCE - 74 - ANNECY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48217/>

Vers 1 h, un feu se déclare au niveau de la partie oxydation anodique de la chaîne principale de traitement de surface d'une usine de 3 000 m². Les pompiers rencontrent des difficultés d'approvisionnement en eau. Ils protègent l'unité abritant le stockage de produits chimiques. Les réseaux sont obturés par des ballons d'isolement. Les cuves de traitement en polypropylène fondent sous l'effet de la chaleur. Le contenu, notamment les bains d'acide sulfurique, se déverse dans les cuvettes de rétention. Les pompiers éteignent l'incendie vers 4h40 avec de l'eau et de la mousse. Les eaux d'extinction sont récupérées et traitées dans la station d'épuration du site.

Les dégâts matériels sont très importants. La chaîne principale de traitement de surface est détruite. Sa remise en état devrait prendre 1 an. En attendant, une ancienne chaîne est remise en service. Les murs coupe-feu ont protégé les installations voisines.

Un transformateur ou un redresseur au niveau de la partie oxydation anodique serait à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie chez un traiteur de surface suite à une fuite de gaz

N° 48046 - 16/05/2016 - FRANCE - 77 - GRETZ-ARMAINVILLIERS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48046/>



Dans une entreprise de traitement de surface, un feu se déclare à proximité d'une cuve de soude caustique et de cyanure. Les employés éteignent l'incendie avant l'arrivée des secours. Quatre personnes sont légèrement intoxiquées par les fumées. Le caillebotis qui soutient la cuve est soumis au rayonnement thermique et fond. Aucune fuite n'est constatée mais la cuve de 800 l à ciel ouvert, menace de se renverser. La cuve est calée puis son contenu transvasé.

Une fuite de gaz sur une canalisation alimentant une étuve serait à l'origine de l'incendie. La canalisation se serait détachée de son bloc de sécurité.

Suite à l'accident l'exploitant fait réaliser une étude de sécurité de l'ensemble du réseau gaz du site. Les conclusions de l'étude ne remettent pas en cause la sécurité de fonctionnement des conduites de gaz du site. Toutefois, un carter doit être posé sur la descente de gaz pour protéger le tuyau des chocs. La tuyauterie doit également être repeinte avec la couleur normalisée prévue pour le gaz. L'exploitant prévoit également de poser une vanne de coupure de l'alimentation gaz au niveau de l'atelier, pour fermer le gaz en dehors des heures de fonctionnement de celui-ci.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 47556 - 02/01/2016 - FRANCE - 73 - LA RAVOIRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47556/>



Vers 10h30, un feu se déclare au niveau du bain d'alcool benzylique d'une usine de traitement de surface. L'incendie embrase le bâtiment de 500 m² et notamment le stockage de produits acides. Un écoulement d'acide formique, chlorhydrique et de potasse se produit en direction de l'ALBANNE. Des barrières sont mises en place pour contenir les eaux souillées. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers midi. L'entreprise est partiellement détruite. La pollution du cours d'eau est endiguée.

L'origine du sinistre serait due à un échauffement excessif au niveau de la résistance électrique permettant de maintenir la température du bain d'alcool benzylique à 30 °C. Cet échauffement serait lié à un dysfonctionnement électrique et au déplacement d'une électrode probablement lors du relevage d'une pièce après traitement.

L'exploitant doit revoir la conception de sa cuve pour éviter que ce type d'accident ne se reproduise.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41420 - 07/12/2011 - FRANCE - 80 - BETHENCOURT-SUR-MER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41420/>



Vers 4h45, un feu se déclare sur une ligne manuelle de traitement de surface comportant

10 baignoires (acide, chrome, nickel, zinc...) dans une entreprise soumise à autorisation pour cette activité. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances et un volume d'eau d'extinction de 30 m³. Les eaux d'extinction ont été partiellement collectées dans la rétention de la chaîne mais une partie s'est écoulée dans le réseau public malgré la mise en place de 2 barrages par les services d'intervention. L'exploitant ne possédait pas de bassin de récupération des eaux d'extinction incendie. Une entreprise spécialisée récupère 10 m³ de déchets liquides, dont les baignoires des bacs de traitement. L'intervention des secours s'achève à 10h30. L'atelier de 400 m² et 1 000 m² de la toiture du bâtiment sont détruits. 15 salariés travaillant au laitonage et au nickelage sont en chômage technique. L'incendie proviendrait d'une défaillance électrique ou d'une défaillance du système de réchauffage des baignoires. Le service d'inspection a relevé l'absence de contrôle périodique des installations électriques depuis 2008.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface.

N° 41098 - 12/10/2011 - FRANCE - 73 - GRESIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41098/>



Un feu très fumigène se déclare vers 18h30 dans un bâtiment à structure métallique de 1 500 m² abritant la chaîne de nickel (20 bacs) d'une entreprise de traitement de surface. Alerté par le gardien de l'établissement, les 80 pompiers mobilisés maîtrisent le sinistre vers 23 h avec 4 lances à eau et à mousse dont une sur échelle ; 1 pompier incommodé par les fumées est soigné sur place. Le bâtiment est gravement endommagé. Les cuves (une dizaine) et rétentions en plastique d'acide chlorhydrique, de soude et de rinçages ont fondu entraînant un déversement d'acide et de soude dans LE TRUISSON qui borde le site. Les bacs de traitement en inox (nickel chimique) n'ont pas été affectés par l'incendie. Une partie des 200 m³ d'eaux d'extinction et de dilution a été collectée dans le sous-sol de l'atelier mis en rétention avec des obturateurs. Un pH de 7 a été mesuré à l'aval immédiat du rejet de l'établissement dans le ruisseau ; l'ONEMA a découvert 4 truites mortes. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté prescrivant la mise en sécurité des installations et du bâtiment (isolement électrique, stabilité des structures, prévention des risques d'intrusion), la mise en place de mesures pour supprimer tous rejets directs d'effluents dans le ruisseau, l'évacuation des déchets liquides et solides du site et leur élimination dans des filières autorisées. L'exploitant doit également transmettre un rapport d'accident. La remise en service de l'atelier est subordonnée à une nouvelle demande d'autorisation préfectorale.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 38336 - 28/05/2010 - FRANCE - 80 - FRIVILLE-ESCARBOTIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38336/>



Un feu se déclare vers 21h30 dans une entreprise de traitement de surface des métaux de 850 m² (nickelage au tonneau en grand volume) abritant 10 l de cyanure de cuivre et de potassium, 300 l de cyanure d'argent à 10 %, 20 l d'acide sulfurique et 3 cuves contenant chacune 1 500 l d'une solution de nickel. Un important nuage de fumées noires est visible à

plusieurs km à la ronde. Une vingtaine d'occupants d'une dizaine de maisons voisines est évacuée. Les 80 pompiers mobilisés éteignent l'incendie à 3 h à l'aide de lances à eau et à mousse et les riverains peuvent rejoindre leur domicile ; l'épouse de l'exploitant victime d'un malaise est soignée sur place. Les secours publics interviennent à nouveau dans l'après-midi du 29/05 pour maîtriser 2 points chauds résiduels. Les eaux d'extinction ont été contenues en partie sur le site notamment avec la mise en place de merlons de sable, le reste s'est écoulé dans le réseau d'eaux pluviales de la commune. Le bâtiment à structure métallique est détruit ; 7 employés sont en chômage technique. L'arrêt de l'activité de l'entreprise est également susceptible d'entraîner du chômage technique chez ses donneurs d'ordre. L'exploitant n'envisage pas de se réinstaller sur le site, qui est imbriqué dans un environnement urbain, et souhaite s'implanter dans une zone industrielle voisine.

Lors de l'accident, le site était à l'arrêt pour le week-end. Le système de chauffage des bains était interrompu et la ventilation en marche réduite. Une défaillance électrique au niveau des redresseurs semble être à l'origine de l'incendie qui s'est ensuite propagé dans l'atelier via les cuves et les gaines d'aération en PVC. La société d'assurance mandate un expert pour déterminer la cause précise du sinistre. Les gendarmes effectuent également une enquête. L'inspection des installations classées propose au préfet de subordonner la reprise d'activité à une nouvelle autorisation d'exploiter et demande à l'exploitant de lui adresser les résultats des analyses effectuées à la suite du rejet d'une partie des eaux d'extinction dans le réseau public.

Accident

Emission d'acide cyanhydrique dans une entreprise de traitement de surface

N° 36977 - 16/09/2009 - FRANCE - 80 - FRIVILLE-ESCARBOTIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36977/>



Une émission d'acide cyanhydrique (HCN) se produit dans une station de détoxification en sous-sol d'une entreprise de traitement de surface. Le chargé d'exploitation de la station est découvert inanimé et gravement intoxiqué vers 12 h ; il effectuait alors sa ronde de surveillance habituelle. Cet agent était intervenu 2 h auparavant avec un sous-traitant, durant 30 min, pour remplacer le moteur de la pompe de transfert des effluents acides vers la cuve de neutralisation.

Les effluents liquides du site (bains de rinçage) sont traités dans une station physico-chimique, puis par évapo-concentration. Les effluents bruts sont stockés dans 2 cuves en tête de station ; l'une pour les liquides alcalins cyanurés, l'autre pour les acides. Le traitement comprend une oxydation, dans une cuve dédiée, des cyanures en cyanates par ajout de soude (mise à pH de 12 ou plus) et de javel. Les effluents décyanurés sont ensuite mélangés avec les produits acides dans une cuve de neutralisation, avant décantation et évapo-concentration.

Le personnel est évacué et l'alimentation électrique de l'entreprise est coupée. Les pompiers mesurent dans le local une concentration supérieure à 30 ppm d'HCN (graduation maximale des tubes réactifs) et un pH = 1 dans la cuve de neutralisation. La basicité de l'effluent est rétablie, avant son élimination par une entreprise spécialisée (1,5 m³). L'intervention des secours s'achève à 1h45 après ventilation du local et mesures confirmant l'absence d'HCN résiduel ; par précaution, 7 pompiers intervenus sur le site subissent des examens à l'hôpital.

L'activité redémarre le lendemain. L'exploitant souhaitant éliminer les effluents de la station de détoxification effectue des analyses qui révèlent la présence d'un liquide acide

(pH=1) au fond de la cuve de stockage des effluents cyanuré, sur 1 m, et d'un effluent basique (pH = 8) en surface, sur 50 cm d'épaisseur ; la rétention contient également un liquide acide (pH = 1) sur 10 cm d'épaisseur. L'activité de l'entreprise est de nouveau arrêtée. La basicité est rétablie puis une entreprise spécialisée élimine les produits. Interrompu durant le week-end, l'élimination (30 m³) s'achève le lundi vers 13 h.

Lors de son enquête, l'inspection des IC relève une insuffisance de l'analyse des risques de la station et des non-conformités au regard des prescriptions réglementaires : local non ventilé, pas de mesure de niveau pour les cuves, pas de détection de présence de liquide dans les rétentions, schéma des réseaux non à jour, absence de consignes d'exploitation et de sécurité de la station, d'enregistrement des contrôles de surveillance effectués, de signalétique du risque, de moyens d'urgence pour la mise en sécurité des installations.

Un arrêté de mise en demeure prescrit ces mises en conformité. Une enquête judiciaire est effectuée pour déterminer les causes de l'accident ; l'exploitant suspecte une erreur humaine lors de la manipulation des produits.

Accident

Employé intoxiqué à l'acide cyanhydrique

N° 56351 - 05/11/2020 - FRANCE - 74 - EPAGNY METZ-TESSY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56351/>



Tôt dans la matinée, un dégagement d'acide cyanhydrique intoxique un employé d'une entreprise de traitement de surface. Il fait un malaise et est immédiatement transporté à l'hôpital. La zone est aérée et interdite d'accès. Un autre opérateur muni d'un appareil respiratoire isolant neutralise les résidus d'acide contenus dans le bidon avec de la soude. Les pompiers procèdent à des mesures complémentaires de l'atmosphère. La victime sort de l'hôpital en fin de matinée.

Ce dégagement gazeux de cyanure d'hydrogène aurait été provoqué par le transfert par pompage d'un bain de cyanure d'or à recycler dans un fût qui était rempli au tiers d'acide provoquant une réaction acide-cyanure générant du cyanure d'hydrogène sous forme gazeuse (mention de danger H330 : mortel par inhalation). L'opération était connue de la victime qui la réalise tous les deux mois depuis des années. Le stockage d'acide est interdit dans cette zone et il n'y avait aucune indication sur le bidon. Il n'y avait pas d'aspiration sur la zone de transvasement et le skydome était inaccessible et hors service. L'opérateur ne portait pas de masque respiratoire et il n'y avait pas de capteur PPM. De plus, cette zone était mal couverte par les caméras de sécurité.

A la suite de cet accident, l'exploitant met en place pour cette opération de transfert du bain de dédorure :

- un conteneur fixe, fermé à cadenas à clé, avec une aspiration juste au-dessus,
- réparation du Skydome avec mise en place d'un déclencheur d'ouverture à proximité mais à l'extérieur du local (utilisable uniquement en cas d'urgence),
- mise en place à l'entrée un détecteur portatif de gaz cyanhydrique à utiliser lors des transferts de bains,
- mise en place d'une procédure détaillée pour l'opération,
- étude de la modification de l'angle/champ de vision de la caméra de surveillance.

Accident

Pollution suite à des travaux dans une entreprise métallurgique

N° 55141 - 07/02/2020 - FRANCE - 25 - PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55141/>



Une fuite d'huile sous pression se produit sur un filtre d'huile au niveau d'un échangeur d'un laminoir récemment installé dans une usine métallurgique. Les projections d'huile sous pression ne sont pas contenues dans la rétention prévue à cet effet. L'huile atteint un collecteur d'eau pluviale avant de rejoindre le DOUBS. L'alerte est donnée à 22h25 par un responsable de production. L'installation est mise à l'arrêt. Des boudins absorbants sont mis en place. Le système d'obturation du réseau d'eau pluviale est déclenché. Un suintement en sortie d'obturateur est détecté. Un produit de neutralisation est pulvérisé. Un barrage flottant fixe est mis en place sur le DOUBS. Une société extérieure est contactée pour effectuer un pompage de la pollution. Les pompiers sont appelés. La canalisation est nettoyée. A 12h40, le lendemain, toute l'huile est pompée, soit 480 l. L'incident a engendré un arrêt de production pendant 3 h.

La fuite a eu lieu alors que l'échangeur était en phase de mise en service. Aucun test n'a été réalisé avec le laminoir en fonctionnement avant l'incident. Un espace entre le filtre et le couvercle du système d'échangeur est constaté. Le bac de rétention contenant le système d'échangeur s'avère inapproprié pour les fuites sous pression. L'obturateur du réseau d'eaux pluviales fuit.

L'exploitant prévoit la mise en place d'un brise-jet autour de l'échangeur pour contenir les fuites sous pression dans le bac de rétention.

Accident

Incendie sur une chaîne de traitement de surface

N° 54857 - 14/12/2019 - FRANCE - 50 - ISIGNY-LE-BUAT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/54857/>



Vers 18h10, un samedi en dehors des périodes de production, un feu se déclare sur une cuve de traitement des métaux dans une usine de traitement de surface. L'incendie se propage à 2 cuves annexes et sur une partie du système d'aspiration. La détection de chaleur dans la gaine déclenche le système d'arrosage automatique par sprinkler et transmet l'alerte à la personne d'astreinte. Celle-ci appelle les pompiers et termine l'extinction du sinistre avant l'arrivée des pompiers. En raison d'une légère intoxication, elle est prise en charge par les secours. Le mélange d'effluents contenus dans les bains (trisdihydrogénophosphate de chrome, acide citrique et zinc) et d'eaux d'extinction est confiné dans les caniveaux, pompé et traité par la station d'épuration du site.

La cause de l'incendie est un défaut du contacteur électrique du système de chauffe du bain du fixateur. L'opérateur a arrêté la chauffe avant de partir mais la résistance a continué de chauffer. Le produit à l'intérieur du bain s'est évaporé entraînant une surchauffe de la résistance qui a fait fondre le plastique et engendrée le feu dans la gaine d'aspiration.

Accident

Rejet de cyanure provenant d'une usine de traitement de surface

N° 51082 - 26/07/2017 - FRANCE - 39 - VILLETTE-LES-ARBOIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51082/>



Une pollution de la CUISANCE sur 10 km entraîne une forte mortalité piscicole. Un rejet de cyanure provenant d'une usine de traitement de surface est suspecté d'être à l'origine de cette pollution. D'après la presse un ou deux épisodes annuels de pollution de la rivière est signalé par la société de pêche mais aucun lien n'est actuellement établi. L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) réalise des analyses pour rechercher l'origine de la pollution. Les premiers résultats orientent vers l'exploitant. Des mesures effectuées un mois plus tard par l'AFB dans un regard en sortie d'usine révèlent une concentration en cyanure de 22 061 µg/l pour une valeur limite de 50 µg/l. Les bains cyanurés exploités sont censés fonctionner en circuit fermé avec un système de filtration par résine échangeuses d'ions et une évacuation des bains usés pour traitement à l'extérieur du site. Aucun rejet au milieu naturel n'est autorisé. L'inspection des installations classées constate plusieurs non conformités sur le site et notamment :

- l'absence de consignes d'exploitation afférentes à l'activité de la filière cyanurée ;
- l'absence de formation du personnel sur la conduite des installations de cette filière ;
- l'absence de procédures en cas de dysfonctionnement du dispositif de résines échangeuses d'ions.

Un arrêté préfectoral prescrit à l'exploitant de :

- rechercher la cause du rejet ;
- contrôler l'état des réseaux de collecte des eaux du site ;
- réaliser une surveillance de la qualité des eaux de la CUISANCE en amont et en aval du point de rejet du site ;
- vérifier par sondage le respect des consignes de sécurité et d'exploitation de la filière cyanurée ;
- vérifier l'état des installations avant les phases d'arrêt et redémarrage et de consigner les résultats de ces contrôles.

Compte tenu d'un risque ne pouvant être exclu d'entraînement de cyanure en cas de défaut de rinçage, l'exploitant prévoit de faire passer tous ses bains présentant un risque de présence de cyanure par un système de décyanuration.

Accident

Dépassement des valeurs limites de rejet dans les eaux résiduaire

N° 49075 - 04/08/2016 - FRANCE - 974 - LE TAMPON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49075/>



Une dérive des valeurs limites de rejet des eaux résiduaire est observée sur un site de traitement de surface, par le service d'inspection.

L'exploitant s'aperçoit qu'un des produits utilisés pour le traitement de ses eaux résiduaire n'est pas le bon produit. Le fournisseur a livré de l'hypochlorite de sodium à la place du chlorure de sodium. L'étiquetage était correct. Aucun contrôle n'avait été réalisé à la réception du produit.

Accident

Incendie sur une bouteille de gaz dans une cabine de peinture

N° 47331 - 02/11/2015 - FRANCE - 71 - LE CREUSOT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47331/>



Vers 10 h, un feu se déclare sur une bouteille de gaz dans la cabine de peinture d'une entreprise de traitement de surface. La bouteille est équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint. Le propriétaire alerte les secours. Les flammes montent à 1,50 m de haut. La rue devant le bâtiment est interdite à la circulation le temps de l'intervention. Les pompiers maîtrisent rapidement l'incendie.

La cabine subit des dégâts, mais l'activité de l'entreprise n'est pas affectée. L'exploitant a respiré un peu de gaz et a quelques cheveux brûlés.

Un joint abîmé serait à l'origine du sinistre.

Accident

Explosion dans une usine de revêtement pour pipeline

N° 47127 - 04/09/2015 - FRANCE - 59 - GRAVELINES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47127/>



Dans une usine de revêtement pour pipeline soumise à déclaration, une double explosion se produit vers 11h10 au niveau d'une tuyauterie de propane. Des travaux de soudage afin de réparer une fuite détectée la veille ont été réalisés 30 min avant la détonation. Plus de 60 personnes sont évacuées dont 8 transportées à l'hôpital pour troubles auditifs. Une nouvelle fuite est détectée au niveau de la cuve de 5 000 l alimentant le réseau. La situation est considérée comme maîtrisée vers 16h30. Le site est de nouveau accessible.

Sur place, l'inspection des installations classées constate les dégâts matériels : ruptures de brides, vannes et bouchons, endommagement de bardage... Un arrêté de mesures d'urgence est ainsi soumis au Préfet afin d'/de :

- suspendre l'activité du site
- établir un rapport sur l'accident (causes, nature et extension des conséquences, mesures à mettre oeuvre pour la remise en service et éviter un accident analogue)
- subordonner le redémarrage du site à la transmission d'éléments probants sur le bon fonctionnement des installations.

Accident

Incendie d'une usine de traitement de surface

N° 46101 - 05/01/2015 - FRANCE - 89 - APPOIGNY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46101/>



Vers 5 h, un feu se déclare dans un atelier de peinture d'une usine de traitement de surface. Les pompiers éteignent le foyer principal à 8h45. Ils déplacent 5 m³ de solvants et

peintures vers un lieu sûr. L'extinction des foyers résiduels se poursuit jusqu'à 18 h. Un pompier est légèrement intoxiqué. 17 employés sont en chômage technique. Les eaux d'extinction sont contenues dans le bassin prévu à cet effet. Le bâtiment peinture est complètement détruit. La structure métallique de l'atelier de traitement de surface a travaillé sous l'effet de la chaleur générée par l'incendie du bâtiment voisin. Elle devra être reconstruite en totalité. Le coût total des travaux et de remplacement du matériel s'élève à 2 millions d'EUR. L'activité décapage reprend 4 jours après l'incendie.

L'incendie serait d'origine criminelle. Quatre départs de feu ont été mis en évidence par les experts.

L'exploitant prévoit d'installer une alarme incendie et des caméras de vidéosurveillance. Il prévoit également la réalisation d'exercices incendie par son personnel.

Accident

Explosion puis feu d'un aspirateur à poussières métallique

N° 45970 - 14/11/2014 - FRANCE - 59 - GRANDE-SYNTHÉ .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45970/>

    

Vers 0h50, dans une usine de travail mécanique des métaux, une explosion sur un aspirateur fixe ATEX se produit alors qu'un employé vidange manuellement une trémie en aspirant les poussières métalliques de ferrotitane. Celle-ci génère un feu sur la ligne de production. Les employés évacuent le bâtiment après avoir ouvert les dômes de désenfumage. Ils préviennent les pompiers. Ces derniers éteignent l'incendie avec 8 extincteurs du site. Un des employés, brûlé au poignet, est transporté à l'hôpital.

La production est stoppée et 5 salariés sont en chômage technique. L'explosion pourrait être due à une concentration trop importante en poussières et/ou à l'aspiration d'un corps étranger. L'explosion, qui a eu lieu dans l'aspirateur, aurait généré une flamme au niveau de la buse d'aspiration. La dernière opération de maintenance sur ces aspirateurs remontait à moins de 2 mois.

Suite à l'accident, l'exploitant prévoit de remettre à niveau son parc d'aspirateurs et de modifier leur emplacement avec un meilleur cloisonnement. La fréquence de nettoyage des lignes de production et des zones difficiles d'accès est augmentée afin d'éviter une accumulation trop importante de poussières. Une réflexion est en cours sur de nouvelles consignes d'utilisation de l'aspirateur : augmentation de la fréquence de vidange de l'aspirateur, suppression de son utilisation pour certaines productions. La trémie sera remplacée par une trémie permettant une vidange manuelle (sans l'aide d'un aspirateur).

Accident

Feu dans une usine de traitement de surface.

N° 45792 - 01/10/2014 - FRANCE - 45 - ESCRENNES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45792/>

    

Dans une usine de traitement de surface, un raccord sur le vérin d'une pelle à mattes cède à 14h30 lors d'une opération de démattage d'un bain de zinc. L'huile hydraulique utilisée comme lubrifiant du vérin se répand dans le bain à 450 °C provoquant un incendie. Les opérateurs éteignent les flammes avec des extincteurs. Sur place à 14h55, les pompiers

ventilent le bâtiment et transportent à l'hôpital 2 employés intoxiqués par les fumées. Ils sécurisent ensuite la zone le temps que les opérateurs retirent la pelle à matte qui déverse son lubrifiant et génère un nouvel incendie à chaque mouvement. Le bain de zinc est redémarré en fin d'après-midi.

L'exploitant réfléchit à une solution technique permettant de faire fonctionner la pelle à mattes sans fluide hydraulique. Une solution de protection respiratoire est également étudiée afin d'éviter les intoxications lors des interventions d'extinction.

Accident

Feu dans une usine de traitement des métaux.

N° 45307 - 22/05/2014 - FRANCE - 25 - GENEUILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45307/>



Un feu se déclare vers 13h50 dans un atelier d'une usine de traitement de surface abritant des bains d'acide sulfurique, de chrome VI et de nickel. Les employés évacuent le site et les fluides sont coupés. Les pompiers transportent à l'hôpital 2 employés intoxiqués par les fumées.

Durant l'extinction, un surpresseur alimentant encore une cuve en eau provoque le débordement de la rétention de 10 m³. Les pompiers installent du matériel absorbant au niveau des égouts et d'un ruisseau se jetant dans l'OGNON. Le surpresseur est coupé permettant ainsi la vidange de la rétention. Les pompiers éteignent l'incendie vers 17h20.

Le matériel absorbant est récupéré le lendemain et traité sur place. La production de l'usine n'est pas impactée.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 44240 - 26/08/2013 - FRANCE - 80 - NIBAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44240/>



Un feu se déclare vers 21h30 dans un bac de nickelage de 300 l d'une entreprise de traitement de surface. L'exploitant, alerté par la détection incendie du site, se rend sur les lieux et maîtrise le sinistre avant l'arrivée des secours publics. Les pompiers pompent un écoulement au sol et colmatent une fuite sur le bac. Les contrôles de toxicité dans l'air effectués avec des tubes réactifs colorimétriques sont négatifs. La cuve est détruite et un bac voisin est endommagé ; 10 employés sont en chômage technique. Une défaillance du système de régulation de la température du bain est à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie d'un bâtiment d'une entreprise de traitement de surface.

N° 38568 - 04/07/2010 - FRANCE - 78 - PLAISIR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38568/>



Un feu se déclare un dimanche vers 6h30 dans un bâtiment de 2 500 m² d'une entreprise de galvanoplastie classée SEVESO seuil bas. Les services d'incendie et de secours sont alertés par le pilote d'un avion de tourisme qui survole la zone et aperçoit un panache de fumée alors qu'au même moment un véhicule de police se présente à l'entrée de l'usine après avoir aperçu la fumée. La circulation routière sur la N 2 est interrompue et les alimentations en gaz et en électricité sont coupées. Les 94 pompiers mobilisés maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable et évitent sa propagation à un bâtiment contiguë de 7 000 m² ; 2 policiers légèrement intoxiqués par les fumées sont soignés sur place. L'intervention des secours s'achève vers 19 h après l'extinction des points chauds et des travaux de dégarnissage et de déblai.

La charpente en bois du bâtiment est endommagée et la toiture est partiellement effondrée, mais les bacs d'acides et de produits chimiques n'ont pas été affectés par l'incendie ; les bains de traitement sont éliminés par une entreprise spécialisée. Les eaux d'extinction collectées dans un bassin de rétention sur le site sont traitées ainsi que les bains de rinçage dans la station interne de l'établissement. Les mesures de toxicité dans l'air, effectuées sous le vent aux abords de l'établissement par les pompiers, se sont révélées négatives. Une quarantaine d'employés est en chômage technique. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine de l'incendie. L'exploitant doit adresser à l'inspection des installations classées un rapport sur les causes, circonstances et conséquences de l'accident.

Accident

Emission de vapeurs nitreuses à la suite d'un mélange d'HCl et de nitrate de sodium.

N° 37527 - 30/11/2009 - FRANCE - 76 - SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37527/>



Une émission de vapeurs nitreuses se produit vers 9h15 dans une entreprise de traitement de surface à la suite du mélange accidentel de 500 l d'acide chlorhydrique avec 8 m³ de nitrate de sodium dans un camion-citerne de 13 m³. Un périmètre de sécurité est mis en place et une dizaine d'employés est évacuée ainsi que le personnel d'une entreprise riveraine de recyclage de pneus ; 3 employés sont légèrement intoxiqués, l'un d'entre eux est conduit à l'hôpital pour des examens. Après arrêt de la réaction chimique, le contenu du camion-citerne est transvasé dans 10 conteneurs par 2 salariés de la société de transport vêtus de combinaison anti-acide, sous protection d'une lance incendie des pompiers. Les récipients sont entreposés à l'arrière de l'établissement dans l'attente de leur repompage dans un véhicule-citerne d'une entreprise spécialisée, au cours de l'après-midi. L'intervention des secours s'achève vers 15 h.

Accident

Incendie d'un bâtiment de stockage d'une entreprise de traitement de surfaces.

N° 36680 - 07/08/2009 - FRANCE - 80 - NIBAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36680/>



Un feu d'origine électrique se déclare vers 21 h dans un bâtiment de stockage d'une entreprise de traitement de surface des métaux abritant 25 kg de cyanure de potassium, 25 kg de cyanure de sodium, le traitement des effluents cyanurés (évaporation naturelle

forcée), 2 bains de chromage, un bain de bronze, un poste de concentration des rinçages de métaux précieux, une installation de tribofinition et un stockage de carton et de rouleau de PVC dans les combles. La toiture en fibrociment s'effondre et un important panache de fumées est émis. L'incendie endommage également un bâtiment adjacent qui abrite des installations de vernissage (200 l de vernis). Les secours alertés par des riverains mettent en place un périmètre de sécurité de 400 m. Les pompiers, renseignés par un employé des emplacements des produits dangereux, éteignent l'incendie vers 23 h.

Aucun blessé n'est à déplorer ; les secours ont effectué des mesures de toxicité dans l'air qui se sont révélées négatives. Les installations de chromage et de tribofinition sont détruites. Le poste de concentration des rinçages de métaux précieux est endommagé et la cuve double enveloppe des effluents cyanurés est déformée par le flux thermique de l'incendie. Les stockages de cyanure, la cuve de vernissage au trempé et les chaînes de traitement de surfaces n'ont pas été affectés par le sinistre. Les eaux d'extinction confinées sur le site et les 2 m³ d'effluents cyanurés sont pompés et stockés dans des cuves spécifiques avant élimination par une entreprise spécialisée.

Les installations avaient été arrêtées le matin pour les congés annuels d'été d'une durée de 15 jours. Aucune activité d'exploitation n'avait eu lieu dans les locaux durant l'après midi. A la suite de l'accident, plusieurs mesures sont prises : mise en place de portes incombustibles, stockage des cyanures dans des contenants incombustibles et en rétention, isolement électrique des différents matériels notamment pendant les phases d'arrêt prolongées. Selon l'exploitant, les activités de l'établissement devraient redémarrer à la mi-septembre.

Accident

Fuite d'acides sur une cuve.

N° 34940 - 30/07/2008 - FRANCE - 33 - PESSAC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34940/>

Une fuite se produit vers 17 h sur une cuve contenant 2 m³ d'une solution diluée d'acides phosphorique et sulfurique dans une entreprise de traitement de surface. L'acide, répandu sur 70 m² au niveau du parking et de l'atelier de l'établissement, est confiné par un merlon de sable puis pompé par les pompiers avec du matériel de l'entreprise. Aucun blessé n'est à déplorer. L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté d'urgence de suspension d'activité de l'atelier. Onze salariés sont en chômage technique.

Accident

Incendie d'une installation de traitement de surface.

N° 36235 - 01/06/2008 - FRANCE - 91 - ETAMPES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36235/>

                

Un feu se déclare un dimanche vers 20 h dans une entreprise de traitement de surfaces. L'incendie est maîtrisé par les secours publics ; aucun impact extérieur n'est signalé. Les cuves de traitement sont déformées mais n'ont pas fuit ; l'ensemble des bains est pompé et éliminé comme déchet. Les dommages matériels sont évalués à 420 Keuros ; l'activité de l'établissement est interrompue durant 5 mois. Une défaillance d'une sonde, sur l'installation de chauffage des bains qui se déclenchait automatiquement en fin d'après-midi sans présence humaine, est à l'origine de l'accident. L'exploitant met en place de nouvelles cuves, installe sur chaque bain de nouveaux redresseurs et sondes de chauffe

(centralisés dans une armoire électrique), revoit les rétentions ainsi que la ventilation et modifie la mise en chauffage du dimanche qui s'effectue désormais avec présence humaine.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surfaces.

N° 34034 - 01/01/2008 - FRANCE - 95 - SAINT-BRICE-SOUS-FORET .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34034/>



Un feu se déclare vers 21h30 dans l'un des ateliers d'une entreprise de traitement de surfaces de 1 000 m². La détection incendie du site se déclenche et les secours sont alertés. Deux riverains âgés sont évacués par précaution. Les pompiers éteignent l'incendie en 3 heures avec des lances à eau et à mousse. Les secours effectuent des mesures de toxicité dans l'air qui se révèlent négatives. Aucun blessé n'est à déplorer mais 400 m² de bâtiment sont détruits et 60 employés sont en chômage technique ; le dispositif de détection d'intrusion ayant été détruit, un gardiennage nocturne est mis en place. Les eaux d'extinction confinées sur le site (obturateurs sur les réseaux d'assainissement fermés et rétention suffisante) sont traitées par une entreprise spécialisée. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Feu de cuves de traitement de surface en polypropylène à la suite d'un problème électrique.

N° 32809 - 24/12/2006 - FRANCE - 63 - SAINT-REMY-SUR-DUROLLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32809/>



A 14 h, dans une usine de traitement de surface, un opérateur est averti par la société de surveillance, elle-même avertie par l'alarme vol de l'établissement, de la survenue d'un incendie. A son arrivée, celui-ci constate une épaisse fumée noire dans l'atelier et alerte les pompiers. Les installations sont à l'arrêt depuis 2 jours et les bains de traitement mis en veille. Les pompiers, arrivés 40 min après l'appel, procèdent à l'extinction par arrosage. L'incendie détruit les cuves de traitement de surface en polypropylène. Les liquides contenus s'écoulent dans la cuvette de rétention sous-jacente. L'incendie se propage à l'ensemble des gaines PVC d'aspiration des vapeurs jusqu'à la toiture. La chaîne de nickelage/chromage, d'un volume de 22,8 m³ dont 13,2 m³ de bains concentrés, est en partie détruite. L'exploitant estime le coût de l'incendie à 2 MEUR et le coût de décontamination (pompage des eaux) à 20 kEUR. Lors de sa visite plus d'un mois après l'incendie, l'inspecteur des installations classées constate que l'électricité ne fonctionne toujours pas, que l'atelier n'est pas remis en service et que le personnel est en chômage technique.

D'après les investigations faites par la société d'assurance de l'exploitant, l'incendie a été initié par un défaut au niveau des cannes chauffantes du bain de nickelage électrolytique. Durant la période de Noël, les cannes chauffantes restent sous tension pour maintenir les bains à 35 °C et éviter leur cristallisation. L'alimentation électrique des électrodes est arrêtée. il est constaté que les 3 fusibles situés dans l'armoire électrique et équipant l'une des cannes chauffantes du bain de nickelage ont fondu. L'examen des cannes montre un perlage électrique au niveau d'une connexion en porcelaine équipant l'une des cannes. Ce perlage ferait suite à un contact résistif au cours de l'utilisation prolongée de la canne

durant cette période relativement froide. Un échauffement s'est créé, provoquant l'inflammation du plastique du capot de protection.

Accident

Incendie d'une usine de traitement de surface

N° 31463 - 23/02/2006 - FRANCE - 74 - SCIONZIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31463/>



Dans une usine de traitement de surface de pièces automobiles, un feu se déclare vers 7h30 au niveau d'un bain de décapage contenant 2 000 l d'acide chlorhydrique. Malgré l'intervention du chef d'atelier avec les moyens de secours internes, le sinistre se propage par les gaines de ventilation en polypropylène à 4 500 des 10 000 m² du bâtiment. Un important panache de fumées noires est émis ; la circulation sur la N205 est interrompue et une limitation de la vitesse est mise en place sur l'A40. Les secours publics maîtrisent l'incendie vers 9h30 avec 6 lances à débit variable (5 x 250 l/min + 1 x 1 000 l/min).

Un des 2 pompiers légèrement brûlés par des substances chimiques durant l'intervention, est soigné à l'hôpital. Les dommages matériels sont importants : le toit de l'atelier à charpente lamellé-collé est en partie effondré et 3 chaînes de traitement sont détruites. La majorité des eaux d'extinction est confinée dans une rétention, néanmoins une partie d'entre elles et un produit organique de finition s'écoulent dans le CHAMBERON puis dans l'ARVE à la suite, semble t-il, du colmatage par des débris d'incendie d'un caniveau de collecte. Les représentants du conseil supérieur de la pêche et le service de la police des eaux ne constatent aucune trace visible de pollution ; par précaution des prélèvements et des analyses sont effectués.

Une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre. Des mesures de chômage technique sont prévues pour une quarantaine des 192 employés de l'établissement. La gendarmerie effectue une enquête.

Accident

Emission de dioxyde de chlore dans un atelier de traitement de surface

N° 27013 - 29/04/2004 - FRANCE - 43 - SIAUGUES-SAINT-MARIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27013/>



Dans la station de détoxification d'une usine de traitement de surface, une réaction exothermique se produit vers 17h30 à la suite du mélange de 300 l d'eaux de rinçage avec des bains usés acides. Lors d'un changement de fabrication en début d'après-midi, une cuve de traitement ayant contenu une solution de chlorite de sodium est vidangée et rincée. Selon la procédure, le responsable du laboratoire analyse un échantillon de ces eaux de rinçage, puis compte tenu des résultats (faible teneur en chlorite de sodium et pH = 3) les fait stocker dans une cuve de 5 000 l contenant 1 600 l de bains usés acides. La cuve reste en l'état 30 min, puis 300 l d'acides usés supplémentaires sont versés. Une explosion soulève le couvercle de la cuve de stockage 2 h plus tard, libérant un nuage de dioxyde de chlore. Le responsable du laboratoire, une laborantine et 2 opérateurs incommodés par les émanations, sont hospitalisés, ainsi qu'un autre employé victime d'une allergie cutanée. Les pompiers et une CMIC neutralisent la réaction en versant une solution de soude dans la cuve. Le site reprend son activité à 23 h. Selon l'exploitant, le

mélange acide-chlorite de sodium a provoqué la formation, puis l'explosion de dioxyde de chlore. Le faible pH des eaux de rinçage (défaut de maîtrise du procédé ou mesure de pH erronée ?) est à l'origine de l'orientation de l'effluent aqueux sur la cuve des bains acides. Plusieurs mesures sont envisagées : spécialisation d'une cuve de traitement, renforcement des procédures d'analyses et de vidange des bains usés, amélioration des fiches d'incompatibilité des produits, formation spécifique approfondie du personnel...

Accident

Chute d'un employé dans un cuve de cire chaude.

N° 24427 - 11/04/2003 - FRANCE - 95 - SERAINCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24427/>



Un employé d'une usine de traitement de surface se tue en chutant dans une cuve de cire brûlante. Pour récupérer du matériel, l'employé s'était penché au-dessus de la cuve contenant 4 m³ de cire à la température de 100 à 110 °C.

Accident

Echauffement anormal d'un bain de décapage d'acide nitrique.

N° 21602 - 27/12/2001 - FRANCE - 73 - GRESIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21602/>



Lors de travaux de maintenance dans un atelier de traitement de surface, l'arrêt d'une pompe de refroidissement provoque l'échauffement d'un bain de décapage d'acide nitrique de 600 l. Trois ouvriers sont intoxiqués par les vapeurs nitreuses émises dans l'atelier et à l'extérieur. Un incident mettant aussi en cause de l'acide nitrique s'était déjà produit 3 semaines plus tôt.

Accident

Feu sur une cabine de peinture.

N° 20772 - 09/05/2001 - FRANCE - 88 - JUVAINCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20772/>



Dans une usine de travail de métaux, un incendie se déclare sur une cabine de peinture à l'eau. Le départ du feu se situe dans les filtres. Les extracteurs d'air attisent le feu qui se propage alors dans les 2 cheminées d'extraction (résidus de peinture collés sur les parois) et enflamme les parties translucides en polyester du toit dont une partie sera déformée. Un mégot de cigarette aspiré par la ventilation pendant une pause pourrait être la cause de cet incendie.

Accident

Feu sur un site de traitement et de revêtement des métaux

N° 60158 - 12/01/2023 - FRANCE - 38 - SEYSSINET-PARISSET .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60158/>



Vers 15h10, un feu se déclare dans un local technique d'un entrepôt de 600 m² au sein d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel de pièces métalliques. L'alerte est donnée par le personnel. Un panache de fumée noire se dégage. Les premières reconnaissances effectuées par les pompiers mettent en évidence un feu sur une mezzanine de 57 m² comprenant un laveur de gaz, la centrale de traitement de l'air, 2 cuves vides de polypropylène, 1 cuve de 150 l d'acide fluoroborique (HBF₄) et 1 cuve de 150 l de peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). L'installation est mise en sécurité et 380 personnes sont évacuées dont 30 salariés de l'entreprise et 350 d'une entreprise voisine. Les trappes de désenfumage sont ouvertes. En raison d'un nombre important de produits chimiques exposés au feu et risquant d'être mélangés entre eux, une cartographie des produits est réalisée. Trois lances sont nécessaires pour éviter une propagation au bâtiment adjacent et maîtriser l'incendie. L'électricité et le gaz sont coupés au niveau du site. À 17h17, les secours sont maîtres du feu. Les foyers résiduels sont éteints à l'aide d'une lance à mousse. Les structures de la mezzanine et du plafond sont instables et menacent de s'effondrer. Les eaux de ruissellement sont contenues dans la rétention du site. Le retour des personnes évacuées des sites voisins est autorisé. Un gardiennage privé est mis en place pour la nuit après vérification de l'absence de points chauds à la caméra thermique vers 21h45. Les eaux d'extinction sont éliminées dans une filière de traitement des déchets dangereux ainsi que les eaux pluviales qui se sont infiltrées par la toiture dégradée et qui ont été récupérées dans les rétentions.

400 m² de bâtiments ont été détruits sur un total de 600 m². 38 personnes sont placées en chômage technique pour une durée indéterminée.

Aucune opération n'était en cours au moment du sinistre, ni aucune présence humaine. La cause de l'incendie pourrait être un défaut électrique. Les installations électriques avaient été contrôlées moins de 3 mois avant le sinistre et seules 2 observations mineures avaient été relevées.

Accident

Incendie d'une trempe à huile dans une entreprise de traitement de surfaces

N° 58934 - 23/04/2022 - FRANCE - 42 - LE CHAMBON-FEUGEROLLES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58934/>



Vers 8h30, un feu se déclare dans une trempe à huile, au sortir d'un four électrique, dans un bâtiment de 1 500 m² d'une entreprise de traitements thermiques. C'est au moment où la charge est descendue dans le bac à huile que le chef d'équipe aperçoit une fumée blanche, puis entend une détonation, et voit un départ d'incendie. Pendant ce temps la cellule de chauffe effectue son transfert vers sa position initiale. Le chef d'équipe donne l'alerte aux personnes présentes et au secours. Le méthanol, le gaz naturel sont fermés et la coupure électrique générale de l'atelier est activée. Il utilise en vain l'extincteur poudre 50 Kg. Le bâtiment contient une cuve de 4 000 l d'huile, une bouteille de propane et une bouteille d'ammoniac sont à proximité. A leur arrivée sur le site 15 min plus tard, les pompiers mettent en place une lance à mousse en attaque directe et 2 lances en protection des locaux administratifs. L'incendie se propage à 100 m² de toiture. Vers 9h30, le foyer principal est éteint et l'installation est refroidie. Une légère irisation en amont est observée dans l'ONDAINE malgré l'obturation des réseaux d'eaux pluviales par le personnel. Les secours décident de ne pas mettre en place de barrage de rétention dans l'ONDAINE. Vers 15h40, l'opération est terminée.

Le four et ses équipements ainsi que 100 m² de toiture en amiante sont détruits. L'installation électrique est en grande partie impactée. La machine à laver les pièces est hors d'usage. Un transpalette électrique utilisé pour le chargement / déchargement des charges est presque entièrement brûlé. Les circuits d'alimentation des fluides sont hors d'usage. Les pièces appartenant aux clients sont hors d'usage et ou inutilisables depuis (rouille). Les systèmes d'aspiration, le système de pesage des pièces et de lavage des fumées, la machine de mesure de dureté, la machine à tronçonner les échantillons sont hors d'usage.

Le retour partiel et final des analyses d'eaux d'extinction montre que celles-ci ne contiennent pas d'amiante.

L'origine du sinistre reste, à ce jour, inconnue.

Accident

Dégagement d'acide nitrique dans une entreprise de traitement de surface

N° 56629 - 22/01/2021 - FRANCE - 74 - BONNEVILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56629/>



Vers 10h30, lors du dénickelage dans un bac de 1 200 l d'acide nitrique, un dégagement de cet acide nitrique se produit dans une entreprise de traitement de surface. L'exploitant retire la charge du bac, puis le plonge dans le bain de rinçage à l'eau de 1 200 l situé à proximité pour stopper la réaction exothermique et arrêter les émissions de vapeurs d'acide. L'ensemble du personnel est évacué à l'extérieur du bâtiment et l'exploitant appelle les pompiers. Deux employés, victimes de brûlures et d'inhalation des vapeurs acides sont transportés à l'hôpital. Les portes du bâtiment industriel ainsi que les trappes de désenfumage sont ouvertes afin d'évacuer les vapeurs, provoquant un panache de vapeurs nitreuses de couleur jaune / orange à l'extérieur du site et visible pendant quelques minutes.

L'exploitant estime à 300 l la quantité d'acide nitrique perdu lors de l'incident : 250 l dans la rétention du bâtiment et 50 l à l'atmosphère.

Le dénickelage de pièces à retoucher est une opération effectuée 2-3 fois par an et qui utilise une cuve en acier inoxydable contenant 1 200 l d'acide nitrique (HNO₃) concentré à 65 % et à température ambiante. Un dispositif de refroidissement constitué d'un serpentin d'eau est installé en périphérie. Les pièces à retoucher sont accrochées à un cadre que l'on trempe dans le bain d'acide pendant 2 h, puis rincées. L'opération est réalisée automatiquement avec un pilotage par robot, mais il est possible de désactiver ce pilotage pour effectuer ponctuellement des interventions manuelles. Une charge de 8 500 pièces a été trempée dans un bain d'acide à 14 °C vers 7h30. Afin de vérifier le bon état d'avancement du dénickelage, l'exploitant a retiré manuellement la charge pour prélever quelques pièces et procéder à leur contrôle, puis a replongé la charge dans la cuve d'acide. La température du bain s'est brusquement élevée à 70 °C en l'espace de 2 min avec un fort dégagement de vapeurs nitreuses. En première hypothèse, l'emballement de réaction serait dû à l'échauffement de l'acide au contact de l'air lorsque la charge a été sortie. Il a ensuite réchauffé le bain lorsque la charge a été replongée dans la cuve avec l'emballement de la réaction d'activation.

L'exploitant prévoit de mettre en place une rétention spécifique en acier inoxydable pour la cuve d'acide nitrique. Le bain d'acide sera équipé d'une sonde de température qui déclenchera l'ouverture d'une vanne de vidange du bain d'acide vers la rétention lorsque la

température atteindra 22 / 25 °C, afin d'arrêter le départ éventuel d'une réaction exothermique.

Accident

Incendie d'un bâtiment de traitement de surface.

N° 43242 - 03/01/2013 - FRANCE - 95 - SERAINCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43242/>



Un feu émettant une épaisse fumée noire est découvert vers 13h15 dans un des bâtiments d'une entreprise de traitement de surface par un employé à son retour de pause déjeuner. Une pièce est en phase de nickelage depuis 13 h, une seconde est en cours de déchromage dans un bain de soude. Le salarié ne parvenant pas à maîtriser le sinistre avec des extincteurs donne l'alerte et interrompt l'alimentation en gaz de l'établissement ainsi que l'alimentation électrique du bâtiment. Les pompiers arrivés vers 13h30 éteignent l'incendie en 2 h. Une entreprise spécialisée pompe le jour même et la semaine suivante les 240 m³ d'eaux d'extinction confinés sur le site. Une dizaine de m³ s'étant écoulée sur un talus en bord de chaussée durant l'incendie, 30 m³ de terre sont excavés le lendemain et entreposés en attente d'analyses. Aucune pollution du ru voisin n'est signalée. Le bâtiment est détruit. Les dommages matériels sont estimés à 5 Meuros et les pertes de production à 1 Meuros. Une défaillance d'un redresseur électrique de 7,5 kA connecté au bain de nickel serait à l'origine de l'incendie.

Accident

Incendie d'un atelier de traitement de surfaces.

N° 34087 - 03/01/2008 - FRANCE - 77 - LAGNY-SUR-MARNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34087/>



Un feu se déclare à 21h47, après le départ des salariés, dans un atelier de traitement de surfaces de 1 500 m² à la suite de l'échauffement d'un thermoplongeur de maintien en température d'un bain d'oxydation anodique de la chaîne d'aluminium. Avertie par la détection incendie de l'établissement, la société de gardiennage alerte les secours. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable. Une partie des eaux d'extinction s'étant écoulée dans les réseaux d'eaux pluviales de la zone industrielle dont l'exutoire est la MARNE, l'exploitant des captages d'eau en aval du rejet est prévenu afin de suspendre les pompages à titre de précaution. L'incendie est éteint vers 3h30 et les foyers résiduels sont maîtrisés avec 2 lances à mousse. Les bains contenant des acides chromique et sulfurique, les eaux d'extinction et les divers écoulements contenus sur le site notamment dans les réseaux obturés par une vanne barrage, sont éliminés par une entreprise spécialisée ; 300 m³ sont ainsi évacués durant 1 semaine. Aucune pollution du milieu naturel n'a été signalée. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine du dysfonctionnement du thermoplongeur. Les dégâts matériels sont évalués à 5,5 millions d'euros ; 30 employés sont en chômage technique. Une enquête judiciaire est effectuée.

Accident

Feu dans un traitement de surface.

N° 28820 - 22/12/2004 - FRANCE - 77 - OZOIR-LA-FERRIERE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28820/>



Un feu vers 3 h dans une usine de traitement de surface de pièces métalliques pour l'industrie aéronautique se propage à des cuves en plastique, ainsi qu'à une partie de la toiture. Un périmètre de sécurité est mis en place et l'accès à la zone industrielle est interdit ; les riverains sont confinés et 20 salariés de 2 entreprises voisines sont évacués et hébergés dans un gymnase. Une soixantaine de pompiers éteint le sinistre en 5 h. Le gardien de l'usine incommodé par les fumées est hospitalisé pour des examens. A la suite du sinistre, 300 m² d'atelier sont détruits, 4 chaînes de traitement sont partiellement endommagées (60 % de la capacité de production) et 62 personnes sont en chômage technique. Les bains et les eaux d'extinction collectés dans les rétentions ou dans le bassin de confinement de la station de détoxification des effluents de l'usine et une société spécialisée récupère les bains de traitement pollués. L'inspection des installations classées effectue une enquête. Un thermoplongeur resté en fonctionnement dans une cuve plastique vide à la suite d'une défaillance du dispositif de coupure automatique de l'alimentation électrique serait à l'origine du sinistre. L'exploitant doit fournir à l'administration un rapport sur les circonstances et conséquences de l'accident avec propositions techniques / organisationnelles pour en diminuer la probabilité de renouvellement.

Accident

Feu de chemin de câble sur un site de traitement de surface des métaux

N° 58360 - 15/12/2021 - FRANCE - 53 - CONGRIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58360/>

Vers 14h10, un feu se déclare sur un chemin de câble de 2 m dans un bâtiment de 5 000 m² de l'installation de poudrage d'un site de traitement et de revêtement des métaux. Les employés sont évacués et les pompiers sont appelés. Le feu s'éteint par coupure des énergies avant l'arrivée des secours.

L'installation de poudrage est coupée pendant 36 h. Le chômage technique impacte 33 personnes.

Un néon défectueux, en hauteur sur la charpente, a provoqué un court-circuit et le matériau de protection du chemin de câble collé juste à côté a pris feu.

L'exploitant met en place les actions suivantes :

- suppression des néons en hauteur car ils ne sont plus utiles depuis le rajout d'une ligne intermédiaire de néons ;
- sécurisation des néons existants ou remplacement si nécessaire (conformité ATEX).

Accident

Incendie dans le filtre d'une machine de grenailage

N° 57109 - 23/07/2020 - FRANCE - 72 - DOLLON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57109/>



A 6h45, un feu se déclare dans le filtre d'une grenailleuse dans une usine de traitement et revêtement des métaux. L'alarme se met en marche. Le personnel sur place déclenche les extincteurs du système d'extinction de la machine et fait évacuer le site. Arrivés à 7h10, les

pompiers constatent la bonne maîtrise du sinistre avant de quitter les lieux à 9h45.

A la suite d'une exposition aux fumées, les 3 employés qui ont éteint l'incendie sont transportés à l'hôpital pour contrôle. Ils en ressortent dans la journée. Les dommages matériels et pertes d'exploitation sont estimés à 9 500 EUR.

Accident

Dégagement gazeux dans une usine de traitement de surface

N° 51098 - 12/02/2018 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51098/>



Vers 21 h, un dégagement gazeux se produit lors du mélange de bisulfite de soude et d'eau dans un bac de traitement de surface. Incommodés par le gaz irritant, 5 employés sont transportés à l'hôpital. Les locaux sont ventilés. Le dégagement est la conséquence d'un mélange mal dosé.

Accident

Incendie d'une usine de traitement de surface

N° 49171 - 20/01/2017 - FRANCE - 63 - AUBIERE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49171/>



Vers 3h15, un feu se déclare dans un local contenant des cartons avant de se propager à l'atelier d'une usine de traitement de surface de 1 500 m². L'incendie couvre 500 m² de l'atelier de 1500 m². Plusieurs stockages de produits chimiques sont impactés par l'incendie : 1 500 l d'acide chromique, 1 500 l d'acide sulfurique et 3 500 l de potassium. Les pompiers rencontrent des difficultés pour atteindre la zone sinistrée. Ils maîtrisent l'incendie vers 9h30 à l'aide de 3 lances. Les eaux d'extinction mélangées aux produits chimiques se déversent dans le réseau d'eaux pluviales. Les pompiers installent un barrage et diluent à l'eau les effluents acides rejetés dans le réseau. Une société spécialisée récupère 150 m³ d'eaux usées pour les retraiter. Les secours terminent l'extinction le lendemain vers 8h30 après avoir réalisé 2 tapis de mousse dans les décombres.

La moitié du bâtiment est détruite, 17 employés sont en chômage technique. Le gestionnaire de la station d'épuration communale en aval est averti et des prélèvements dans la rivière sont réalisés.

Un acte criminel est suspecté, des traces d'effraction ayant été relevées sur une des portes.

Accident

Incendie généralisé d'une usine de traitement de surface

N° 48942 - 13/12/2016 - FRANCE - 14 - VERNON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48942/>

La nuit, un incendie se déclare dans une usine de traitement de surface. Le directeur est alerté par la télésurveillance associée à la détection incendie du site. Les pompiers sont déjà sur place. L'incendie se généralise à tout le bâtiment. Le toit est en partie effondré. Le

stockage de produits chimiques, à l'extérieur des bâtiments dans un conteneur coupe-feu, est intact. Les volumes importants de rétention permettent de confiner les eaux d'extinction.

Les images de vidéosurveillance de l'installation, récupérées par le directeur du site en arrivant sur les lieux, montrent une explosion d'un thermoplongeur de la chaîne de passivation, à l'origine de l'incendie. La veille de l'accident un électricien qualifié devait remplacer la fiche d'une prise d'un thermoplongeur servant à chauffer un bain de rinçage de la chaîne de passivation. Le bain avait été vidé à cette occasion. Le technicien devait couper l'alimentation du thermoplongeur en disjonctant l'installation une fois les vérifications de bon fonctionnement terminées. Il aurait coupé par erreur le thermoplongeur d'un autre bain. Celui du bac vide est resté alimenté, provoquant sa surchauffe puis son explosion.

Accident

Pollution des sols par des composés cyanurés

N° 47915 - 18/04/2016 - FRANCE - 80 - FEUQUIERES-EN-VIMEU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47915/>



A la suite de plusieurs épisodes de pollution des eaux usées, le parquet ouvre une enquête pour rechercher la source de ces pollutions. A ce titre, une perquisition est effectuée sur un site industriel de traitement de surface. Des analyses d'échantillons de terre, prélevés dans un champ à l'arrière de l'entreprise, révèlent la présence de produits toxiques. Lors d'investigations complémentaires au domicile du gérant, les gendarmes découvrent la présence de 170 bidons de composés cyanurés, 6 t de déchets hautement toxiques, dissimulés sous la terrasse.

Accident

Rejet d'eau blanche dans le réseau d'eau pluviale

N° 60349 - 05/02/2016 - FRANCE - 37 - MONTLOUIS-SUR-LOIRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60349/>



Une coloration de l'eau et d'importants dépôts de couleur blanchâtre sur les végétaux et le long des accotements sont constatés dans le bassin d'orage situé en aval d'un site de traitement et de revêtement des métaux. Les eaux du bassin et du réseau sont pompées et nettoyées.

L'origine de cette pollution est une évacuation anormale et accidentelle d'hydroxyde d'aluminium de la station d'épuration de l'établissement. Du fait d'un dysfonctionnement de la pompe qui alimente le filtre presse de la station, en sortie du décanteur, ce dernier s'est engorgé de floques d'hydroxyde d'aluminium. La surverse du décanteur, qui est normalement de l'eau claire, a fini par relâcher l'hydroxyde d'aluminium en suspension directement en sortie de station vers le bassin d'orage.

L'exploitant remet en état sa station d'épuration.

Accident

Pollution aquatique provenant d'une usine de traitement de surface en liquidation.

N° 46218 - 31/01/2015 - FRANCE - 57 - MERTEN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46218/>



Le GROSSBACH est pollué par un rejet provenant d'une usine de traitement de surface en liquidation judiciaire. Une faible irisation est visible en surface. Les secours installent des barrages anti-pollution. Les pompiers et la gendarmerie réalisent des prélèvements.

L'inspecteur des installations classées identifie une canalisation évacuant des eaux à faible débit et présentant des irisations en provenance du site industriel. L'origine du rejet ne peut être clairement identifiée compte-tenu de l'imprécision des plans des réseaux. Des investigations complémentaires par caméra sont en cours afin de pouvoir assurer la mise en sécurité du site dans le cadre de la cessation d'activité.

Accident

Feu de machine à polir

N° 45381 - 17/06/2014 - FRANCE - 38 - SAINT-LAURENT-DU-PONT .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45381/>



Vers 21 h, un feu se déclare au niveau des brosses d'une machine à polir le métal dans une entreprise métallurgique spécialisée dans le laminage à froid. Les secours mettent en place une lance pour refroidir les rouleaux. Le bâtiment est enfumé et 15 personnes évacuent le site. En raison des fumées inhalées, une infirmière ausculte 15 ouvriers ainsi que les pompiers concernés par la phase d'attaque du foyer : 1 ouvrier aurait été affecté par les fumées. La production reprend partiellement dans le bâtiment mitoyen. Le frottement des brosses et de la pâte à polir serait à l'origine du sinistre. La machine est démontée par des ouvriers spécialisés de l'établissement.

Accident

Fuite de produit dangereux

N° 45374 - 16/06/2014 - FRANCE - 25 - MAMIROLLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45374/>



Vers 19 h, en raison d'une trappe mal fermée sur une cuve de perchloroéthylène, 150 l de produit se déversent dans un bac de rétention d'une machine de traitement de surface dans une usine de traitement des métaux. Deux employés sont incommodés par les vapeurs irritantes, l'un d'eux est transporté à l'hôpital. Le personnel, sous scaphandre, récupère le produit dans la cuvette de rétention de l'entreprise et conditionne celui-ci dans un fût étanche. Les secours ventilent les locaux.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41151 - 22/10/2011 - FRANCE - 74 - MARNAZ .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41151/>



Un feu émettant une importante fumée se déclare vers 22h30 dans une entreprise de traitement de surface abritant 3 m³ d'hypochlorite de sodium, 3 m³ de soude, 2 m³ d'une solution diluée de cyanure et 3 m³ d'acide chlorhydrique. Des riverains et des employés de sociétés voisines sont évacués. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers minuit avec 3 lances à débit variable (2 x 500 l/min + 1 x 1 000 l/min) puis ventilent les locaux. Les eaux d'extinction et les produits écoulés sont confinés dans une rétention sur le site. Aucune victime n'est à déplorer mais les dégâts matériels sont importants ; 14 salariés sont en chômage technique. La circulation routière sur l'A40 a été interrompue entre les échangeurs de Cluses et de Bonneville-Est durant 1 h. Un court-circuit dans un tableau électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Explosion dans un four de séchage et cuisson de peintures.

N° 40378 - 21/04/2011 - FRANCE - 40 - AIRE-SUR-L'ADOUR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40378/>

Une explosion se produit à 10h20 dans un four de séchage et cuisson de peintures d'une entreprise de traitement de surface des métaux. Aucun blessé n'est à déplorer parmi les 4 employés présents à proximité. La surpression soulève le toit du four et déforme ses portes et panneaux latéraux ; les portes du bâtiment et les bardages métalliques surplombant l'installation sont également endommagés. Une accumulation de vapeurs de solvant associée à la température de séchage (160 °C) serait à l'origine de la déflagration. Le dysfonctionnement de l'extracteur des effluents gazeux du four depuis sa mise en service (1,5 an), fait l'objet d'un contentieux entre le fournisseur du matériel et l'entreprise.

Accident

Feu électrique dans une entreprise de traitement de surface.

N° 40315 - 16/12/2010 - FRANCE - 78 - MAISONS-LAFFITTE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40315/>



Un feu d'origine électrique se déclare vers 3 h dans une entreprise de traitement de surface. Les pompiers maîtrisent le sinistre puis désenfument les locaux par 2 trouées effectuées dans la toiture et par le conduit de ventilation de l'atelier. Aucun blessé n'est à déplorer et les bords sont restés confinés dans les bacs de traitement. Un organisme agréé contrôle les installations électriques après réparations. Le coût du nettoyage des locaux et des travaux de remise en état est de 60 keuros ; les pertes d'exploitation sont estimées à 88 keuros.

Accident

Incendie d'une cabine de peinture.

N° 38990 - 20/09/2010 - FRANCE - 54 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38990/>

Un incendie détruit une cabine de peinture dans une entreprise de traitement et revêtement des métaux soumise à déclaration ; 13 employés sont en chômage technique. Une mauvaise intervention de maintenance qui a conduit à envoyer des particules incandescentes dans le filtre est à l'origine du sinistre. Les activités de peinture et le grenailage sont définitivement arrêtés ; l'entreprise se concentre sur une autre branche de son métier.

Accident

Fuite accidentelle de fluide frigorigène fluorochloré

N° 34724 - 16/06/2008 - FRANCE - 25 - MAICHE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34724/>



Une fuite de 20 kg de frigorigène fluoré (F22) sur les 55 kg contenus dans une installation de réfrigération a lieu à 14h49 dans une entreprise de sous-traitance en lunetterie exerçant des activités de galvanoplastie. Les secours évacuent 86 employés dont 32 incommodés ; certains pris de maux de tête et de vomissements sont examinés sur place, mais aucun ne sera hospitalisé et tous regagnent leur domicile. Selon les secours, des émanations toxiques seraient remontées par des gaines techniques.

L'installation mise en service dans l'usine en janvier 2008 provenait d'un autre site en arrêt d'activités. Le frigoriste chargé des travaux à l'époque évoque une usure naturelle de l'appareil. L'installation est purgée. Le frigorigène fluoré récupéré dans un réservoir mobile en présence des pompiers sera détruit.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement des métaux.

N° 34183 - 03/02/2008 - FRANCE - 25 - GENEUILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34183/>



Un feu se déclare vers 6h30 dans une entreprise de traitement de surface de 600 m² abritant notamment 2 cuves de 2 000 l d'acide sulfurique et 2 m³ d'acide chromique. L'incendie émet une importante fumée noire. Les pompiers éteignent l'incendie vers 7h30 avec 3 lances à débit variable ; 2 pompiers incommodés sont examinés par le médecin des secours. Les eaux d'extinction confinées sur le site sont traitées par l'exploitant. Les cuves endommagées sont éliminées par une entreprise extérieure. Aucune pollution n'est constatée. L'intervention des secours s'achève vers 10h30 après ventilation des locaux ; 18 des 27 employés pourraient être en chômage technique partiel pour une durée indéterminée.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface.

N° 31462 - 26/02/2006 - FRANCE - 74 - EPAGNY METZ-TESSY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31462/>

Dans une usine de traitement de surface en activité, un feu se déclare un dimanche à 4 h dans une unité de zingage de fils de cuivre et de laiton (diamètre de 0,8 à 2 mm)

comportant 6 cuves de traitement en polypropylène d'un volume unitaire de 300 à 1 000 l. Deux employés de l'établissement avertis par l'alarme constatent l'ampleur de l'incendie, qui s'est propagé dans l'atelier puis à la toiture du bâtiment, et alertent les secours. Les 60 pompiers mobilisés maîtrisent le sinistre avec 1 grande lance et 4 lances à débit variable. Aucun blessé n'est à déplorer. 500 m² d'atelier, les cuves et les gaines d'aspiration en polypropylène sont détruites ; une partie de la toiture s'est effondrée et la station de détoxification des effluents endommagée par l'incendie n'est plus opérationnelle. Les eaux d'extinction (50 m³ - pH = 4) collectées dans le sous-sol de l'établissement, qui forme rétention, sont pompées par une entreprise spécialisée. Aucune conséquence sur l'environnement n'est signalée. L'intervention des secours s'achève vers 10 h. Une défaillance dans une armoire électrique (redresseur ?) serait à l'origine du sinistre qui s'est propagé dans l'atelier notamment avec la combustion des gaines en polypropylène. Des mesures de chômage technique sont envisagées. La gendarmerie effectue une enquête.

Accident

Déversement accidentel de bain d'acide sulfochromique

N° 31698 - 03/12/2005 - FRANCE - 80 - BERNAVILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31698/>

Dans une usine de traitement de surface, un incident technique sur une pompe, lors d'une régénération en continu d'un bain d'acide sulfo-chromique, provoque un écoulement de ce dernier sur la voie publique. La pompe, placée en hauteur, entraîne des projections de bain sur le mur et une porte de l'atelier. Le ruissellement sur la porte permet au bain de s'écouler à l'extérieur du bâtiment sur une place publique. L'écoulement est détecté par les voisins, ce qui permet une réaction rapide du personnel. Des barrages de sable sont réalisés pour éviter un écoulement important dans les égouts menant à la station d'épuration communale. Le produit stagnant sur la chaussée est neutralisé avec du métabisulfite et de la soude. La fraction liquide, eau de pluie et bain, est recueillie et traitée dans la station de l'établissement. La fraction solide, sable pollué, est stockée dans des conteneurs pour être envoyée en déchet.

Un problème sur un bain de décapage avait été détecté la semaine précédente. Un essai de régénération du bain devait être effectué durant le week-end, pour pouvoir être opérationnel le lundi. A cette fin le bain avait été relié en circuit fermé à un module d'oxygénation, le dispositif devant fonctionner en continu durant le week-end, pendant la fermeture de l'usine. Une fuite sur la pompe a entraîné l'écoulement du bain hors de l'établissement. L'absence de personnel le week-end n'a pas permis d'intervention immédiate pour éviter tout écoulement à l'extérieur du site. La pluie qui tombait ce jour-là, a amplifié le phénomène de ruissellement.

Accident

Emission de vapeurs chimiques rouges

N° 28781 - 16/11/2004 - FRANCE - 69 - VAULX-EN-VELIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28781/>



Dans une entreprise de traitement de surface des métaux, un opérateur régénère un bain de décapage contenant 620 l d'acide nitrique à 52 % et 3 l d'acide fluorhydrique en versant par erreur de l'acide chlorhydrique (30 l). La bonbonne d'HCl correctement étiquetée avait été livrée la veille à la suite d'une méprise du fournisseur à la saisie de la commande. Lors

de l'immersion de pièces en aluminium, un dégagement de vapeurs irritantes rouges se produit. L'opérateur constatant ce phénomène inhabituel retire aussitôt les pièces et la réaction chimique s'arrête. Les émanations gazeuses captées par le système d'aspiration de la chaîne de traitement sont rejetées à l'extérieur du bâtiment. Un atelier d'une école d'apprentissage voisine doit être évacué et ventilé. L'opérateur exposé aux vapeurs est examiné par un médecin et peut reprendre son activité le jour même. L'inspection des installations classées effectue une enquête. Des défaillances humaines et des anomalies d'organisation sont à l'origine de l'accident : erreur de livraison du fournisseur, absence de procédure de réception des produits chimiques, formation insuffisante des opérateurs... L'exploitant doit informer l'administration des mesures correctives mises en place. Le bain est vidangé et stocké dans l'attente de son retraitement.

Accident

Pollution des eaux.

N° 20882 - 30/05/2001 - FRANCE - 59 - DOUAI .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20882/>



Dans une usine de traitement des métaux, un dysfonctionnement du bassin de décantation accéléré entraîne une pollution de la SCARPE INFÉRIEURE. Une solution de zinc provenant d'une opération d'électro-zingage est rejetée dans le canal à une teneur supérieure à la norme et provoque une coloration d'une centaine de m² sur près de 100 m de long. Il est demandé à l'exploitant d'installer un système d'alarme ou de surveillance au niveau du système de traitement.

Accident

Feu d'usine.

N° 20166 - 23/03/2001 - FRANCE - 25 - SAINT-VIT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20166/>



Dans une usine de traitement des métaux, un incendie se déclare dans un stockage de carton et à une cabine de peinture et détruit 400 m² du bâtiment. Deux personnes intoxiquées par les fumées sont hospitalisées. Dix employés sont en chômage technique.

Accident

pollution des eaux par un atelier de T.S.

N° 13744 - 13/10/1999 - FRANCE - 69 - ARNAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13744/>



Dans un atelier de traitement de surfaces, lors du déchargement de produits chimiques un déversement accidentel rejoint le NIZERAND. Après mise en demeure, l'exploitant aménage l'aire de déchargement pour permettre la rétention des produits. Une procédure d'intervention interne en cas d'accident est établie.

Accident

Dégagement de vapeurs nitreuses.

N° 12979 - 03/06/1998 - FRANCE - 58 - NEVERS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12979/>



Dans un atelier de traitement de surface, 150 l d'acide nitrique sont mélangés avec 60 l d'acide chlorhydrique à la suite d'une erreur de manipulation. Des pièces zinguées immergées dans le mélange catalysent une réaction exothermique. Des vapeurs nitreuses intoxiquent l'une des personnes effectuant l'opération. L'employé est hospitalisé. Les pompiers externes interviennent. L'accident est totalement maîtrisé 4 h plus tard : la cuve est vidangée et le mélange acide est dilué avec de l'eau. L'usine est évacuée durant la neutralisation du bain acide.

Accident

Rupture d'une cuve d'HCl

N° 11546 - 18/08/1997 - FRANCE - 08 - MONTHERME .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11546/>



Sur le site d'une usine de traitement de surface, une cuve cylindrique verticale en plastique de 20 m³ contenant 16 m³ d'acide chlorhydrique usé dilué à 30 %, installée dans sa cuvette de rétention de 25 m³, se déchire sur 1,5 m suivant une génératrice verticale ; 6 m³ d'acide gicle par-dessus le mur de la cuvette de rétention, le reste se déverse dans la cuvette. L'acide s'écoule en partie dans la SEMOY via le réseau des eaux pluviales. La rivière est placée sous surveillance. Une société privée répand un absorbant neutralisant sur la zone polluée et pompe le fond de cuve et la cuvette de rétention ; 7 riverains sont évacués.

Accident

Tassement de terrain entraînant l'affaissement d'un bain d'HCl

N° 8232 - 03/01/1996 - FRANCE - 76 - FECAMP .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8232/>

Le personnel d'une entreprise de traitement de surface constate un tassement de terrain et l'affaissement de 75 mm d'un bain contenant 13 t d'acide chlorhydrique dilué à 40 %. Aucune fuite n'est constatée. Le bac est vidangé. Des carottages sont réalisés dans le sous-sol. Les contrôles effectués révèlent la présence d'une couche compressible à 5 m et un sol superficiel aux propriétés mécaniques très médiocres. Un mois plus tard, une instabilité des supports de l'un des ponts roulants est constatée. Le personnel de l'usine est mis en chômage technique.

Accident

Emission d'un nuage toxique

N° 5666 - 27/07/1994 - FRANCE - 10 - LA CHAPELLE-SAINT-LUC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5666/>



A la suite d'une erreur de manipulation lors d'une livraison dans une usine de traitement de surface, 200 l d'acide sulfurique se déversent dans une cuve contenant un reste de bisulfite de sodium. Une réaction exothermique se produit, le bisulfite se décompose et un nuage toxique (aérosol d'acide sulfurique et d'anhydride sulfureux) intoxique légèrement 16 personnes dont 2 pompiers. Un périmètre de sécurité est mis en place pendant que les pompiers ventilent les locaux et rabattent au sol le nuage par arrosage. Une trentaine d'établissements voisins est évacuée par sécurité. Un chef d'entreprise qui avait refusé l'évacuation doit obtempérer, plusieurs de ses employés s'étant présentés au SAMU avec des cloques sur les bras.

Accident

Renversement de bouteilles d'hydrogène dans une entreprise de traitement thermique.

N° 1380 - 10/11/1989 - FRANCE - 69 - CHASSIEU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1380/>



Lors du déchargement d'un camion par un chariot élévateur, un cadre contenant 9 bouteilles d'hydrogène (H₂) est endommagé vers 11 h. Une fissure de 2 mm de largeur, initiée par la fourche du chariot est constatée sur un tuyau (lyre). 80 pompiers sont mobilisés, un périmètre de sécurité de 200 m est mis en place. Le personnel de 20 entreprises de la zone industrielle de Chassieu est évacué. La circulation routière est également interrompue sur plusieurs axes routiers (CD 29 et plusieurs rues voisines). Pour prévenir tout risque d'effet domino, des véhicules sont éloignés de la zone en les poussant à la main. Un expert se rend sur place et mesure la pression restante dans le cadre (100 bar), il resserre un écrou et arrive à stopper la fuite vers 13h50. La quantité de dihydrogène relâchée est estimée à 30 m³.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de métaux

N° 60755 - 13/06/2023 - FRANCE - 79 - NIORT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60755/>



Vers 2h30, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de produits chimiques de 3 000 m² dans un établissement de traitement de surface. L'alarme incendie se déclenche avec report au technicien de maintenance qui arrive sur site une heure plus tard, les pompiers sont déjà sur place. Le feu est contenu à l'intérieur de la structure métallique. Trois cuves de produit se trouvent à l'arrière du bâtiment :

- une cuve de 20 m³ de sel métallique ;
- une cuve de 35 m³ contenant de l'eau, de la soude à 30 % et du chlorure d'hydrogène à 30 % ;
- une cuve de 20 m³ d'ammoniaque percée.

Les pompiers éteignent le feu à l'aide de 3 lances à incendie et un cordon de déviation est installé le temps de l'intervention (6h30). Les secours consultent l'exploitant pour l'identification de la nature et la quantité des produits chimiques stockés. Les lances sont manoeuvrées par intermittence afin de limiter la saturation de la rétention du site. À 9 h, l'incendie est déclaré éteint. L'électricité est remise dans la partie administrative pour

permettre la récupération des données et les fiches de sécurité des produits. Les eaux d'extinction, 200 m³, sont retenues sur l'établissement. Cependant, et malgré un merlon de sable mis en place par les pompiers, 2 m³ de produits inertes rouge et vert se répandent dans le réseau d'eaux pluviales. Le service assainissement de la communauté de communes réalise des contrôles dont les résultats ne montrent pas d'impact. L'incendie génère un panache de fumées. Les mesures de toxicité sont réalisées par les secours et les relevés ne montrent pas d'incidence sur la qualité d'air. La préfecture publie 2 communiqués de presse pour informer les riverains. Les sols souillés par les eaux d'incendie sont excavés par une société prestataire (50 à 60 m³).

L'incendie a détruit le bâtiment industriel et la toiture s'est effondrée. Les 25-30 salariés sont en chômage technique.

Au moment de l'incendie, le site était fermé et à l'arrêt. Une ronde avait été réalisée la veille à 18 h par les chefs d'équipe lors de la fermeture du site qui avait été avancée à cause de fortes chaleurs.

Accident

Incendie d'une usine de traitement de surface

N° 50330 - 04/09/2017 - FRANCE - 46 - FIGEAC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50330/>



Vers 0h20, un feu se déclare dans un bâtiment de 300 m² abritant des produits chimiques au sein d'une usine de traitement de surface. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances vers 3 h. Un pompier, légèrement blessé lors de l'intervention, est transporté à l'hôpital. L'incendie détruit les 7 cuves de l'atelier d'électroformage et leurs rétentions ainsi que les outillages et systèmes d'automatisme. La charpente en acier et en bois, la couverture et le bardage sont à refaire et les autres pièces du bâtiment sont détruites ou fortement dégradées. La combustion des cuves et tuyaux en polypropylène et la combustion des bois des planchers et plafonds des pièces voisines génèrent des émissions à l'atmosphère. L'entreprise poursuit son activité dans les autres bâtiments. Les écoulements de produits chimiques mélangés aux eaux d'extinction incendie sont collectés dans le bassin de collecte des eaux pluviales, puis traités par une entreprise extérieure. Selon la presse, le coût de ce traitement est de 50 kEUR.

L'établissement était en fonctionnement automatique sans aucun personnel présent au moment où le sinistre s'est déclaré.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 43926 - 16/06/2013 - FRANCE - 76 - PORT-JEROME-SUR-SEINE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43926/>



Dans une entreprise de traitement de surface, un feu se déclare vers 18 h dans un bâtiment de 2 500 m² abritant des cuves de bains de sels fondus, 6 bouteilles d'ammoniac (260 kg) et 1m³ d'éthanol. Un important panache de fumée noire est visible à plusieurs kilomètres. Un périmètre de sécurité de 400 m est mis en place ; 100 riverains situés sous le vent sont évacués et 500 personnes dont 100 employés d'une raffinerie voisine sont confinées. Les

pompiers évacuent les bouteilles d'ammoniac et mettent en oeuvre 2 lances canons de 1 000 l/min et une lance à débit variable de 500 l/min pour maîtriser le sinistre. Une CMIC vérifie l'étanchéité de la rétention du site, activée au début du sinistre, et effectue des mesures de toxicité dans l'air ; seule une concentration de 5 ppm d'acide chlorhydrique est détectée. Le feu est circonscrit à 23h30 et 70 évacués peuvent rejoindre leur domicile. L'incendie est éteint à 5 h avec des lances à mousse. Le lendemain, 2 entreprises spécialisées évacuent les eaux d'extinction et produits chimiques collectés dans les rétentions du site jusqu'à 20 h puis les derniers pompiers quittent le site. La police effectue une enquête.

Accident

Incendie dans un stockage d'une usine de traitement de surface

N° 58856 - 04/04/2022 - FRANCE - 31 - GRATENTOUR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58856/>

Dans la nuit, un feu se déclare dans un bâtiment de 160 m² à usage de stockage de produits chimiques de type acide dans une usine spécialisée dans le traitement de surface. À l'arrivée des pompiers, à 1h15, le bâtiment est totalement embrasé. Ces derniers éteignent l'incendie. Une rétention est mise en place pour éviter que les produits chimiques ne se dispersent dans la nature. L'exploitant pompe les produits restants. Selon les secours, le sinistre n'a causé aucun impact atmosphérique.

Le bâtiment est entièrement détruit. Les salariés pourraient être en chômage technique.

Un acte de malveillance est suspecté.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface

N° 58751 - 09/03/2022 - FRANCE - 67 - DUPPIGHEIM .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58751/>

Vers 8 h, un feu se déclare sur un bac contenant 45 l d'un mélange à base de potasse utilisé pour l'électrodéposition d'argent dans une usine spécialisée dans le traitement de surface. L'exploitant éteint l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre avant l'arrivée des pompiers. L'ensemble du procédé est mis à l'arrêt et les utilités coupées. Le bac est sur rétention.

Le retour à la normale se fait en 3 phases :

- pompage + conditionnement ;
- évacuation par une société spécialisée ;
- nettoyage par une entreprise privée.

L'ensemble des employés de l'entreprise est en chômage technique.

Selon l'analyse de l'exploitant, pour une raison indéterminée, la résistance d'un bain s'est enclenchée alors qu'elle n'était pas complètement immergée et que la demande de chauffe n'avait pas été commandée sur la console de commande. Le flotteur de niveau haut du liquide était bloqué en position haute depuis la veille afin de monter le bain et de forcer l'agitation du bain. La résistance a brûlé et a fait fondre les parois du bain.

Suite à ce sinistre, l'exploitant prévoit de modifier les capteurs de niveau et le positionnement des résistances chauffantes, mettre en place un système d'agitation

indépendant, de limiter la programmation du montage en température d'un bain à une seule journée.

Accident

Feu de four dans une usine de travail des métaux

N° 58081 - 13/10/2021 - FRANCE - 55 - CONTRISSON .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58081/>

Vers 1 h, un feu se déclare sur l'inducteur électrique d'un four d'une usine de travail des métaux. Les pompiers établissent une lance. Le personnel est évacué, le courant électrique est coupé mettant l'usine à l'arrêt. Vers 1h57, le feu est maîtrisé, le bâtiment est ventilé par ouverture manuelle des ouvrants. L'une des 2 lignes de l'usine est redémarrée, 10 personnes sont au chômage technique.

L'origine du feu se trouverait dans la fuite hydraulique d'un vérin avec échauffement.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface des métaux

N° 57393 - 29/05/2021 - FRANCE - 69 - GENAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57393/>

       

Vers 16 h un samedi, un incendie se déclare sur des produits chimiques placés sur rétention en plein air dans une usine de traitement de surface des métaux.

Trois salariés de l'entreprise ainsi que 2 artisans sont présents sur le site. Des travaux de remplacement de deux anciennes lignes de traitement de surface par une nouvelle sont en cours de réalisation par les deux artisans, extérieurs à l'entreprise. Vers 16 h, le système de vidéosurveillance bascule en anomalie suite à la coupure d'un câble électrique. Des fumées pénètrent dans le bâtiment de production par une ouverture située à proximité immédiate du lieu de l'incendie et le système d'alarme de détection de fumée à l'intérieur du bâtiment de production (où se trouvent les lignes de traitement de surface et la station de traitement interne de traitement des eaux usées) se déclenche. Une sirène retentit et un appel aux services de secours est automatiquement envoyé par le système d'alarme.

Constatant les fumées, 2 salariés se dirigent vers le point de rassemblement de l'entreprise. Le troisième salarié et les 2 artisans se dirigent à l'arrière du bâtiment où ils constatent qu'un incendie est en cours sur des bidons/fût(s) stockés contre la façade du bâtiment de production. Ils éteignent le feu en 20 min à l'aide de 7 extincteurs à poudre CO2. Les pompiers arrivent sur site 5 min plus tard et sécurisent les lieux en arrosant les supports en bois qui ont partiellement brûlé, afin d'éviter tout risque de reprise de feu. Du sable est répandu au sol, devant la rétention afin d'éviter la dispersion de la poudre des extincteurs. Les pompiers restent environ 2 heures sur le site (soit un départ vers 18h30).

Seules les fumées ont pénétré à l'intérieur du bâtiment, l'incendie ne s'y est pas propagé. D'après l'exploitant, seuls des contenants (5/6 bidons de 25 L de produits lubrifiants et un fût de 100 L de lubrifiant) ont brûlé, ainsi que du bois leur servant de support.

Les fumées intoxiquent légèrement 3 personnes. Des prélèvements de terre, d'eaux d'extinctions et de suies sont effectués.

La cause de l'incendie n'est pas identifiée. Les travaux en cours pour le remplacement des lignes n'avaient pas lieux dans cette zone.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface des métaux

N° 56966 - 09/03/2021 - FRANCE - 33 - CESTAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56966/>



Vers 8 h, un feu se déclare dans un système d'aspiration d'une usine spécialisée dans le traitement de surface des métaux. Du fait de la présence de poudres de zinc, très inflammables, d'importants moyens sont déployés. Les secours mettent en place un périmètre de sécurité dans la zone artisanale jusqu'à la fin de l'intervention des pompiers vers 14 h.

L'extinction du feu n'a pas nécessité, par les pompiers, le recours à de l'eau ; en effet, le départ de feu au niveau du système d'aspiration de l'unité de métallisation, a été rapidement maîtrisé en disposant les poudres de zinc, potentiellement incandescentes, dans un fût métallique de 200 litres en le comblant avec du ciment. Suite à cette action, l'exploitant indique avoir procédé à une surveillance de la zone de métallisation pour garantir l'absence de reprise d'un éventuel feu couvant. L'exploitant confirme l'absence de conséquence environnementale liée à ce départ de feu.

Le système d'aspiration est démonté. Un salarié, légèrement incommodé par les fumées, est transporté à l'hôpital.

Accident

Incendie dans la grenailleuse d'une entreprise de traitement de surface

N° 56797 - 04/02/2021 - FRANCE - 72 - DOLLON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56797/>



Vers 20h20, un feu se déclare dans le dépoussiéreur d'une grenailleuse dans une entreprise de traitement et finition de surfaces métalliques. Les employés utilisent 4 extincteurs et enclenchent l'extinction au CO2. Le personnel est évacué. L'exploitant déclenche son POI. Les pompiers sont appelés. Une personne est légèrement blessée.

L'incendie est dû à un échauffement de matière.

Accident

Incendie sur un site de traitement de surface

N° 56668 - 30/01/2021 - FRANCE - 64 - ESCOUT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56668/>



Vers 16h15 un samedi, un feu se déclare dans un bâtiment industriel d'une usine de chromage stockant 15 000 l d'acide chromique, 150 l d'acide chlorhydrique, 100 l de calden, 1 bouteille d'oxygène, 1 bouteille d'acétylène et 10 bouteilles de gaz. Un important

panache de fumées se dégage. Un automobiliste contacte les services d'incendie et de secours. Les 67 résidents des habitations alentours sont évacués. L'incendie est circonscrit vers 19h30 et le foyer principal éteint vers 23h15 avec l'aide de 5 lances dont 2 sur échelle. Les pompiers auraient mis en oeuvre 240 m³ d'eau contenues sur le site. Les regards sont obturés pour contenir les eaux d'extinction chargées de produits chimiques. Dans la nuit de samedi à dimanche, les effluents contenus dans les réseaux sont pompés. Les analyses des fumées ne révèlent aucune toxicité et permettent aux évacués de réintégrer leur logement. Un dispositif de surveillance est mis en place toute la nuit afin d'éviter d'éventuelles reprises de feu. Des mesures de pH sont réalisées dans le réseau pluvial communal devant le site. Des mesures piézométriques, atmosphériques et sur les sols sont réalisées par l'exploitant à la demande de l'inspection en tant que mesures d'urgence.

L'incendie détruit 1 000 m² du bâtiment. Les 16 salariés du site sont en chômage technique.

Les deux derniers salariés du site ont quitté le site le samedi matin vers 2h30. Il n'y avait pas d'activité sur site le week-end. D'après l'exploitant, les chauffages des bains auraient été mis à l'arrêt. L'incendie s'est déclaré dans l'atelier de production au niveau des lignes de traitement de surface. Si l'enquête du BEA-RI n'a pas permis d'identifier la cause précise de l'incendie, les informations collectées ont toutefois permis d'identifier l'existence de défauts au niveau de l'installation électrique pouvant être à l'origine d'un départ de feu.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface par peinture

N° 55595 - 06/06/2020 - FRANCE - 68 - DANNEMARIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55595/>

Vers 8h45, un feu se déclare dans un entrepôt de stockage de peinture, polyuréthane et solvants de 1 500 m² d'une entreprise de traitement de surface par peinture. Les locaux sont inoccupés à cette heure de la journée. Des big bag d'engrais sont stockés à l'extérieur à l'arrière du bâtiment. Un important panache de fumées se dégage et des déflagrations sont entendues. L'incendie menace un bâtiment adjacent et la forêt environnante. L'alimentation en gaz est coupée. Les pompiers protègent le stockage d'engrais. L'incendie est circonscrit vers 11h30 et les dernières opérations se terminent vers 18h30. Les analyses atmosphériques menées à l'aide d'appareils portatifs ne relèvent pas de point particulier. Les eaux d'extinction sont rejetées dans le LARGUE longeant le site. Les contrôles visuels du cours d'eau et les mesures réalisées au point de rejet ne révèlent pas de mesure significative.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface

N° 52127 - 28/08/2018 - FRANCE - 18 - SAINT-FLORENT-SUR-CHER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/52127/>

A 5h25, un feu se déclare dans un bâtiment de traitement de surface. Prévenus par un témoin, les pompiers interviennent. La couverture en fibrociment s'est effondrée avec suspicion d'amiante. Des bouteilles de gaz sont écartées. Un périmètre de sécurité de 500 m est établi. Les eaux d'extinction sont collectées dans les rétentions du bâtiment grâce aux merlons de sable mis en place au niveau des portes par les pompiers. Une petite partie s'évacue vers le bassin de rétention de la zone industrielle. Une société spécialisée pompe

les eaux d'extinction et les produits chimiques. Les eaux sont stockées en cuves pour analyses avant élimination. L'incendie est éteint vers 9 h. Le sinistre affecte la totalité du bâtiment soit 6 000 m². L'usine est arrêtée et 17 employés sont en chômage technique pour plusieurs mois.

Accident

Incendie de four sur une chaîne de peinture

N° 49453 - 27/03/2017 - FRANCE - 01 - BALAN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49453/>

Vers 5h30, un feu se déclare à l'entrée du four de cuisson d'une chaîne de peinture dans une entreprise de traitement de surface de 4 000 m². A l'arrivée des pompiers, 4 salariés ont mis le site en sécurité. L'incendie est éteint avec des extincteurs et une faible quantité d'eau. L'activité de l'installation touchée est arrêtée pendant 3 jours le temps de remettre les installations en état. Treize personnes sont en chômage technique, pour une journée au moins.

Le feu aurait démarré sur une gaine électrique.

Accident

Départ de feu dans une usine de traitement de surface

N° 46551 - 04/05/2015 - FRANCE - 25 - SELONCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46551/>

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐   ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐  ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐  ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Un feu se déclare sur l'alimentation du redresseur d'un bain de décapage dans une usine de traitement de surface. Le personnel éteint l'incendie avant l'arrivée des pompiers. Deux employés sont évacués vers un hôpital suite à l'inhalation de fumées.

Accident

Feu de liquide inflammable

N° 45315 - 29/05/2014 - FRANCE - 69 - CHASSIEU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/45315/>

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐   ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐  ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐  ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Un feu se déclare, vers 13 h, au niveau d'un bac d'huile minérale de 50 000 l compartimenté sur un site industriel spécialisé dans le traitement et revêtement des métaux. Les secours évacuent 10 personnes et mettent en place 3 lances à mousse pour maîtriser le sinistre et 3 lances à eau en protection sur le reste du site. Une victime, légèrement intoxiquée par les fumées, est prise en charge par les pompiers. Le chef d'établissement estime à 2 mois la remise en fonctionnement de l'atelier, 7 à 15 personnes sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 43135 - 10/12/2012 - FRANCE - 92 - VILLENEUVE-LA-GARENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43135/>



Un feu se déclare vers 16h30 dans un atelier de 20 m² d'une entreprise de traitement de surface durant des travaux de soudage à proximité d'une cuve contenant un liquide inflammable. Les 45 employés sont évacués ; 7 salariés exposés aux fumées sont conduits à l'hôpital, un huitième est soigné sur place. Les pompiers éteignent l'incendie en fin d'après-midi. L'intervention des secours s'achève vers 20h45.

Accident

Incendie de copeaux de bois et de plastique stockés en extérieur.

N° 41831 - 29/02/2012 - FRANCE - 57 - FONTOY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41831/>



Un feu se déclare vers 2h30 sur 200 à 220 t de copeaux de bois et de rebuts de panneaux d'agglomérés, revêtus de polypropylène, stockées à l'air libre dans une entreprise de traitement de surface et de découpe de panneaux de bois pour l'industrie automobile. Les secours évacuent 7 salariés. Les pompiers obturent les regards d'eaux pluviales du site mais une partie des eaux d'extinction s'écoule dans le réseau d'assainissement ainsi que dans la FENSCH. L'incendie est maîtrisé avec 4 lances à débit variable ; 1 employé et 1 pompier, incommodés par les fumées, sont soignés sur place par le service médical des secours. L'intervention des pompiers s'achève vers 9 h. Une reprise de l'incendie nécessite une nouvelle intervention des secours dans l'après-midi. L'exploitant privilégie un acte de malveillance, 2 individus suspects ayant été aperçus par un salarié sur le site avant le départ de feu. La gendarmerie effectue une enquête.

Accident

Fuite de zinc en fusion dans une entreprise de traitement de surface.

N° 34523 - 30/04/2008 - FRANCE - 44 - CARQUEFOU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34523/>



Une fuite de métal en fusion se produit vers 7 h sur un bain de 125 t de zinc dans une entreprise de traitement de surface. 26 employés sont évacués et les pompiers sont alertés. Aucun blessé n'est à déplorer mais 65 salariés sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans un atelier de traitement de surface.

N° 33938 - 04/12/2007 - FRANCE - 38 - RIVES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33938/>



Un feu se déclare vers 14 h sur des filtres à peinture dans un atelier de traitement de surface de 1 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances à débit variable. Une personne intoxiquée par les fumées est conduite à l'hôpital. Les secours effectuent des

mesures de toxicité dans l'air qui se révèlent négatives. Une société spécialisée récupère les eaux d'extinction collectées dans une cuvette de rétention ; 10 employés sont en chômage technique.

Accident

Dégagement de chlore dans une entreprise de traitement de surface.

N° 33073 - 06/06/2007 - FRANCE - 67 - DETTWILLER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33073/>



Un dégagement de chlore se produit vers 3h30 dans un bâtiment d'une entreprise de traitement de surface à la suite d'un mélange d'acide chlorhydrique et d'hypochlorite de sodium (eau de javel) ; 20 employés sont évacués. A leur arrivée, les pompiers constatent que la réaction est arrêtée ; ils effectuent des mesures dans le bâtiment puis le ventilent. 8 salariés légèrement intoxiqués sont examinés sur place par le médecin des secours.

Accident

Pollution accidentelle d'un réseau d'eaux pluviales et d'un ru.

N° 33229 - 10/05/2007 - FRANCE - 10 - LA CHAPELLE-SAINT-LUC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33229/>



La police de l'eau constate d'importants dépôts de sédiments de couleur bleue sur plusieurs centaines de mètres lors d'un contrôle d'un ru situé en aval d'un réseau d'eaux pluviales. Un atelier situé en amont du réseau et effectuant notamment des traitements de surfaces au chrome III et VI est à l'origine de la pollution. L'inspection des installations classées effectue une enquête qui révèle que la pollution résulte probablement d'un dysfonctionnement de la station de traitement physico-chimique des effluents aqueux. Un arrêté de mesures d'urgence prescrit une mise en sécurité de la station de détoxification et une dépollution.

Accident

Incendie dans une cabine de peinture.

N° 32001 - 20/07/2006 - FRANCE - 69 - CHASSIEU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32001/>



Un feu se déclare vers 14h30 dans une entreprise de traitement et revêtement des métaux de 1 000 m² abritant des peintures et des solvants. La cinquantaine de pompiers mobilisée maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable ; 6 employés sont légèrement blessés. Selon la presse, la projection d'étincelles d'une meuleuse, pendant les travaux de démontage d'une cabine de peinture dans la perspective du déménagement de l'entreprise, serait à l'origine de l'accident. Durant l'intervention des secours, les 70 salariés d'une entreprise voisine ont été évacués pendant 1 h. Aucun chômage technique n'est prévu.

Accident

Pollution des eaux.

N° 31155 - 04/08/2005 - FRANCE - 60 - FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31155/>



Chargées en sels d'aluminium, les eaux de rinçage d'un bac de traitement des métaux polluent le ru du MESNIL sur 800 m, entraînant la mortalité de gammares dans des herbiers colmatés. L'administration constate les faits.

Accident

Feu d'une cuve de dégraissage.

N° 29154 - 09/02/2005 - FRANCE - 93 - SAINT-DENIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29154/>



Dans une entreprise de traitement et revêtement des métaux, un feu se déclare vers 14h30 dans une cuve de dégraissage contenant 200 l de tétrachloroéthylène. Les secours interrompent la circulation dans la rue voisine et éteignent l'incendie avec un extincteur à poudre. Quatre employés incommodés sont examinés à l'hôpital. Deux jours plus tôt, la cuve avait été remplie avec du tétrachloroéthylène conditionné dans des bidons divers achetés en décembre 2004 à une société en cessation d'activité. Selon l'exploitant, la contamination du dégraissant par un emballage pollué par un produit combustible serait à l'origine de l'inflammation par le dispositif de chauffage du bac de traitement (100 °C).

Accident

Emission de SO2 dans un traitement de surface.

N° 28735 - 10/12/2004 - FRANCE - 27 - BERNAY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28735/>



Une émission de dioxyde de soufre (SO2) se produit dans une usine de traitement de surface des métaux à la suite d'un transvasement d'acide sulfurique dans une cuve d'hydrogénosulfite de sodium (NaHSO3). Les 50 employés sont évacués. Dix salariés légèrement intoxiqués sont examinés sur place ; 2 sont hospitalisés pour des examens complémentaires. Une CMIC effectue des prélèvements gazeux qui révèlent une concentration de 10 ppm de SO2. Une erreur de manipulation est à l'origine de l'accident. La cuve est isolée à l'extérieur du bâtiment et une société spécialisée récupère le produit. L'activité de l'entreprise est arrêtée pour la journée.

Accident

fuite d'azote liquide

N° 27783 - 18/08/2004 - FRANCE - 59 - SOLESMES .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27783/>



Une fuite d'azote liquide se produit vers 8 h à la soupape d'un réservoir de 100 m³ (pression : 10 bar) dans la cour d'une usine sidérurgique à l'arrêt pour congés annuels. Ce

gaz est utilisé en mélange avec de l'hydrogène (quelques %) pour le traitement thermique des feuillards d'acier dénommé recuit sous cloche. Un employé d'une entreprise voisine donne l'alerte. Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité de 300 m, une habitation est évacuée, ainsi que 10 employés d'un atelier de l'usine riveraine. Le personnel de maintenance de l'établissement vidange la cuve afin de faire baisser la pression. Vers 10h30, la soupape ne fuit plus et le périmètre de sécurité est levé. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de lui adresser un rapport sur l'accident et de faire effectuer une expertise par la société propriétaire du réservoir pour déterminer les causes de la fuite.

Accident

Feu d'usine de traitement de métaux.

N° 27045 - 04/05/2004 - FRANCE - 01 - VAL-REVERMONT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27045/>



Dans une entreprise de traitement et revêtement des métaux, un feu se déclare vers 15 h sur une ligne d'application de peinture de pièces en plastique en cours de démontage pour être transférée sur un autre site de la société. L'incendie se propage dans un conduit de cheminée, puis à la toiture du bâtiment de 1 500 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre. Des travaux par points chauds (découpage d'une pièce métallique) sont à l'origine de l'accident (inflammation de résidus de peinture). Aucune victime n'est à déplorer. Les dommages matériels sont importants : 800 m² de toiture détruits, chaînes de peinture endommagées... Selon la presse, le préjudice est estimé de 5 à 6 millions d'euros et la reconstruction nécessitera 6 mois de travaux.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface.

N° 26299 - 25/01/2004 - FRANCE - 41 - CORMENON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26299/>



Dans une usine de traitement de surface, un feu se déclare vers 6 h sur une ligne de production utilisant des bains cyanurés. Les secours déploient d'importants moyens humains et matériels pour maîtriser le sinistre. Selon la presse, une défaillance du système de chauffage d'une cuve de traitement serait à l'origine de l'incendie. Les eaux d'extinction semblent avoir été collectées dans des bassins de stockage de l'établissement, mais une partie pourrait avoir pollué la GRENNE. Les pompiers effectuent des prélèvements d'eau. Les autorités locales, la gendarmerie et un représentant du service d'assainissement se sont rendus sur les lieux.

Accident

Feu d'atelier de traitement de surface.

N° 25635 - 28/09/2003 - FRANCE - 92 - VILLENEUVE-LA-GARENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25635/>



Un feu se déclare vers 20 h dans la partie Nord d'un atelier d'électrolyse de 1 000 m². Alertés par le gardien, les pompiers interviennent en moins de 10 min et établissent un périmètre de sécurité compte-tenu de l'émission de fumées nocives provenant notamment de la combustion des matériaux (PVC) de l'atelier. L'incendie endommage 6 chaînes de traitement. Deux pompiers sont blessés lors de l'intervention. Toutes les eaux résultant des fuites des cuves de traitement et de rinçage, ainsi que les eaux d'extinction sont collectées dans une rétention de 30 m³. A la suite du sinistre, l'exploitant fait réaliser des contrôles des équipements électriques, des dispositifs de sécurité des installations et de détection incendie et met en place des aspirations provisoires. Enfin, l'étude de dangers, réalisée dans le cadre d'une demande d'extension déposée en septembre 2003, doit être réactualisée sous un délai de 2 mois. L'Inspection autorise le redémarrage de l'unité 3 semaines après l'accident.

Accident

Feu dans une usine de traitement de surface.

N° 23039 - 15/09/2002 - FRANCE - 50 - ISIGNY-LE-BUAT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23039/>



Dans une entreprise de traitement de surface, un dimanche soir, lors de la mise en chauffe de certains bains de traitement, un employé voit un départ de feu en toiture sur l'une des installations d'aspiration et de lavage des vapeurs. Il donne l'alerte et une dizaine d'employés évacue tandis que l'incendie se propage dans le bâtiment et atteint un stockage extérieur de cartons d'une entreprise voisine, implanté au droit de l'installation en feu. A l'arrivée des pompiers, l'incendie concerne 300 m² d'atelier autour du groupe d'aspiration.

Le feu se propage rapidement sous la toiture notamment par l'isolation en panneaux de polystyrène sur la partie ancienne du bâtiment, et se généralise à ses 6 700 m². Deux employés et 4 pompiers blessés sont évacués vers un hôpital. Des soins sont donnés sur place à 11 pompiers pour des irritations cutanées aux pieds, leurs bottes étant attaquées par les acides. Les écoulements de produits chimiques (100 m³), eaux de rinçage (50 m³) et eau d'extinction sont recueillis, dont 250 m³ dans les collecteurs d'eaux usées et pluviales obturés par les pompiers à plusieurs centaines de m du site avec 3 ballons gonflables. Une société spécialisée intervient en cours d'incendie pour vider une rétention de 50 m³ qui peut recevoir de nouveaux écoulements. La lagune de 1 500 m³ d'une entreprise voisine permet un stockage temporaire. 350 m³ de liquides subsistant dans les bacs et les rétentions des chaînes sinistrées seront également évacués. Seuls quelques m³ s'échappent lors de la rupture d'une canalisation du réseau d'eaux pluviales, muni d'un obturateur, avant un pompage par camion.

Aucun impact sur l'environnement n'est constaté dans l'immédiat. La production est transférée sur d'autres sites de la société. Un incident électrique sur une résistance de chauffage d'un bain ou sur un ventilateur pourrait être à l'origine de ce sinistre. L'absence d'arrêt sur détection incendie et de clapets coupe-feu empêchant des retombées de feu en des points éloignés du sinistre originel, a favorisé l'extension du feu par les gaines de ventilation parcourant le bâtiment. Celui-ci, sans recoupement autre que les murs du local de stockage des produits chimiques, franchis par le feu à leur partie haute sous toiture, n'est pas équipé d'un réseau d'extinction automatique ni de dispositifs de désenfumage. L'exploitant reconstruira avec une détection incendie coupant la ventilation, un chauffage des bains par chaudière à gaz et un mur de recoupement coupe feu.

Accident

inondation d'un atelier de traitement de surface
N° 21611 - 30/12/2001 - FRANCE - 90 - VALDOIE .

C25.61 - *Traitement et revêtement des métaux*
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21611/>


Après de fortes pluies, une vague de 1 million de m³ d'eau, générée par la rupture en cascade de 3 bassins d'écrêtement, inonde une usine de traitement de surface. Des fûts de cyanure et d'acide sont emportés par une lame d'eau mesurant 1 m vers son origine. Une brèche de 1 m de large découverte la veille au soir sur un 1er bassin (150 000 m³, hauteur 6 m) avait nécessité l'intervention des secours, mais une rupture sur une longueur de 20 m survenue le lendemain matin a entraîné une surcharge hydraulique successive sur les autres ouvrages d'écrêtement. L'inondation a touché les habitations de 2 000 personnes. Les causes de la rupture des bassins de rétention des débordements de la SAVOUREUSE font l'objet d'une procédure judiciaire et d'une mission d'inspection de l'Inspection Générale de l'Environnement dont le rapport est publié sur le site Internet du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Accident
dégagement de chlore lors d'un dépotage
N° 17810 - 03/10/2000 - FRANCE - 75 - PARIS .

C25.61 - *Traitement et revêtement des métaux*
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17810/>


Dans un atelier de traitement de surface, une semaine après un premier incident survenu lors du dépotage par erreur d'acide sulfurique dans une cuve d'hypochlorite de sodium, l'approvisionnement de cette cuve par de l'hypochlorite de sodium produit un nouveau dégagement de chlore incommodant 10 employés. La présence d'acide résultant de la première livraison dans la canalisation de remplissage de cette cuve est la cause de cette nouvelle réaction de décomposition de l'hypochlorite. Sur proposition du Service Technique d'Inspection des Installations Classées, le Préfet de police ordonne la suspension de l'activité de l'installation.

Accident
dégagement de chlore lors d'une erreur de dépotage
N° 17792 - 27/09/2000 - FRANCE - 75 - PARIS .

C25.61 - *Traitement et revêtement des métaux*
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17792/>


Dans un atelier de traitement de surface exploité à proximité d'habitations, lors du dépotage d'un camion de livraison, 50 l d'acide sulfurique sont versés par erreur dans une cuve de 3 m³ d'hypochlorite de sodium. Un dégagement de chlore se répand dans la rue et dans le sous-sol du bâtiment incommodant 4 employés. Les occupants d'immeubles voisins sont évacués. Les pompiers ventilent le sous-sol et diluent les vapeurs à l'aide de 2 petites lances diffusant un voile d'eau en parapluie.

Accident
Fuite d'acide chlorhydrique

N° 18433 - 08/08/2000 - FRANCE - 57 - REDING .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18433/>



Dans un établissement de traitement de surface, lors des travaux de maintenance, le transvasement d'un stockage fixe (20 m³) dans une citerne de stockage provisoire provoque l'épandage de 3 000 l d'acide chlorhydrique sur l'aire de dépotage. Ils rejoignent la rétention associée, située dans le local de traitement des eaux. Les émanations gazeuses envahissent les locaux par les portes restées ouvertes et nécessitent l'évacuation à l'hôpital des 25 employés présents pour observation. Ils seront placés en arrêt maladie pour 3 jours. La citerne routière utilisée n'était pas prévue pour recevoir des liquides corrosifs. Dès le début de l'opération, les raccords des flexibles se sont mis à fuir. Après le changement de flexibles, le clapet de fond de la citerne a lâché. Une alarme sur ph-mètre sera installée sur la rétention et un dispositif de brumisation équipera le RIA à mettre en place à proximité de l'aire de dépotage.

Accident

Emission de produits.

N° 17224 - 09/02/2000 - FRANCE - 74 - SCIONZIER .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17224/>



Dans une entreprise de traitement des métaux, 5 personnes légèrement intoxiquées sont hospitalisées à la suite d'une erreur de manipulation lors du dépotage de 1 000 l de liquide chloré (HCl ?) déversés dans une cuve de 5 m³ de bisulfite de sodium.

Accident

Incendie dans un bâtiment industriel

N° 17197 - 02/02/2000 - FRANCE - 90 - BELFORT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17197/>

Un feu se déclare la nuit dans un atelier d'électroérosion. Deux employés ne parviennent pas à maîtriser les flammes avec un extincteur. L'incendie embrase un bac d'huile de traitement thermique et se propage à l'atelier par le faux-plafond et la toiture. L'intervention mobilise 60 pompiers, une entreprise de tôlerie mitoyenne protégée par un mur épais ne sera que faiblement endommagée. Le sinistre détruit 700 des 4 500 m² du bâtiment industriel. L'atelier endommagé devrait s'établir provisoirement dans de nouveaux locaux, en attendant un déménagement définitif ou la construction d'un nouveau bâtiment.

Accident

Pollution de rivière

N° 13338 - 10/08/1998 - FRANCE - 81 - SAINT-SULPICE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13338/>



Dans une entreprise de galvanisation fermée pour congés annuels, un ouvrier d'entretien réparant une fuite laisse le contenu d'une cuve de chlorure de zinc ammoniacal s'écouler dans le réseau pluvial. Le ruisseau récepteur est pollué et des poissons sont tués. Le réseau d'évacuation de l'établissement est inspecté.

Accident**Incendie****N° 13340 - 05/07/1998 - FRANCE - 25 - PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS .***C24.32 - Laminage à froid de feuillards*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13340/>

Sur un site sidérurgique, un feu se déclare en tête de ligne de laminage d'acier inoxydable au niveau d'une dérouleuse. Les installations électriques et hydrauliques sont endommagées. Les opérateurs maîtrisent rapidement le feu au moyen d'un générateur de mousse. Il n'y a ni victime, ni atteinte notable à l'environnement. Les dégâts sont estimés à 1,5 MF et les pertes de production à 6 MF. Un échauffement de câble ou de moteur serait à l'origine du sinistre.

Accident**Pollution d'un cours d'eau.****N° 10866 - 23/01/1997 - FRANCE - 74 - REIGNIER-ESERY .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10866/>

Une société de traitement de surface procède au lavage de fûts contenant un produit toxique. L'aire de lavage n'étant pas équipée de bassin de rétention, les effluents se déversent dans le réseau d'eaux pluviales puis dans le ruisseau du TAXI. La pollution est visible sur 3 000 m. Aucune mortalité de piscicole n'est constatée.

Accident**Pollution de la Sarthe.****N° 10067 - 08/07/1996 - FRANCE - 72 - SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10067/>

Dans la station d'épuration des effluents d'une usine de traitement de surface, un filtre à sable colmaté doit être remplacé par un filtre presse. Pour améliorer l'évacuation des eaux surnageantes durant la période des travaux, un tuyau est placé sur la partie supérieure du filtre. A la suite d'une baisse de niveau, une partie des eaux chargées en boue d'hydroxyde de zinc est évacuée dans le réseau d'eaux pluviales par effet de siphon puis dans la SARTHE. Le volume rejeté dans la rivière est évalué à 1,5 m3. La fabrication est arrêtée jusqu'à la pose finale du filtre (perte d'exploitation: 5 000 F). La mise en place du filtre presse et le stockage des boues récupérées en big-bag favorisera l'évacuation des boues vers un centre spécialisé.

Accident**Pollution de la rivière LE FIER**

N° 9673 - 04/07/1996 - FRANCE - 74 - EPAGNY METZ-TESSY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9673/>



Le FIER est pollué sur 800 m en aval du rejet de la station d'épuration d'une usine de mécanique. Une vingtaine de truites est tuée. Cependant, aucune anomalie n'est constatée par les pH-mètres en place et dans les résultats d'analyses de la station. Un doute subsiste néanmoins sur la validité des informations fournies au niveau de la station dont divers équipements devaient être modernisés en 1996 pour en augmenter la fiabilité.

Accident

Pollution du FORON.

N° 8842 - 25/10/1995 - FRANCE - 74 - VILLE-LA-GRAND .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8842/>



La rivière LE FLOROIN est polluée sur 1,5 km à la suite d'une fuite du bac de rétention des huiles de trempe, utilisées pour le traitement des pièces métalliques, et d'une fissure du conduit des eaux pluviales. Des barrages filtrants sont mis en place.

Accident

Pollution d'un cours d'eau

N° 7364 - 18/08/1995 - FRANCE - 33 - PESSAC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7364/>



Dans une usine à l'arrêt pour des travaux de modernisation, 18 m³ d'effluent liquide (provenant d'un bac de rinçage après décapage de métaux à l'acide chlorhydrique et ayant été neutralisé par une substance ammoniacale) sont rejetés dans le réseau d'assainissement. Un ruisseau est également pollué. La pollution est résorbée le 19/08 par la mise en place de barrages. Habituellement, les produits de rinçage sont évacués dans un centre de destruction.

Accident

Incendie d'un atelier de galvanoplastie

N° 7253 - 01/08/1995 - FRANCE - 25 - SELONCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7253/>



Un incendie se déclare sur la chaîne de phosphatation d'une importante entreprise de galvanoplastie et s'étend aux chaînes de zingage voisines. Une CMIC et 70 pompiers interviennent. Les nombreux produits chimiques et toxiques présents sur le site font redouter un fort risque de pollution atmosphérique : un périmètre de sécurité de 500 m est établi. Les dommages sont évalués à plus de 20 MF et 3 chaînes de fabrication sont détruites. Les dispositifs de sécurité ont fonctionné, 300 m³ d'effluents toxiques mélangés aux eaux d'incendie ont pu être contenus dans les cuves de rétention de l'usine. Aucune

intoxication par les fumées ou des émanations n'a été enregistrée.

Accident

Incendie dans une fabrique de jantes de vélo

N° 7165 - 15/07/1995 - FRANCE - 74 - ANNECY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7165/>



Un incendie d'origine électrique (feu de redresseur) détruit une usine de jantes de vélo. Trois bouteilles de gaz de carburation de chariot de manutention explosent. Près de 60 pompiers interviennent durant 3h15 avant de maîtriser le sinistre, 4 d'entre eux sont blessés (un par coupure et 3 par intoxication). Une intervention très rapide permet de protéger les installations de réfrigération et d'éviter l'extension du sinistre à une usine voisine. Plusieurs personnes habitant à proximité sont évacuées préventivement. Les dégâts matériels internes et les pertes de production s'élèvent à 110 MF et 80 employés sont en chômage technique. La nappe phréatique, légèrement polluée, est surveillée. L'entreprise reconstruit l'usine sur un autre site.

Accident

Rejet d'acide phosphorique.

N° 5483 - 20/06/1994 - FRANCE - 81 - AUSSILLON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5483/>

Lors d'une livraison dans une société de mécanique, 400 l d'acide phosphorique dilué se répandent dans le réseau d'eaux pluviales.

Accident

Incendie avec propagation à un bac contenant du chrome, du nickel et du cuivre

N° 5014 - 09/01/1994 - FRANCE - 26 - VALENCE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5014/>



Dans une usine de traitement de surface, un incendie se déclare dans une armoire électrique et se propage à une machine de traitement comportant un bac de lessivage contenant du chrome, du nickel et du cuivre. Une épaisse fumée toxique se dégage. Les 25 pompiers mobilisés doivent utiliser des matériels de protection respiratoire. Le sinistre est circonscrit en 3h30 ; 1 000 l d'eaux d'extinction, chargées en cuivre, en chrome et en nickel s'infiltrant dans le sol. Des analyses révèlent la présence de ces métaux dans le sol de l'entreprise. Les dégâts sur la chaîne de traitement électrolytique sont évalués à 1 MF ; 11 personnes sont en chômage technique.

Accident

Emission de vapeurs de perchloroéthylène.

N° 4898 - 18/12/1993 - FRANCE - 16 - BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4898/>



Des vapeurs de perchloroéthylène, opaques et irritantes, se dégagent dans un atelier de traitement de surface après surchauffe d'une cuve ; 28 personnes, dont 19 pompiers et 2 gendarmes, ayant inhalé les vapeurs toxiques restent hospitalisés en observation une nuit.

Accident**Réaction chimique imprévue avec dégagement d'HCl****N° 3470 - 16/03/1992 - FRANCE - 72 - ARNAGE .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3470/>

Une émission de chlorure d'hydrogène se produit un lundi matin dans un atelier de 1 900 m², à la suite d'une réaction chimique dans un bain de dégraissage contenant plusieurs dizaines de litres de trichloréthylène dans lequel des bornes en aluminium ont été laissées pendant le week-end. Quarante ouvriers, en poste depuis 3 h, ressentent des démangeaisons et des picotements. Les pompiers ventilent l'atelier. Après avoir pris une douche, les employés regagnent leur domicile. Ils sont rappelés dans l'après-midi pour subir une visite médicale à l'hôpital ; 1 seul est gardé en observation.

Accident**Dégagement d'acide cyanhydrique.****N° 15218 - 01/01/1983 - FRANCE - 93 - MONTREUIL .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15218/>

Un dégagement d'acide cyanhydrique fait 4 morts dans un atelier de traitement de surface.

Accident**Incendie dans une usine de traitement de surface des métaux****N° 60085 - 01/01/2023 - FRANCE - 95 - GONESSE .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/60085/>

Vers 14 h un jour férié, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de 900 m² d'une usine de traitement de surface des métaux. Des riverains donnent l'alerte. Un important panache de fumée se dégage. Des détonations sont entendues. L'hôpital situé à proximité se confine en fermant les fenêtres et en réduisant la ventilation. Plusieurs routes sont coupées en raison de l'effondrement d'une partie de la chaussée dû à la rupture d'une canalisation du réseau d'eau de la défense incendie extérieure, au vu du fort débit d'eau. Les secours réalisent des ouvertures en toiture à l'aide d'une disqueuse. Ils évitent la propagation du sinistre à un bâtiment contigu à fort potentiel calorifique. L'incendie est maîtrisé vers 19 h. L'exploitant confine 200 m³ d'eaux d'extinction, volume supérieur aux 20 m³ imposés réglementairement, mais qui reste insuffisant. Des difficultés sont rencontrées pour évacuer les eaux d'extinction accumulées dans le sous-sol du bâtiment où sont stockés des produits dangereux. Après analyse, des concentrations en cyanures, chlorures, sulfates, et certains métaux (dont le CrVI) supérieures aux valeurs limites de

rejet pour les eaux usées sont détectées dans l'exutoire vers le CROULT et dans les eaux stockées dans le bâtiment. Les pompiers obturent une canalisation d'eaux pluviales pour les contenir mais en raison du risque de débordement et de transfert vers les entreprises voisines, le dispositif est supprimé. Les eaux d'extinction sont diluées directement dans les égouts. Des boudins absorbants sont installés sur le ruisseau. Les analyses effectuées par le gestionnaire de la station d'épuration ne montrent pas d'impact significatif sur les boues d'épuration. Une entreprise spécialisée pompe les eaux souillées présentes dans le bâtiment 48 h après le début de l'incendie. Quatre citernes de 70 m³ sont livrées pour les récupérer. Un risque d'effondrement est présent sur la structure et peut entraîner la détérioration du stockage de plusieurs fûts contenant des produits chimiques. Une entreprise voisine est évacuée. Des rondes de surveillance sont mises en place. Le lendemain, vers 23 h, le feu reprend. Un fourgon de pompiers reste sur place pendant la nuit. Les opérations de pompage des 200 m³ d'eaux polluées se terminent 7 jours après le début de l'événement. Une expertise montre l'absence de risque d'effondrement du bâtiment. Des prélèvements sont effectués dans les eaux souterraines.

Un pompier, légèrement blessé à l'oeil, est évacué à l'hôpital. Un balisage de sécurité est effectué sur 2 façades du bâtiment et l'atelier d'une société voisine. Dix personnes de la société incendiée et une quinzaine de la société voisine sont placées en chômage technique. Le bâtiment incendié est détruit quasiment en totalité. Les dégâts sont estimés à plus de 2 MEUR.

L'incendie s'est déclaré lorsque le site était fermé pour congés.

à plus de 2 MEUR.

Accident

Incendie sur un site de traitement de surface

N° 59272 - 28/06/2022 - FRANCE - 03 - SAINT-VICTOR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59272/>



Vers 4h25, un feu se déclare dans un bâtiment de 3 500 m² dans une entreprise de traitement de surface de métaux, au niveau des cuves de préparation d'une ligne de bains. Un important panache de fumée est visible au niveau de la ville. Le feu se généralise à l'ensemble du bâtiment. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 8 h. Le gestionnaire de la station d'épuration est consulté pour prendre des mesures préventives. Deux employés, ayant inhalé de la fumée, sont transportés à l'hôpital. Les eaux d'extinction sont confinées. Le bâtiment est totalement détruit et 23 employés sont en chômage technique.

Accident

Feu de bacs de propylène sur un site de traitement des métaux

N° 56227 - 18/10/2020 - FRANCE - 95 - SAINT-OUEN-L'AUMONE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/56227/>

Vers 23 h, un feu se déclare dans des bacs de polypropène contenant des acides et des bases dans un bâtiment de 2 700 m² sur un site de traitement des métaux. Le feu concerne 100 m² sur 2 foyers et enfume 1 200 m². Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 3 lances dont une à mousse à 23h25. Les secours ventilent les locaux. Les eaux d'extinction sont confinées dans les bassins de rétention.

Le chômage technique impacte 15 employés et intérimaires. La société récupère les produits en rétention.

Accident

Incendie dans une société de traitement et revêtement des métaux

N° 53498 - 16/04/2019 - FRANCE - 36 - BUZANCAIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/53498/>

    

Vers 13h25, un feu se déclare dans un local de stockage de 300 m² contenant des matériaux divers ferreux dans une entreprise de traitement de surface. Les 35 personnes présentes évacuent le bâtiment. Le local s'embrase sur 100 m². Les pompiers arrosent la zone par l'extérieur. Ils refroidissent 2 bouteilles d'acétylènes de 50 l présentes dans le bâtiment. Les effluents pollués sont confinés dans les rétentions du site. Lors de l'intervention, 5 personnes sont légèrement blessées.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface

N° 51805 - 29/06/2018 - FRANCE - 78 - PLAISIR .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/51805/>

    

Vers 6h30, un feu se déclare dans les gaines de ventilation de l'atelier de dégraissage/décapage de 7 000 m² d'une entreprise de traitement de surface. Les employés alertent les pompiers et tentent d'intervenir, sans succès en raison de l'importance de l'incendie. Les locaux sont évacués. Un périmètre de sécurité de 1 km est mis en place. Les élèves d'une école sont confinés 1 h. Les pompiers éteignent l'incendie après 3 h d'intervention. L'exploitant commande des camions-pompes pour évacuer les bains de traitement et les eaux d'extinction. Les installations de la chaîne de traitement de surface par anodisation sulfurique (OAS) sont complètement détruites. Une partie du bâtiment à proximité de la chaîne est endommagée. Les dégâts sont estimés à plusieurs millions d'euros. Les 750 t d'effluents et produits chimiques sont évacués en filières de traitement appropriées.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 48972 - 18/12/2016 - FRANCE - 59 - LILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48972/>

    

Un feu se déclare vers 3 h dans un bâtiment de 300 m² abritant une ligne de traitement de surface. Les flammes se propagent à la toiture. Un voisin donne l'alerte. Les pompiers rencontrent des difficultés pour accéder à l'arrière des locaux. Ils éteignent l'incendie vers 7 h. Les eaux d'extinction sont en partie confinées sur site. Une partie se déverse dans le réseau d'eaux usées. Ces effluents ne génèrent pas de dysfonctionnement de la station de traitement en aval. Un pompier se blesse à la cheville au cours de l'intervention.

Accident

Feu d'entrepôt dans une usine de profilage à froid.

N° 46621 - 16/05/2015 - FRANCE - 59 - ONNAING .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46621/>



Vers 6h30, un feu se déclare dans une usine de profilage à froid de 5 900 m² fermée pour le week-end. L'usine fabrique des panneaux constitués de bardages de mousses isolantes. L'incendie se généralise à toute l'usine et notamment à la partie de stockage. Une importante fumée noire et grasse se dégage. Les pompiers arrosent une cuve de fioul de 1 500 l et éteignent l'incendie vers 8h30. Six entreprises voisines sont privées d'électricité pendant 1 h. L'usine est détruite. Seule la partie administrative de 1 500 m² est épargnée. Les 16 employés sont en chômage technique.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface.

N° 44326 - 10/09/2013 - FRANCE - 42 - SAINT-ETIENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/44326/>

Un feu se déclare vers 1 h dans une entreprise de traitement de surface de 1 000 m² en situation administrative irrégulière et comportant 2 lignes de bains. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 4 h avec 8 lances à eau et à mousse et évitent sa propagation à un établissement voisin. Une surveillance est maintenue sur les lieux jusqu'à 7 h puis une ronde est effectuée vers 14 h. Le bâtiment à l'exception des bureaux est détruit ; 2 salariés sont en chômage technique. Les eaux d'extinction sont collectées dans des rétentions sur le site. En raison des risques d'effondrement du bâtiment, un périmètre de sécurité est mis en place et le maire prend un arrêté de péril.

L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mesures d'urgence suspendant les activités du site et prescrivant : la mise en sécurité et la surveillance des installations, l'élimination des eaux d'extinction et des bains de traitement ainsi que des liquides chimiques, la transmission d'un rapport d'accident et d'une étude sur l'impact environnemental et sanitaire du sinistre. Un incendie s'était déjà produit en janvier 2011 dans cet établissement (ARIA 39782).

Accident

Combustion dans un silo d'une entreprise de traitement de surface métallique

N° 57330 - 12/05/2021 - FRANCE - 05 - LA ROCHE-DES-ARNAUDS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57330/>



Vers 16h50, un feu se déclare dans le silo d'une machine à grenailles dans une entreprise de traitement de surface métallique de 2 100 m². Un périmètre de sécurité de 100 m est mis en place et 6 employés sont évacués. Une personne est légèrement incommodée. L'incendie impacte 500 kg de grenailles et de peintures. Les pompiers interviennent à l'aide de lances. Le silo est dépoté.

Accident

Feu de stockage de peinture

N° 49188 - 24/01/2017 - FRANCE - 80 - NIBAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49188/>



Vers 22h40, un feu se déclare dans un local de 300 m² contenant 300 kg de peinture. Deux personnes sont en chômage technique. Un pompier est légèrement blessé durant l'intervention.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 42956 - 25/10/2012 - FRANCE - 91 - ETAMPES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42956/>



Un feu se déclare vers 12 h dans une entreprise de traitement de surface abritant 2 500 l de bains acides, des solvants et de la peinture. Trente salariés d'entreprises situées sous le vent sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances à mousse ; l'un d'entre eux légèrement blessé est conduit à l'hôpital ainsi qu'un employé incommodé par la fumée. Une ronde de surveillance est effectuée dans la soirée. Le site est sécurisé par l'exploitant. L'intervention des secours s'achève vers 18h30. Aucune pollution particulière de l'air, des eaux et des sols n'est signalée. Les déchets sont éliminés par une entreprise spécialisée. Le sous-préfet, l'inspection des installations classées, la police, et le service des eaux se sont rendus sur les lieux.

Accident

Feu sur un conduit d'extraction d'un four à peinture

N° 42370 - 28/06/2012 - FRANCE - 88 - JUVAINCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42370/>

Un feu se déclare en partie haute d'un conduit d'extraction d'un four à peinture d'une société de travail des métaux. Les pompiers éteignent le sinistre à 15 h, 7 employés sont en chômage technique pour 24 h.

Accident

Toit d'un bâtiment de traitement des métaux arraché par le vent.

N° 43230 - 05/01/2012 - FRANCE - 02 - HIRSON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43230/>

Vers 11h30, un vent violent (100 km/h) arrache 60 m² de la toiture d'une entreprise de traitement de surface et tord une partie de la charpente métallique. Le bâtiment abrite une trentaine de cuves mais le toit ne peut être réparé le jour même en raison des conditions climatiques ; 16 des 48 employés sont en chômage technique. Les pompiers et un élu se sont rendus sur les lieux.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surfaces.

N° 33547 - 02/09/2007 - FRANCE - 90 - VALDOIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33547/>

Un feu se déclare vers minuit dans un bâtiment sur 2 niveaux d'une entreprise de traitement de surfaces des métaux et de peinture par cataphorèse dont l'activité avait débuté depuis 1 mois ½ après la liquidation judiciaire du précédent exploitant. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable en moins de 2 h puis mettent en place une surveillance par rondes toutes les 2 h. Les eaux d'extinction sont confinées dans les rétentions des cuves de traitement ; aucune pollution n'est constatée. Les dégâts matériels sont importants et 17 employés sont en chômage technique. Le départ de feu se serait produit au niveau d'une gaine d'aspiration. Un arrêté préfectoral d'urgence prescrit des mesures pour sécuriser le site et notamment la couverture immédiate des cuves exposées aux eaux météoriques puis sous huitaine, le nettoyage des cuves et des ouvrages de rétention, l'élimination des effluents de nettoyage, des bains de traitement et de rinçage ainsi que des eaux d'extinction.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 33023 - 22/05/2007 - FRANCE - 77 - SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33023/>



Un feu se déclare vers 14h30 dans une cheminée d'évacuation des vapeurs d'une entreprise de traitement de surface. L'incendie se propage sur 100 m² de toiture ; 40 employés sont évacués. Les secours maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable ; 6 salariés intoxiqués par les fumées sont conduits à l'hôpital. L'activité de l'établissement reprend vers 16 h. Les pompiers effectuent une ronde de surveillance vers 19 h. Les services de l'électricité du gaz et des eaux, la police et un représentant de la mairie se sont rendus sur les lieux.

Accident

Déversement d'acide sulfurique.

N° 31557 - 23/03/2006 - FRANCE- 43 - SIAUGUES-SAINT-MARIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31557/>



Durant un dépotage dans une entreprise de traitement de surface, 100 l d'acide sulfurique s'écoulent du véhicule et se répandent sur le sol à cause de la mauvaise fermeture du bouchon d'obturation d'un tube plongeur lors du nettoyage de la citerne dans la station de lavage du fournisseur. Un périmètre de sécurité est mis en place et les pompiers équipés d'ARI épandent de la chaux. Le chauffeur légèrement brûlé à une main est soigné par le service médical de l'usine. Le camion est nettoyé et les effluents sont collectés.

Accident

Incendie d'un bâtiment d'un atelier de traitement de surface.

N° 31418 - 07/02/2006 - FRANCE - 69 - VILLEURBANNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31418/>

Dans une entreprise de traitement de surface, un incendie détruit en début de soirée un bâtiment de 300 m² dédié aux activités connexes tels que le polissage et le stockage de pièces. Les secours évacuent 3 riverains et éteignent l'incendie avec 2 lances à débit variable. Aucun blessé n'est à déplorer. Le bâtiment abritant les cuves de traitement, les zones de stockage de produits neufs et de déchets n'est pas affecté par le sinistre. Les eaux d'extinction s'étant écoulées dans les égouts publics, le gestionnaire du réseau d'assainissement effectue des analyses. La porte d'accès par la rue au bâtiment incendié est sécurisée et un dispositif de soutènement est mis en place sur le mur fissuré par le feu, en limite de propriété. Selon l'exploitant, la projection sur des poussières de polissage, d'une braise du poêle à charbon utilisé pour chauffer le local pourrait être à l'origine de l'incendie. Les 3 employés sont en chômage technique.

Accident**Feu chaîne de chromage.**

N° 29871 - 21/05/2005 - FRANCE - 64 - ARUDY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29871/>

Un feu se déclare vers 13 h dans une entreprise de traitement de surface de 4 000 m², une heure après la fermeture du site pour le week-end. Alertés par des riverains constatant une importante fumée noire, les pompiers éteignent le sinistre avec 4 lances à débit variable et protègent de l'incendie des fûts métalliques de solvants de 200 l (trichloroéthylène - tétrachloroéthylène). Selon les premiers éléments de l'enquête, une défaillance électrique du matériel informatique ou de l'appareil de mesures d'épaisseur pourrait être à l'origine du sinistre. Le dernier contrôle de conformité des installations électriques avait été effectué en septembre 2004. La chaîne de chromage, séparée des autres chaînes de traitement par une cloison métallique légère, est détruite. La durée d'indisponibilité de l'atelier est estimée à 3 mois. La progression rapide du sinistre aurait pu être provoquée par la ventilation de l'atelier qui était restée en service et par le matériau d'isolation de la toiture du bâtiment. Les eaux d'extinction et les bains souillés sont éliminés par des entreprises spécialisées. L'inspection des installations classées effectue une enquête et propose au préfet de subordonner le redémarrage de l'activité à la remise d'un rapport justifiant de la disponibilité et de la sécurité des utilités. L'inspection propose également un arrêté de mise en demeure imposant le respect des prescriptions concernant les zones à risques de l'établissement.

Accident**explosion dans un tas de gravats**

N° 29057 - 30/01/2005 - FRANCE - 62 - ARRAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29057/>

Une explosion vers 7 h dans un tas de gravats récemment déposé à proximité d'une usine de traitement des métaux forme un cratère de 4 m. Le service de déminage effectue une enquête qui écarte l'origine d'une munition. Une odeur de produit chimique s'apparentant à des solvants étant constatée, une CMIC effectue des prélèvements. Les premières analyses semblent établir la présence de cétone ou de ses dérivés. De nouveaux prélèvements pour identifier plus précisément les produits sont effectués après terrassement des gravats ; les analyses se révèlent négatives. L'inspection des installations classées effectue une enquête à la demande du préfet.

Accident

Feu dans installation de traitement des effluents.

N° 27867 - 09/08/2004 - FRANCE - 25 - GENEUILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27867/>

Un employé aperçoit à son arrivée vers 3h40 de la fumée dans le local de détoxification des effluents d'une usine de traitement de surface des métaux. Il prévient les pompiers qui interviennent à 4h08 et maîtrisent le sinistre en 15 min. Un bidon de 20 l d'acide sulfurique chauffé par l'incendie est transféré dans un surfût. Les eaux d'extinction et les effluents restent confinés dans la capacité de rétention du local. La station de traitement est partiellement détruite ; 2 cuves de stockage et un appareil de filtration sont endommagés. La perte d'exploitation consécutive à la remise en état de la station de détoxification est estimée entre 5 et 15 jours de production et une vingtaine d'employés est en chômage technique durant cette période. Un échauffement de la cellule d'électrocoagulation de l'installation de détoxification serait à l'origine de l'accident. L'exploitant doit adresser à l'inspection des installations classées un rapport sur l'accident et justifier de l'efficacité de son installation de traitement avant le redémarrage de son activité.

Accident

Pollution des eaux.

N° 29805 - 06/08/2004 - FRANCE - 01 - SAINT-PAUL-DE-VARAX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29805/>

            

Une entreprise de traitement électrolytique des métaux pollue le Bief de CROIX, affluent du VIEUX JONC, avec des rejets insuffisamment épurés contenant notamment des nitrites (88,7 mg/l), du cuivre (8,38 mg/l), du nickel (6,19 mg/l) et du cyanure (0,11 mg/l). Selon l'exploitant, le déversement d'effluents très chargés en cuivre dans la station de traitement et son inadaptation technique pour assurer un rejet réglementaire du nickel seraient à l'origine de la pollution. Informé fin 2004, le service des installations classées effectue une visite inopinée qui révèle des non-conformités aux prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation et d'un arrêté de mise en demeure (notamment stockage hors rétention). L'inspection des installations classées constate les faits. L'inspection propose également au préfet la réalisation par un organisme compétent d'un audit du fonctionnement de la station de détoxification, et la consignation d'une somme répondant du montant des travaux de mise sur rétention.

Accident

Feu suivi d'une explosion dans une installation de métallisation

N° 27696 - 24/07/2004 - FRANCE - 69 - SAINT-PRIEST .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27696/>

            

Dans une cabine de métallisation d'une entreprise de traitement de surface, un incendie et une explosion de poussières de zinc se produisent vers 7h45 alors qu'un opérateur venait de la quitter précipitamment après avoir été brûlé par un retour de flamme du pistolet de projection de métal fondu qu'il utilisait. Alimenté par du propane et de l'oxygène pour fondre le zinc et par de l'air pour le projeter, cet équipement de pulvérisation ne dispose

pas de gâchette 'homme mort' ; il aurait initié l'accident après sa chute. Les pompiers ferment les bouteilles d'alimentation d'O2 et de gaz puis maîtrisent le sinistre malgré la fumée blanche qui rend l'intervention visuellement difficile. Dans l'après-midi, les secours interviennent à nouveau des fumerolles ayant été aperçues au niveau de l'isolation de la cabine. Selon l'exploitant un pincement du flexible d'air suivi d'une libération brutale de gaz serait à l'origine du retour de flamme ; la commande d'alimentation et de coupure de gaz et d'air du pistolet aurait également été défaillante. L'opérateur brûlé aux mains au 2ème degré malgré ses gants, est hospitalisé. Les dégâts matériels, limités à la cabine, sont estimés à 50 keuros. L'inspection des installations classées propose un arrêté de mise en demeure pour obtenir le respect des obligations de nettoyage des poussières de la cabine de métallisation et de déclaration de changement d'exploitant.

Accident

Pollution des eaux.

N° 27011 - 28/04/2004 - FRANCE - 03 - GANNAT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27011/>



Le bac de décantation de la station d'épuration d'une usine de traitement de surface déborde ; 5 m³ d'un polluant acide (pH = 5) se déverse dans l'ANDELOT. Le maire, la gendarmerie, l'industriel et un représentant du conseil supérieur de la pêche se sont rendus sur les lieux.

Accident

Incendie dans une usine de traitement des métaux.

N° 26458 - 29/12/2003 - FRANCE - 13 - PLAN-D'ORGON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26458/>



Dans une usine de traitement des métaux (galvanisation), un feu se déclare dans un local de 150 m² lors de découpage de tôles durant des travaux de maintenance. Un ouvrier est brûlé au 3ème degré. Une protection insuffisante est à l'origine du sinistre.

Accident

Vandalisme sur un transformateur suivi d'une fuite de PCB.

N° 25142 - 02/07/2003 - FRANCE - 84 - BOLLENE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25142/>



A la suite d'un acte de vandalisme sur un transformateur, 456 kg de PCB sont déversés sur le sol. Le transformateur détérioré est évacué. L'exploitant prend des mesures d'assainissement du sol.

Accident

Rejet d'effluent non conformes.

N° 20387 - 28/04/2001 - FRANCE - 28 - CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/20387/>



Une entreprise de traitement de surface est à l'origine d'une mortalité de poissons dans la BLAISE. Après le départ en fin de journée du personnel pour le week-end, un dysfonctionnement du système de régulation du pH de la station de traitement des eaux industrielles aurait permis le déversement accidentel d'effluents à un pH de 10,4.

Accident

Incendie dans une usine de traitement de surface.

N° 15865 - 18/07/1999 - FRANCE - 39 - MOREZ .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15865/>



Dans un établissement de traitement de surface, la surchauffe d'un bac de dégraissage au trichloréthylène enflamme des cuves de PVC situées à proximité et détruit 500 m² d'atelier. L'incendie est maîtrisé principalement avec de la mousse et de la poudre par 45 pompiers dont 2 CMIC. Les effluents d'extinction sont contenus dans les fosses de rétention. Avec une partie du toit détruite, l'atelier concerné est hors service ainsi que la station de traitement des eaux (installation électrique endommagée). L'arrêt de production met 17 employés au chômage technique. Des prélèvements d'eau et d'air ont été effectués en amont et en aval de l'entreprise : pas d'anomalie signalée. Les dommages matériels sont de 14,2 MF et les pertes d'exploitation de 5 MF.

Accident

Surchauffe d'un four à huile.

N° 15874 - 14/05/1999 - FRANCE - 88 - SAINT-DIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15874/>



Dans une entreprise spécialisée dans le traitement thermique des métaux, un incendie se déclare à la suite d'une surchauffe accidentelle d'un four à huile. Le feu se propage à la toiture de l'entreprise, dégageant d'importantes fumées (terrasse bitumée). Trois salariés sont légèrement intoxiqués et le four est détruit.

Accident

Pollution des eaux.

N° 15755 - 03/05/1999 - FRANCE - 76 - DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15755/>



Dans un atelier de traitement de surface, une fissure sur une canalisation non utilisée et traversant le fond d'une cuvette de rétention permet le déversement d'égouttures de bains de zingage cyanurés dans le réseau des rejets traités de la station de détoxification. Ces rejets trop chargés rejoignent la BETHUNE et anéantissent la faune aquatique sur 2 km (plusieurs centaines de kg de poissons et crustacés). Les végétaux et les sédiments sont

contaminés (pollutions antérieures ?). L'administration (polices ICPE et de la pêche) constate les faits. La fissure a été provoquée par appui d'une cornière support sollicitée par des passages du personnel. Un défaut de conception, la méconnaissance des réseaux et de la circulation des effluents et l'absence de leur contrôle final ont permis cette pollution. L'exploitant a supprimé l'emploi de cyanure. Il prévoit d'importants investissements dans une nouvelle station d'épuration (résines échangeuses d'ions et filtres à sable) et envisage un projet zéro rejet.

Accident

Pollution des eaux.

N° 14924 - 02/11/1998 - FRANCE - 60 - FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14924/>



Dans une usine de traitement des métaux, un opérateur oublie de modifier l'horaire de rejet des eaux et plusieurs m³ d'eau très basique provenant d'un bain de finition se déversent dans le ru du MESNIL. La faune aquatique est mortellement atteinte.

Accident

Incendie d'un stock de peintures.

N° 14165 - 13/09/1998 - FRANCE - 19 - BRIVE-LA-GAILLARDE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14165/>

Dans une entreprise spécialisée dans le traitement et le revêtement des métaux, un incendie détruit un stock de peintures en poudre (résine). Un équipement de dépoussiérage est endommagé et une partie du toit du bâtiment s'est effondrée. Une fenêtre fracturée suggère un acte de malveillance. Quinze salariés sont au chômage technique.

Accident

Rejet de cyanure.

N° 16019 - 03/03/1998 - FRANCE - 68 - ALTKIRCH .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16019/>



Un rejet de cyanure provenant d'une entreprise de traitement de métaux pollue l'ILL. La présence anormale de cyanure est détectée dans la cuve de collecte des bains de rinçage chromique.

Accident

Pollution des eaux.

N° 13704 - 25/06/1997 - FRANCE - 02 - HIRSON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13704/>



Dans une entreprise de traitement de métaux, un déversement de soude pollue l'OISE à la suite de fortes pluies d'orage et de l'absence d'étanchéité de la fosse de rétention de la cuve. La faune aquatique est mortellement atteinte (150 kg de gardons, chevaines, goujons et loches).

Accident

Pollution d'un cours d'eau par des HC.

N° 10785 - 31/01/1997 - FRANCE - 90 - VALDOIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10785/>



A la suite d'un mouvement de terrain provoqué par le gel, une conduite enterrée reliant une cuve de fioul domestique à une chaudière se rompt. Une quantité indéterminée d'hydrocarbures se déverse dans un collecteur d'eaux pluviales puis dans La ROSEMONTAISE.

Accident

Pollution du Doubs par des hydrocarbures et des métaux

N° 10307 - 16/11/1996 - FRANCE - 25 - MANDEURE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10307/>



Dans une usine de traitement de surface, à la suite du nettoyage d'une cour enneigée de 300 m², le DOUBS est pollué sur 400 m par des hydrocarbures et des métaux lourds.

Accident

Pollution des eaux par un traitement de surface

N° 10486 - 04/09/1996 - FRANCE - 67 - ALTECKENDORF .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10486/>



Le LANDGRABEN est pollué à la suite du renversement d'un fût contenant les déchets et effluents (notamment du chlorure de méthylène) retirés lors de la vidange d'un décanteur dans un atelier de traitement de surface.

Accident

Rejet de métaux d'une station d'épuration d'un traiteur de surface

N° 10634 - 25/04/1996 - FRANCE - 74 - CLUSES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10634/>



La teneur en métaux des rejets d'une entreprise de traitement de surface excède les valeurs réglementaires. Le milieu naturel est pollué.

Accident
Pollution des eaux.

N° 7591 - 20/09/1995 - FRANCE - 58 - NEVERS .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7591/>


Découvert à l'arrière d'une usine de traitement de surface, un exutoire d'eaux pluviales est à l'origine de rejets épisodiques qui provoquent la destruction de la faune piscicole de l'EPERON et du Canal de déviation de la NIEVRE sur plusieurs centaines de mètres. Le jour de la découverte, 500 kg de poissons morts sont repêchés par les pompiers. L'administration constate les faits.

Accident
Pollution TTS

N° 7582 - 13/06/1995 - FRANCE - 52 - FRONCLES .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7582/>


L'exploitant d'un atelier de traitement de surface rejette 14 à 16 m³ d'effluent toxique dans la MARNE (classée de 1ère catégorie). Les principaux produits impliqués sont des cyanures, des métaux lourds, de l'acide chromique, de la chaux, de la soude, divers autres acides et des produits neutralisants. Le déversement permanent entraîne un encrassement et un colmatage du rejet. La police de la pêche constate les faits et des prélèvements sont effectués en vue de réaliser des analyses.

Accident
Incendie dans un atelier

N° 6389 - 22/01/1995 - FRANCE - 80 - ANDAINVILLE .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6389/>

Un incendie se déclare dans un atelier de traitement de surface ; 6 personnes sont en chômage technique. Le sinistre a pour origine une défaillance de résistance électrique sur un bain.

Accident
pollution des eaux par un rejet cyanuré

N° 5781 - 05/07/1994 - FRANCE - 42 - VEAUCHE .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5781/>


Un atelier de traitement de surface faisant l'objet d'une fermeture administrative pour mise en conformité de ses installations, rejette des bains cyanurés dans la COISE. Une analyse faisant suite à la mort de 250 kg de poissons a permis de mettre en évidence la présence du toxique dans la rivière et de remonter jusqu'à la source du rejet.

Accident

Une entreprise contrainte à déménager vidange 2 baigns d'acide nitrrique et de la lessive de soude

N° 3908 - 03/08/1992 - FRANCE - 75 - PARIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3908/>



Une entreprise contrainte à déménager par l'inspection du travail, vidange 2 baigns d'acide nitrrique et de la lessive de soude à l'égout. L'installation stocke également de 30 m³ de baigns acides (H2SO4, HNO3, H3PO4). Les services d'assainissement sont prévenus des risques de pollution.

Accident

Fuite de cyanure dans une usine métallurgique.

N° 2336 - 17/10/1990 - FRANCE - 38 - SAINT-LAURENT-DU-PONT .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2336/>



Dans une usine métallurgique, une fuite de cyanure se produit dans la station de traitement des eaux du site. La solution toxique se déverse en partie dans un égout. Un ouvrier intoxiqué est hospitalisé.

Accident

Renversement de fûts.

N° 1699 - 17/02/1990 - FRANCE - 25 - SAINTE-SUZANNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1699/>



Suite à des crues importantes, des fûts contenant des produits acides et du cyanure, stockés dans une cuvette de rétention, sont renversés et noyés. Certains d'entre eux s'ouvrent. Les services d'incendie et de secours stockent les fûts intacts et pompent le liquide pollué retenu dans les cuvettes. Tout risque de pollution est écarté.

Accident

Explosion d'un bain de sels fondus

N° 11124 - 02/11/1987 - FRANCE - 52 - FOULAIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11124/>



Un bain de sels fondus utilisé pour le traitement thermique des métaux explose. Il était contenu dans une cuve de 700 l en briques réfractaires, chauffé par circulation de gaz chauds fournis par 2 brûleurs à fioul. Des pièces d'aluminium (avec une teneur en magnésium inférieure à 3 %) étaient traitées depuis 8 h. L'atelier est détruit : toiture soufflée, marteau pilon renversé, bardage et cloisonnements démolis. Un cratère de 2 m de diamètre et de 0,50 m de profondeur s'est formé à l'emplacement de la cuve. Une pièce de

120 kg est projetée à 200 m et des vitres sont brisées dans un rayon de 300 m. La puissance de l'explosion est estimée équivalente à 600 kg de TNT. Les dommages sont évalués à 10 MF. Il n'y a pas de blessé.

Accident

Déversement accidentel des boues d'aluminium.

N° 15226 - 18/03/1986 - FRANCE - 57 - MERTEN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15226/>



Un déversement accidentel des boues d'aluminium issues de la neutralisation des bains de rinçage et des bains concentrés d'un traitement de surface pollue le GROSSBACH à la suite de la rupture d'une canalisation.

Accident

Rupture d'une canalisation.

N° 16302 - 01/04/1985 - FRANCE - 94 - FONTENAY-SOUS-BOIS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16302/>



Dans une usine métallurgique, une canalisation d'acide sulfurique se rompt. Deux personnes sont blessées et 7 autres sont intoxiquées.

Accident

Incendie dans une usine de traitement et revêtement des métaux

N° 61240 - 14/09/2023 - FRANCE - 68 - WITTELSHEIM .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/61240/>

À 22h40, un feu se déclare dans un bâtiment contenant des solvants, des diluants et de la poudre grenaille au rez-de-chaussée d'une usine de traitement des métaux. La fumée visible sur plusieurs kilomètres alerte une entreprise de la zone industrielle qui appelle les pompiers. Le panache se dirige vers la route nationale. L'entrepôt de 3000 m² est totalement détruit et l'incendie menace les locaux administratifs. Vers 3 h, le feu est maîtrisé au moyen de lances sur échelles pivotantes et bras élévateurs. Des foyers résiduels perdurent, notamment un de 6 m³ lié à la présence de poudre de peinture difficile à éteindre à cause d'une croûte formée en surface. Les secours étalent et noient les déchets de l'incendie. Des drones avec caméras thermiques effectuent des reconnaissances aériennes. Un chariot élévateur carbonisé et son bloc batterie au lithium sont découverts, ce dernier est immergé dans une cuve d'eau. Les eaux d'extinctions sont contenues.

Accident

Feu dans une usine de traitement des métaux

N° 47087 - 26/08/2015 - FRANCE - 44 - VIGNEUX-DE-BRETAGNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/47087/>



Un feu se déclare vers 23h30 dans une usine de traitement des métaux de 1 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie vers 2h30. Deux d'entre eux, victimes de malaises, sont soignés sur place. L'exploitant rencontre des difficultés pour commander l'ouverture de la vanne du bassin de confinement des eaux d'extinction. Une grande partie de ces eaux est cependant confinée dans les rétentions des cuves et de l'aire de chargement puis dans le bassin de confinement.

La zone de production est détruite. Les 200 m² de la partie administrative sont épargnés ainsi que les cuves d'acide. Les 8 employés sont en chômage technique.

Accident

Feu d'une entreprise de traitement de surface

N° 42366 - 27/06/2012 - FRANCE - 77 - CHELLES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/42366/>

Un feu se déclare vers 2h45 dans une entreprise de traitement de surface composée de 4 ateliers de 50 m² en R+1 en cessation d'activité et de paiement depuis le début d'année. Les flammes se propagent au bardage extérieur d'une usine de 2 500 m² fabriquant des rôtissoires. Les pompiers protègent ce bâtiment et éteignent l'incendie vers 8h15 avec 4 lances. Ils désenfument l'entreprise voisine en utilisant les exutoires en toiture. Une enquête est effectuée.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41894 - 14/03/2012 - FRANCE - 26 - BOURG-DE-PEAGE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41894/>

   

Un feu se déclare à 2h30 dans une entreprise de traitement de surface de 2 000 m² abritant 50 m³ de baignoires contenant de la soude et des acides chlorhydrique, sulfurique, nitrique, fluorhydrique et chromique. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à débit variable. Une partie des produits chimiques et des eaux d'extinction s'écoule dans un puits perdu ainsi que dans le réseau unitaire communal. Par sécurité, les eaux collectées dans le réseau sont stockées dans un bassin tampon en amont de la station d'épuration. L'agence régionale de santé (ARS) et l'ONEMA sont informés. Les 19 employés de l'établissement sont en chômage technique. L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mesures d'urgence prescrivant la mise en sécurité du site et une étude sur les impacts environnemental et sanitaire de l'incendie.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface.

N° 40518 - 25/06/2011 - FRANCE - 33 - CANEJAN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40518/>

   

Un feu se déclare vers 19h30 dans une entreprise de traitement de surface des métaux de 2 500 m², composé d'un local de stockage de 1 500 m² et d'un atelier de 1 000 m² ; un important panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Les pompiers maîtrisent le

sinistre avec 6 lances à mousse dont 3 lances canon. Un des 2 pompiers légèrement blessés durant l'intervention est conduit à l'hôpital. Les eaux d'extinction sont confinées sur le site au moyen de batardeaux et les mesures effectuées dans l'air ne révèlent pas de risque de toxicité aiguë. Des foyers résiduels sont éteints le lendemain dans la matinée. L'intervention des secours s'achève vers 10 h. Une cinquantaine d'employés est en chômage technique. Des élus et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 37044 - 20/09/2009 - FRANCE - 08 - MONTHERME .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37044/>

Un feu se déclare durant la nuit de samedi à dimanche dans une entreprise de galvanisation à chaud et de traitement de surface des métaux. Un employé effectuant une ronde de surveillance découvre l'incendie au matin et alerte les secours. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable ; aucune pollution n'est signalée. Une partie des locaux abritant le traitement des effluents et 250 m² de toiture sont détruits ; les 9 employés sont en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre.

Accident

Incendie dans une entreprise spécialisée dans l'aéronautique

N° 58576 - 25/01/2022 - FRANCE - 64 - MAULEON-LICHARRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/58576/>

     

Peu avant 20 h, un feu se déclare sur une chaîne de production d'eau déminéralisée dans une entreprise spécialisée dans le traitement de surface et peintures pour l'aéronautique. Les détecteurs de fumée se mettent en alarme. Certains salariés, formés aux premières actions contre l'incendie, tentent de l'éteindre, en vain. Ils appellent les pompiers.

La fumée pollue 2 lignes de traitements de surfaces voisines au local technique. Les 50 m³ de liquides contenus dans les bains sont stockés dans des GRV de 1 m³ avant évacuation. Les ventilations sont détruites et contaminent les bains. Les flammes impactent 3 % de la surface de l'usine, n'endommageant pas les pièces d'aéronautique, ni les rétentions et les cuves de traitement de surface. Les stocks de produits ne sont pas affectés. A 2 h, les pompiers quittent le site. Six employés sont en chômage technique.

A la suite du témoignage des salariés et de l'enquête de l'assurance, l'incident viendrait de l'évapoconcentrateur. L'exploitant prévoit le rachat d'un évapoconcentrateur d'une autre marque et de le positionner dans un local dédié, éloigné des lignes de traitement. Les 2 lignes de traitements touchées par l'incendie sont réimplantées dans un autre atelier.

Accident

Feu sur un site de laminage à froid de feuillards

N° 57491 - 17/06/2021 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/57491/>

     

Vers 0h20, un feu se déclare dans la tour de peinture et séchage de tôles de 35 m de haut d'une entreprise de laminage et peinture de tôles. L'incendie concerne des résidus de peinture. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances dont une sur échelle. Un pompier, blessé suite à une chute dans les escaliers, est transféré à l'hôpital.

La ligne de production n'est pas remise en service, 6 personnes sont placées en chômage technique pour une durée indéterminée.

Accident

Feu d'un extracteur à poussières

N° 50692 - 17/11/2017 - FRANCE - 59 - GRANDE-SYNTHE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50692/>



Vers 13h30, un feu se déclare sur un extracteur de poussière mobile d'une chaîne de production de fils électriques. Les 15 employés présents sont évacués. Le personnel de l'établissement éteint l'incendie au moyen d'un extincteur. Les fumées incommodent 6 employés.

Accident

Incendie d'un four de traitement thermique

N° 49111 - 13/01/2017 - FRANCE - 74 - THYEZ .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49111/>

Vers 1h30, un feu se déclare au niveau d'un four de traitement thermique dans une entreprise de traitements et revêtements des métaux. L'accès est impossible pour les pompiers. L'incendie est éteint automatiquement par un système de sécurité à l'azote et par le déclenchement du sprinklage. Le local est inondé. L'entreprise reste fermée 3 ou 4 jours, 30 personnes sont en chômage technique.

Accident

Feu dans une usine de peinture

N° 46950 - 25/07/2015 - FRANCE - 80 - FEUQUIERES-EN-VIMEU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46950/>

Vers minuit, un feu se déclare dans une usine de peinture. Le bâtiment de 2 000 m², entièrement embrasé à l'arrivée des 51 pompiers, est détruit. L'incendie brûle 5 t de peinture et 2 m³ de solvant. Selon certaines estimations, la température à l'intérieur du bâtiment a dépassé 1 200 °C lors du sinistre. Très abrasifs, les dissolvants et autres peintures ont compliqué l'intervention des secours. Toutefois, les vapeurs ont pu être confinées dans le bâtiment sans affecter le voisinage. Le personnel, 17 personnes, est en chômage technique.

Accident

Feu d'un four dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41915 - 22/03/2012 - FRANCE - 69 - VAULX-EN-VELIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41915/>

Un feu se déclare vers 18h45 sur un four à gaz dans une entreprise de traitement de surface. L'incendie est éteint avant l'arrivée des secours publics. L'intervention des pompiers s'achève vers 19h30. Selon les secours, 4 ou 5 employés sont en chômage technique pour une durée indéterminée. La police et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

Accident

Explosion suivie d'un feu dans une usine métallurgique

N° 41742 - 10/02/2012 - FRANCE - 38 - SAINT-LAURENT-DU-PONT .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41742/>



Une explosion suivie d'un feu se produit vers minuit sur un conduit de cheminée d'un oxydateur thermique dans l'atelier de traitement de surface de 1 500 m² d'une usine métallurgique ; 20 employés sont évacués et 1 salarié ayant inhalé de la fumée est conduit à l'hôpital. L'alimentation en gaz des aérothermes et de l'oxydateur est interrompue mais l'électricité ne peut être que partiellement coupée. Les pompiers maîtrisent l'incendie avec 1 lance puis ventilent naturellement les locaux par 7 ouvrants. Ceux-ci restent ouverts durant le reste de la nuit, les secours ayant mesuré une concentration en monoxyde de carbone (CO) de 12 ppm dans le bâtiment. Les solvants, acides et produits cyanurés stockés à proximité de la zone sinistrée n'ont pas été affectés. L'intervention des pompiers s'achève vers 3 h ; 8 employés sont en chômage technique.

Accident

Feu d'un four dans une usine de travail des métaux

N° 41226 - 09/11/2011 - FRANCE - 55 - CONTRISSON .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41226/>



Un feu se déclare vers 13h30 sur un four d'une usine de travail des métaux. Le sinistre est maîtrisé par le système d'extinction automatique et les secours publics ; 2 employés légèrement intoxiqués par les fumées sont conduits à l'hôpital. L'intervention des pompiers s'achève après vérification de l'absence de point chaud avec une caméra thermique. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface.

N° 39496 - 22/12/2010 - FRANCE - 36 - LE BLANC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39496/>



Un feu se déclare vers 15 h sur un bac de dégraissage contenant de la soude et de la potasse dans une entreprise de traitement de surface. Le personnel est évacué et l'incendie est éteint avant l'arrivée des secours publics. Un employé est examiné par le service médical des pompiers. Les secours ne constatent aucune fuite, ni pollution, ni réaction chimique dans le bain. Leur intervention s'achève à 17 h.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 37451 - 08/11/2009 - FRANCE - 91 - BONDOUFLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37451/>



Un feu se déclare vers 2 h dans un atelier récemment rénové d'une entreprise de traitement de surface des métaux. Les alarmes alertent la gendarmerie et le directeur de l'établissement ; les systèmes de désenfumage des locaux se déclenchent normalement. Les pompiers éteignent l'incendie vers 7 h à la mousse avec 3 lances à débit variable de 500 l/min et effectuent des mesures de toxicité dans l'air qui se révèlent négatives. Les bains de chromage sont restés confinés dans les bacs de traitement en acier et les eaux d'extinction ont été collectées dans la fosse de 100 m³ prévue à cet effet. Seules les parties plastiques des installations sont endommagées (ventilation, calorifugeage, gaines électriques). Les dégâts matériels sont estimés à 5 Meuros et les pertes d'exploitation à 3 Meuros ; le coût d'élimination des déchets liquides s'élève à 0,1 Meuros. L'exploitant met en place un périmètre de sécurité autour des cuves d'acide par barrières métalliques et un gardiennage du site par une société extérieure. Les eaux d'extinction et 25 m³ de bains acides sont évacués et éliminés par une entreprise spécialisée. Les services du gaz ont interrompu l'alimentation de l'établissement jusqu'au contrôle complet des installations. L'intervention des secours s'achève le lendemain à 9 h après une dernière ronde qui ne révèle aucune anomalie. La compagnie d'assurance effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre. Un exercice incendie avec les secours publics avait été effectué un an auparavant ; les pompiers connaissaient les lieux et les risques des bains d'acide chromique.

Accident

Incendie dans un four à gaz d'une entreprise de traitement de surface.

N° 36609 - 23/07/2009 - FRANCE - 28 - LUCE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36609/>



Un feu se déclare vers 8 h sur des résidus de peinture dans un four à gaz d'une entreprise de traitement de surface des métaux. Le personnel est évacué et les alimentations en énergie sont coupées ; 2 employés incommodés par les fumées sont conduits à l'hôpital. Les pompiers maîtrisent le sinistre puis ventilent les locaux. L'intervention des secours s'achève vers 9 h. La gendarmerie, les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

Accident

Incendie d'un atelier de traitement de surface des métaux.

N° 33142 - 24/06/2007 - FRANCE - 73 - GRESIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/33142/>



Un feu se déclare vers 10h30 dans un atelier de 150 m² attenant à un bâtiment de 1 000 m²

sur le site d'une entreprise de traitement de surface des métaux. Une bouteille d'acétylène exposée aux flammes est refroidie à l'aide de lances puis immergée dans un bac d'eau. Les secours surveillent ensuite sa température avec une caméra thermique. Un pompier est légèrement blessé durant l'intervention qui s'achèvera à 18h30 ; 2 des 30 employés de l'établissement sont en chômage technique. Le TRUISON, rivière voisine, n'est pas affecté par le sinistre.

Accident**Pollution des eaux.****N° 27554 - 13/07/2004 - FRANCE - 14 - ABLON .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27554/>

Une usine de traitement des métaux pollue l'ORBIQUET avec du cyanure de potassium. Une centaine de poissons est mortellement atteinte ; un barrage est mis en place pour les récupérer.

Accident**Feu d'un ventilateur dans un atelier de gravure chimique.****N° 26250 - 20/01/2004 - FRANCE - 25 - BONNETAGE .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26250/>

Un feu se déclare vers 6 h sur un ventilateur dans l'atelier de gravure de 200 m² d'une usine de traitement des métaux. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 1 lance à débit variable. Une dizaine d'employés est en chômage technique.

Accident**Fuite d'acide sulfurique.****N° 22767 - 29/07/2002 - FRANCE - 68 - INGERSHEIM .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22767/>

Une fuite de 500 l d'acide sulfurique à 96% sur 150 m² du sol d'un atelier de traitement de surface est neutralisée par les pompiers. Le personnel est évacué et les locaux sont ventilés. La fuite est endiguée à l'aide de sable. L'intervention doit se faire sous tenue anti-acide légère et appareil respiratoire. Quatre employés sont hospitalisés.

Accident**Pollution des eaux.****N° 24804 - 29/07/2002 - FRANCE - 03 - GANNAT .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24804/>

Un mélange de diverses substances provenant d'une usine de traitement de surface pollue l'ANDELOT.

Accident

Risque de pollution de la MARNE par des eaux fortement basiques.

N° 18756 - 03/08/2000 - FRANCE - 77 - LAGNY-SUR-MARNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18756/>



Dans un atelier de traitement de surface, un déversement intempestif d'eaux fortement basiques (pH 10,5) et contenant du zinc et du cyanure rejoint le collecteur d'eaux pluviales de la zone industrielle. Les pompiers mettent rapidement en place un obturateur pour éviter une pollution de la MARNE.

Accident

Pollution des eaux.

N° 17734 - 11/05/2000 - FRANCE - 68 - MERXHEIM .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17734/>



Dans une usine de traitement de surface, la rupture d'un élément d'un refroidisseur entraîne un rejet accidentel d'huile (100 l) dans le SCHECKLENBACH avant de rejoindre un étang de 3 000 m². Les pompiers posent 3 barrages flottants et aspirent l'huile vers une écrémeuse. L'activité de l'entreprise est arrêtée pendant 2 h, le temps de réparer l'installation de refroidissement.

Accident

Pollution des eaux.

N° 14899 - 15/02/1999 - FRANCE - 25 - MANDEURE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14899/>



Dans une entreprise de traitements de surface, une fuite d'hydrocarbures se produit à la suite de la rupture du circuit hydraulique d'un compresseur d'air. Le DOUBS est pollué. L'exploitant avait constaté une nappe d'huile 5 jours auparavant. Des barrages sont mis en place et les effluents pollués sont pompés. Aucun dommage n'est observé sur la faune aquatique.

Accident

Pollution des eaux.

N° 16429 - 06/01/1999 - FRANCE - 03 - AVERMES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16429/>



Du chlorure de sodium, des nitrites, orthophosphates, détergents anioniques et sels métalliques (cuivre, zinc et nickel) provenant d'un atelier de traitement de surface polluent la RIGOLEE, un affluent de l'ALLIER. La faune et la flore aquatiques sont atteintes. Des prélèvements sont effectués.

Accident

Pollution d'une rivière par du cyanure

N° 13412 - 26/08/1998 - FRANCE - 50 - SOURDEVAL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13412/>



Une installation de traitement de surface rejette dans la SEE des effluents provenant de rinçages cyanurés d'une chaîne d'argenture. La faune aquatique est détruite sur 6 km de rivière. Tout prélèvement ou pompage d'eau pour l'alimentation humaine ou animale est interdit durant 48 h.

Accident

Pollution des eaux.

N° 14137 - 29/04/1998 - FRANCE - 60 - FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14137/>



Des nitrates, des nitrites et des métaux lourds provenant d'une usine de traitement des métaux polluent le ru du MESNIL sur 2 km.

Accident

Pollution des eaux.

N° 13793 - 17/09/1997 - FRANCE - 25 - MANDEURE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13793/>



Des métaux provenant d'une entreprise de traitement de surface polluent Le DOUBS. Cette pollution entraîne le colmatage des fonds et a une incidence sur la faune des macro invertébrés. Les services administratifs concernés constatent les faits.

Accident

Rejets de substane toxique suite à la vidange d'une cuve de dégraissage des métaux

N° 10698 - 19/08/1996 - FRANCE - 61 - ATHIS-VAL DE ROUVRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10698/>



Une usine de traitement de surface évacue tous les 6 mois son bain de dégraissage vers une station de détoxification. Après traitement, les effluents sont rejetés dans la VERE. A ce jour, aucun traitement n'a été effectué et les 7 m³ de produits toxiques stockés polluent le cours d'eau. Une faible dilution des eaux dans la station puis dans le cours d'eau en étiage accentue la pollution. La faune et la flore sont détruites sur 4 km.

Accident

Pollution des eaux.

N° 13169 - 18/07/1996 - FRANCE - 33 - BAZAS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13169/>



Une usine de traitement des métaux rejette volontairement son effluent dans le BEUVE. La faune aquatique est mortellement atteinte. Des prélèvements sont effectués.

Accident

Pollution des eaux par du graphite

N° 10526 - 25/04/1996 - FRANCE - 52 - NOGENT .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10526/>



Dans une usine métallurgique, le graphite utilisé comme lubrifiant dans des opérations d'emboutissage est normalement séparé par différence de densité. Une défaillance du séparateur de la station d'épuration conduit à un rejet de graphite dans la TRAIRE qui est polluée sur 3 à 5 km. La turbidité des eaux contrarie la photosynthèse. La situation se rétablit naturellement en un mois.

Accident

Pollution des eaux

N° 8057 - 26/10/1995 - FRANCE - 52 - SAINT-DIZIER .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8057/>



Un industriel rejette de l'huile hydraulique dans l'ORNEL à la suite d'une fuite. La rivière est polluée sur 500 m. Plusieurs incidents similaires se sont déjà produits. Le réseau unitaire de collecte des eaux usées et la vétusté des installations sont en partie responsables. La mise en place d'un déshuileur est recommandée par l'administration.

Accident

Rejet de chrome.

N° 5587 - 13/07/1994 - FRANCE - 42 - SAINT-ETIENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5587/>



Un atelier de traitement de surface rejette accidentellement de l'acide chromique (représentant 25 kg de chrome) dans le FURAN. La population riveraine est avertie du danger, une station de pompage et une station de traitement des eaux interrompent leur fonctionnement. Les vannes du barrage de GRANGENT situé en amont de la confluence du FURAN et de la LOIRE sont ouvertes pour diluer le polluant. Quelques poissons morts relevés sur la commune de Feurs sont analysés.

Accident

Pollution des eaux.

N° 15206 - 06/09/1984 - FRANCE - 52 - BEURVILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15206/>


Dans une usine de traitement des métaux, 500 l d'un bain de zinc-cyanure se déversent dans la CEFFONDET via le réseau d'égout. Un bovin est tué.

Accident

Feu dans une entreprise de traitement de surface.

N° 41868 - 07/03/2012 - FRANCE - 78 - BUCHELAY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/41868/>


Un feu se déclare vers 7h30 dans une entreprise de traitement de surface de 600 m² sur 2 niveaux abritant des bains d'acide chlorhydrique et de phosphatation au manganèse. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances à débit variable et conduisent à l'hôpital une employée se plaignant de nausées et maux de tête. Aucune pollution n'est signalée ; les bacs de traitement étaient sur rétention.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 40654 - 20/07/2011 - FRANCE - 95 - ARGENTEUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40654/>

Un feu se déclare vers 5 h sur une ligne de production d'une entreprise de traitement de surface des métaux de 1 000 m². Les pompiers éteignent l'incendie en 2 h avec 2 lances à débit variable de 500 l/min. L'intervention des secours s'achève vers 8h30. Aucune pollution par les eaux d'extinction n'est signalée ; 20 salariés sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 40008 - 21/03/2011 - FRANCE - 69 - VAULX-EN-VELIN .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/40008/>


Un feu se déclare dans une installation de projection plasma de poudre de titane sous vide d'une entreprise de traitement de surface spécialisée dans le revêtement d'implants orthopédiques et dentaires. Les 60 employés sont évacués ; 3 d'entre eux légèrement blessés sont conduits à l'hôpital. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance. Un élu local, le service du gaz et la police se sont rendus sur place.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 39884 - 27/02/2011 - FRANCE - 89 - BLENEAU .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/39884/>

Un feu se déclare sur une chaîne de production dans une entreprise de traitement de surface. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance à débit variable de 250 l/min. Une vingtaine de salariés pourrait être en chômage technique. Le maire, la gendarmerie et le service de l'électricité se sont rendus sur place.

Accident

Incendie d'une unité d'application de peinture.

N° 34963 - 28/03/2008 - FRANCE - 91 - VILLIERS-SUR-ORGE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34963/>

Un feu se déclare à 2h50 dans une unité d'application de peinture d'une entreprise de traitement de surfaces. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 40 min. Aucun blessé n'est à déplorer, mais une partie de l'atelier, 100 kg de peinture, ainsi que 50 l de diluant sont détruits ; 12 employés sont en chômage technique.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface des métaux.

N° 32977 - 02/05/2007 - FRANCE - 33 - MERIGNAC .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32977/>

Un feu impliquant de nombreux produits chimiques se déclare vers 2 h dans un bâtiment de 1 500 m² d'une entreprise de traitement de surface des métaux. Les pompiers circonscrivent le sinistre avec 5 lances à débit variable dont 3 sur échelle. Un local abritant un stockage de poudre de cyanure de sodium est partiellement affecté par l'incendie. Les secours effectuent des mesures de toxicité dans l'air, aux abords de l'établissement, qui se révèlent négatives. Les eaux d'extinction, évaluées à 100 m³, sont confinées sur le site dans des bassins de rétention et par obturation des réseaux d'évacuation, puis pompées par 2 entreprises extérieures spécialisées en vue de leur élimination dans des installations autorisées. 31 employés sont en chômage technique. L'intervention des secours s'achève vers 19 h. Des rondes de surveillance en liaison avec le service des eaux sont mises en place pour s'assurer du bon déroulement des opérations de pompage des eaux d'extinction.

Accident

Explosion dans un four de séchage.

N° 32535 - 05/12/2006 - FRANCE - 61 - ATHIS-VAL DE ROUVRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32535/>

                     

Une explosion se produit vers 7h30 dans une étuve de séchage de peinture d'une entreprise de traitement et revêtement des métaux. Un employé est légèrement blessé. Une douzaine d'employés pourrait être en chômage technique.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface.

N° 32378 - 16/10/2006 - FRANCE - 42 - SAINT-ETIENNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32378/>



Un feu se déclare vers 16h40 dans une entreprise de chromage de 300 m² abritant notamment un bain de chrome de 4 000 l, 2 baigns d'acide chlorhydrique de 2 000 l, 2 baigns de nickel de 5 000 l, 2 baigns de soude de 2 000 l et 600 l de produit cyanuré. Les alimentations en énergie du site (gaz et électricité) sont interrompues. Les pompiers éteignent l'incendie en 1 h avec 2 lances et évitent sa propagation aux immeubles voisins. Une partie de la toiture en panneaux plastiques translucides et l'installation électrique de l'établissement sont détruites ; le mur séparatif avec un riverain est fissuré dans l'angle coté rue. Une surveillance des lieux par une société de gardiennage est mise en place et le stock de produits de traitement est évacué. L'intervention des secours s'achève vers 19h30. Six employés sont en chômage technique. Selon l'exploitant, l'installation de climatisation des bureaux pourrait être à l'origine du sinistre.

Accident

Feu d'usine de traitement des métaux

N° 31768 - 23/04/2006 - FRANCE - 41 - CORMENON .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31768/>



Un dimanche vers 19h30, un feu se déclare dans une entreprise de traitement de surface des métaux abritant 290 m³ de baigns (chrome hexavalent, cyanure...) dans des cuves PVC. Un important dégagement de fumées se produit. Une trentaine de gendarmes met en place un périmètre de sécurité ; 150 riverains surplombant la zone industrielle sont évacués. La circulation sur les D151 et D921 est interrompue. D'importants moyens humains et matériels (90 pompiers, 16 véhicules) provenant de 9 centres de secours sont mobilisés pour maîtriser le sinistre. L'incendie est éteint à 21h30 avec 3 grandes lances, 2 petites lances et 1 lance à mousse. Les secours effectuent des analyses d'eau dans la GRENNE et d'air qui se révèlent négatives ; aucun impact sanitaire ou environnemental n'est constaté. Les riverains évacués regagnent leur domicile vers minuit. Le bâtiment de 1 000 m² est détruit à 80 %, mais la structure métallique ne s'est pas effondrée ; 110 employés pourraient être en chômage technique. Les eaux d'extinction confinées sur le site sont pompées par une entreprise spécialisée. Les pompiers mettent en place une surveillance des lieux durant la nuit. La gendarmerie effectue une enquête.

Une défaillance lors du redémarrage du chauffage des baigns (chaque dimanche soir) pourrait être à l'origine de l'accident. En 2004, l'incendie qui s'était produit dans cet établissement (ARIA 26299) aurait également eu pour origine une défaillance du système de chauffage d'une cuve de traitement.

Accident

Emission de CO dans une entreprise de traitement de surface.

N° 31311 - 17/01/2006 - FRANCE - 28 - CHERISY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31311/>



Une émission de monoxyde de carbone (CO) se produit durant l'après-midi dans une

entreprise de traitement de surface des métaux. Les 7 employés sont évacués et l'alimentation en gaz de l'établissement est interrompue ; 4 salariés sont examinés à l'hôpital. Les secours mesurent une concentration de 700 ppm de CO à proximité du conduit de fumée d'une étuve de séchage de peinture et de 100 ppm dans les bureaux. Les pompiers aèrent les locaux avec des ventilateurs mobiles. L'intervention des secours s'achève vers 20 h. Le four aurait été contrôlé 4 jours plus tôt par une entreprise spécialisée. L'exploitant prévoit une nouvelle intervention d'une société de maintenance.

Accident

Feu d'huile et de produits chimiques.

N° 27590 - 16/07/2004 - FRANCE - 45 - CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27590/>



Dans une usine de traitement de surface en liquidation judiciaire, un feu se déclare dans un bâtiment contenant des bacs d'huile et des fûts et bidons de produits chimiques inflammables et toxiques. Les services d'incendie maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable. Cinq pompiers incommodés par les fumées sont hospitalisés pour des examens ; l'un d'eux restera 24 h sous observation.

Accident

Incendie de benne à déchets

N° 13403 - 03/08/1998 - FRANCE - 54 - JOEUF .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13403/>



Dans une usine métallurgique, un feu se déclare dans une benne contenant des déchets d'enrobage encore chauds (polyéthylène/carton). L'incendie est éteint à l'aide de mousse. Quatre pompiers et 10 employés de l'usine légèrement intoxiqués sont hospitalisés pour des examens.

Accident

Pollution des eaux.

N° 13763 - 07/07/1997 - FRANCE - 21 - TALMAY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13763/>



A la suite d'une fuite sur une cuve dans une entreprise de traitement de surface, un mélange eau - acide sulfurique pollue La VINGEANNE. La faune aquatique est mortellement atteinte. La société effectue le transvasement du liquide dans une autre cuve.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 7639 - 29/10/1995 - FRANCE - 51 - TINQUEUX .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7639/>



Un feu se déclare dans un atelier de traitement de surface. L'incendie se propage à 1 rideau en PVC, à la canalisation de gaz via la ventilation, à l'armoire électrique et à la toiture du bâtiment. Une CMIC intervient. Les services techniques coupe l'arrivée de gaz. Un court-circuit d'une canne chauffante non immergée est à l'origine du sinistre. Les eaux polluées sont confinées dans les cuvettes de rétention. Il n'y a ni victime ni atteinte à l'environnement. Les dégâts matériels et les pertes de production s'élèvent à 8 MF.

Accident**Rejet de cyanure d'un atelier de traitement de surface en cessation d'activité****N° 6036 - 27/09/1994 - FRANCE - 57 - ARS-SUR-MOSELLE .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6036/>

Dans un atelier de traitement de surface en cessation d'activité, des phénomènes de corrosion perforent une cuve de cyanures non exploitée. Le produit se déverse dans la double enveloppe de la cuve et se mélange au circuit de refroidissement. Les eaux de refroidissement cyanurées rejoignent la MANSE. L'administration constate les faits. Une demande de mise en circuit fermé des eaux de refroidissement est présentée aux repreneurs potentiels de l'exploitation.

Accident**Incendie de la chaine de galvanisation d'une entreprise fabricant des produits en fil de fer****N° 5779 - 28/03/1994 - FRANCE - 85 - OLONNE-SUR-MER .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5779/>

Un incendie découvert à 4 h détruit la chaîne de galvanisation d'une entreprise fabricant des produits en fil de fer. L'atelier étant compartimenté, l'incendie ne s'est pas propagé. Deux heures sont nécessaires à une trentaine de pompiers pour maîtriser l'incendie. Les eaux d'extinction, ainsi que le nickel et le zinc qui s'écoulaient de fûts éventrés sous l'effet de la chaleur, sont récupérés et stockés dans une rétention. Les dégâts sont évalués à 15 MF.

Accident**Feu de transformateur****N° 4858 - 02/06/1993 - FRANCE - 42 - FRAISSES .***C25.61 - Traitement et revêtement des métaux*<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4858/>

Un incendie détruit un transformateur électrique installé sur le site d'une entreprise de mécanique. Le personnel de 7 sociétés implantées dans la zone industrielle est au chômage technique durant la durée des travaux de réparations.

Accident

Du cyanure est déversé dans un ruisseau
N° 4426 - 19/04/1993 - FRANCE - 61 - PERCHE EN NOCE .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4426/>



Du cyanure est déversé dans un ruisseau se jetant dans l'ERRE affluent de l'HUISNE, rivière qui alimente en eau potable une partie du département. Des poissons sont tués dans 2 piscicultures. En 12 heures, le taux de cyanure mesuré entre 0,24 et 0,48 chute à 0,054 mg/l (seuil de toxicité=0,05 mg/l). L'alimentation en eau potable est assurée par des réservoirs de secours et le danger est minimal pour la population ; il est cependant recommandé de ne pas prélever d'eau dans l'HUISNE pendant 24 heures.

Accident
Pollution aquatique
N° 408 - 05/09/1988 - FRANCE - 90 - BEAUCOURT .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/408/>



Le déversement accidentel d'un bain de cyanures provenant d'une unité de traitement de surface, entraîne une pollution et la destruction de 500 kg de poissons dans le BEAUCOURT.

Accident
Pollution aquatique
N° 388 - 10/08/1988 - FRANCE - 77 - GRETZ-ARMAINVILLIERS .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/388/>



Dans un atelier de traitement de surface, le débordement d'une cuve contenant un bain cyanuré pollue de la MARSANGE, une quantité importante de poissons morts est observée.

Accident
Explosion dans une entreprise spécialisée dans le traitement de bijoux.
N° 31606 - 12/01/2006 - FRANCE - 65 - LOURDES .
C25.61 - Traitement et revêtement des métaux
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31606/>



Une explosion se produit vers 15h30 dans une entreprise spécialisée dans le chromage et le traitement des bijoux et argenterie à la suite du mélange de 2 substances chimiques dans une cuve. L'opérateur projeté dans l'atelier par la déflagration est hospitalisé pour une double fracture tibia/péroné. L'intervention des pompiers s'achève vers 17 h après ventilation des locaux.

Accident
Feu dans une usine de métallurgie.

N° 25612 - 23/09/2003 - FRANCE - 27 - ETREPAGNY .

C24.33 - Profilage à froid par formage ou pliage

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25612/>

Un feu se déclare dans un stock de bois et papier d'un établissement de formage et pliage des métaux (3 000 m²). Selon les pompiers, 3 personnes devraient être concernées par des mesures de chômage technique.

Accident

Feu de combles d'une entreprise de TS.

N° 24410 - 10/04/2003 - FRANCE - 67 - STRASBOURG .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24410/>

    

Un incendie se déclare sur 400 m² de combles d'une entreprise de traitement de surface par zingage installée sur 2 niveaux. Des sacs de sels de brunissage et de la potasse ne seront pas touchés par le feu. Deux personnes sont légèrement blessées.

Accident

Pollution des eaux.

N° 13674 - 14/10/1998 - FRANCE - 25 - MANDEURE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13674/>

    

Des hydrocarbures provenant d'une usine de traitement des métaux polluent le DOUBS. Des agents assermentés constatent les faits.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 10983 - 09/04/1997 - FRANCE - 74 - SEYNOD .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10983/>

    

Un incendie se déclare dans la cabine de peinture d'une entreprise de traitement de surface. Un employé brûlé est hospitalisé.

Accident

Incendie dans un établissement de traitement de surface

N° 10363 - 01/01/1997 - FRANCE - 74 - SEYNOD .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10363/>

Un incendie détruit un établissement de traitement de surface. Une CMIC intervient et procède à divers prélèvements dans les eaux d'extinction. Aucun danger n'est révélé. 220 personnes sont mises en chômage technique.

Accident

Pollution d'un cours d'eau.

N° 8417 - 10/09/1996 - FRANCE - 90 - VALDOIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8417/>



Les effluents d'une usine de traitement de surface polluent la ROSEMONTTOISE. Une quantité importante de poissons est récupérée sur 1,5 km de rivière.

Accident

Pollution d'un cours d'eau

N° 8620 - 24/04/1996 - FRANCE - 90 - VALDOIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8620/>



Les rejets d'une usine de traitement de surface polluent la ROSEMONTTOISE. Une mortalité importante de poissons est observée sur 1 500 m de rivière.

Accident

Pollution du ru MESNIL

N° 9753 - 17/04/1996 - FRANCE - 60 - FRESNEAUX-MONTCHEVREUIL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9753/>



Une usine de traitement de surface rejette des effluents pollués dans le ru MESNIL.

Accident

Rejet d'un effluent pollué.

N° 8519 - 09/04/1996 - FRANCE - 57 - MORHANGE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8519/>



Une usine de traitement de surface rejette accidentellement des effluents chargés en oxyde de fer dans le BETZ. Des analyses sont effectuées pour déterminer l'impact de la pollution sur la faune et la flore.

Accident

Rejet de solvant chlorés et d'hydrocarbures par un traiteur de surface

N° 10650 - 22/03/1996 - FRANCE - 21 - SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10650/>



Un établissement de traitement de surface rejette un effluent chargé en hydrocarbures et

en solvants chlorés dans un fossé. Des barrages sont installés. L'eau polluée est pompée et prise en charge par une entreprise spécialisée.

Accident

Pollution de l'ORBIEL

N° 9068 - 07/03/1996 - FRANCE - 11 - SALSIGNE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9068/>



A la suite d'un rejet d'eaux industrielles habituellement recyclées, de l'arsenic et des cyanures polluent l'ORBIEL.

Accident

Déversement de cyanure de potassium dans un cours d'eau.

N° 7931 - 22/12/1995 - FRANCE - 14 - SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE-LA-CRESSONNIERE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7931/>



Une entreprise de traitement de surface rejette accidentellement du cyanure de potassium concentré à 90 g/l dans l'ORBIQUET. La faune est touchée par cette pollution. Des prélèvements et des analyses d'eau sont effectués.

Accident

Pollution du ruisseau de PLOMBIERES par des détergents

N° 8835 - 12/10/1995 - FRANCE - 13 - MARSEILLE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8835/>



Des détergents rejetés par l'atelier de savonnerie d'un traiteur de surface polluent le ruisseau de PLOMBIERES, affluent du ruisseau des AYGALADES. Des mousses blanches flottent dans le port de MARSEILLE.

Accident

Pollution des eaux

N° 7291 - 04/08/1995 - FRANCE - 14 - SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7291/>



Une usine de traitement de surface déverse du cyanure de sodium dans une rivière. Le cours d'eau est pollué sur près de 3 km. Une CMIC intervient pour neutraliser la pollution.

Accident

Fuite de bisulfite de sodium

N° 6589 - 27/06/1995 - FRANCE - 03 - YZEURE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6589/>



Une fuite de bisulfite de sodium se produit dans un atelier de traitement de surface et 500 l de produit se déversent dans les égouts. Les employés sont évacués une 1/2 journée. Une personne asthmatique est placée en observation. Le bisulfite est récupéré par une société privée. Aucune incidence n'est notée sur le fonctionnement de la station d'épuration et son rejet.

Accident

Pollution des eaux

N° 7707 - 07/06/1995 - FRANCE - 52 - NOGENT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7707/>



Des effluents contenant du cadmium, des cyanures, du chrome, du cuivre, du nickel et du zinc polluent la TRAIRE (1ère catégorie piscicole) ; des poissons morts sont récupérés sur 500 m en aval du point de rejet.

Accident

Incendie dans une entreprise de traitement de surface

N° 6979 - 12/05/1995 - FRANCE - 03 - MONTBEUGNY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6979/>

Un incendie se déclare dans une entreprise de traitement de surface. Deux employés sont mis en chômage technique.

Accident

Incendie dans une usine de polissage

N° 6351 - 31/01/1995 - FRANCE - 80 - SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6351/>

Un incendie détruit une usine de polissage de 300 m². Sept personnes sont mises en chômage technique.

Accident

Pollution par des rejets d'acide phosphorique, de chlorure de méthylène et autres produits décapants

N° 5999 - 25/10/1994 - FRANCE - 77 - GRETZ-ARMAINVILLIERS .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5999/>



De l'acide phosphorique, du chlorure de méthylène et d'autres produits décapants sont déversés dans les égouts par une entreprise spécialisée dans la restauration et le décapage de volets métalliques. Le rejet entraîne un dysfonctionnement de la station d'épuration. L'inspection des installations classées constate les faits.

Accident

Violent incendie d'une société spécialisée dans la peinture et le décapage de métaux

N° 5909 - 28/09/1994 - FRANCE - 68 - MALMERSPACH .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5909/>

Un violent incendie détruit un bâtiment de 1 500 m² appartenant à une société spécialisée dans la peinture et le décapage de métaux. Dix personnes sont au chômage technique.

Accident

Incendie dans un atelier de traitement de surface

N° 4706 - 29/08/1993 - FRANCE - 38 - SAINT-LAURENT-DU-PONT .

C24.32 - Laminage à froid de feuillards

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4706/>

   

Un incendie dans un atelier de traitement de surface a détruit notamment 3 bacs de cyanure et un bac de rinçage. Les produits ont été contenus par des cuvettes de rétention ; 15 personnes sont en chômage technique. Les dégâts sont estimés à 10 MF.

Accident

INCENDIE D'UN DEPOT DE SOLVANT

N° 4557 - 24/05/1993 - FRANCE - 33 - EYSINES .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4557/>

   

Dans une usine de métallisation, un incendie se déclare dans le stockage en plein air de solvants et de bouteilles de gaz (acétylène, oxygène). Les installations techniques sont endommagées et 45 employés sont en chômage technique durant une semaine.

Accident

Incendie dans un atelier d'électro-zingage.

N° 4337 - 28/01/1993 - FRANCE - 26 - PONT-DE-L'ISERE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4337/>

   

Un feu se déclare dans un atelier d'électrozingage. Des analyses sont effectuées pour détecter une éventuelle pollution. 14 personnes sont en chômage technique.

Accident

Emission de fumées toxiques suite à un incendie

N° 4198 - 16/12/1992 - FRANCE - 77 - NOISIEL .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4198/>



A la suite d'un feu dans une fonderie d'aluminium, des fumées toxiques sont émises à l'atmosphère. 11 personnes sont légèrement intoxiquées, 10 d'entre elles sont admises à l'hôpital.

Accident

Incendie de chaudière

N° 2572 - 25/12/1991 - FRANCE - 43 - SIAUGUES-SAINT-MARIE .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2572/>

Un incendie se déclare dans une chaudière mixte fioul-gaz et se propage dans les locaux d'une société spécialisée dans la protection électrolytique des métaux. Un ensemble de 4 000 m² de bâtiments est détruit : les magasins, le bureau d'études et une partie des ateliers de production ; 35 personnes sont en chômage technique.

Accident

incendie dans les locaux administratifs et un atelier

N° 2512 - 12/11/1991 - FRANCE - 68 - KRUTH .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2512/>



Un incendie se déclare dans les locaux administratifs et un atelier d'une usine spécialisée dans le traitement de surface des pièces métalliques et le polissage/vernissage du marbre. Les pompiers évitent que le feu ne se propage à des dépôts de produits chimiques et à l'ensemble des ateliers. Les dommages matériels s'élèvent à 8 MF.

Accident

Incendie de cabines de peinture

N° 2892 - 28/10/1991 - FRANCE - 69 - CHARLY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2892/>



A la suite d'un incendie dans une société d'application de peinture, 2 blessés légers dont un pompier sont à déplorer et 500 m² de bâtiment sont détruits. Les stocks et les matériels sont endommagés, 12 personnes sont en chômage technique.

Accident

Pollution aquatique.

N° 2252 - 07/08/1990 - FRANCE - 90 - GIROMAGNY .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/2252/>



Un atelier de traitement de surface rejette du cyanure de potassium dans LA SAVOUREUSE. L'alimentation en eau potable est interrompue. Les tests de pollution restent négatifs. Les captages d'eau sont réouverts.

Accident

3ème rejet accidentel de bains contenant du cyanure dans une usine de travail des métaux.

N° 873 - 28/08/1989 - FRANCE - 25 - SELONCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/873/>



Un rejet accidentel de bains contenant du cyanure provoque une nouvelle pollution du GLAND. Plusieurs centaines de kilogrammes de poissons sont repêchés sur 4 km. Il s'agit de la 3ème pollution constatée sur quelques semaines.

Accident

Rejet accidentel de bains d'une installation de traitement de surface contenant du cyanure

N° 874 - 11/08/1989 - FRANCE - 25 - SELONCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/874/>



Après une première pollution quelques semaines auparavant, un rejet accidentel de bains d'une installation de traitement de surface contenant cette fois du cyanure provoque une pollution du GLAND et la mortalité d'une importante quantité de poissons.

Accident

Pollution aquatique

N° 758 - 16/05/1989 - FRANCE - 25 - SELONCOURT .

C25.61 - Traitement et revêtement des métaux

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/758/>



Le rejet accidentel d'un bain de traitement de surface, contenant du chrome hexavalent, provoque une pollution du GLAND.